HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DE
SUEDE,

Où l'on voit les changemens qui ſont arrivez dans ce Royaume au ſujet de la Religion & du Gouvernement.

Par M. L'ABBÉ DE VERTOT,
de l'Academie Royale des Inſcriptions & des Belles Lettres.

SIXIÉME ÉDITION.

TOME SECOND.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE,
M. DCC. XLIV.

REGIA BIBLIOTECA NAPOLI

HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DE SUEDE,

Où l'on voit les changemens qui ſont arrivez dans ce Royaume, au ſujet de la Religion & du Gouvernement.

GUſtave ayant congédié l'Aſſemblée, ne ſongea plus qu'à pouſſer plus loin ſes Conquêtes; & à faire de nouvelles entrepriſes, qui répondiſſent à l'attente & à l'eſpérance des Suédois. Le ſuccès de ſes Armes, ſes Victoires, le nombre & la valeur de ſes Troupes, la faveur & l'applaudiſſement des Peuples, lui firent naître des penſées conformes à ſon courage & à ſon ambition, & il ne déſeſpéra pas de monter un jour ſur le Trône de Suéde, s'il pouvoit en chaſſer entiérement Chriſtierne. 1521.

1521. Les Danois étoient encore maîtres de la Capitale, & de pluſieurs Provinces, & Guſtave manquoit d'argent pour ſoûtenir la Guerre. Heureuſement le Roi de Dannemarc n'en avoit pas plus que lui. Ainſi la pauvreté de ſes ennemis lui tenoit lieu en quelque maniére de richeſſes. Il vendit cependant, ou il engagea toutes les Terres de ſa Maiſon, pour faire de nouvelles Troupes, dans la vûë que s'il triomphoit de ſes ennemis, il trouveroit aiſément dans la Victoire, dequoi ſe dédommager, & s'il étoit vaincu, il ſeroit également contraint d'abandonner ſes Terres, & de ſortir du Royaume.

Guſtave vend ou engage ſes terres

Il envoya une partie des nouvelles Troupes, qu'il venoit de lever, à Arvide, avec ordre de preſſer le Siége de Stegebourg. Le Colonel de Saſſi & Frédage aſſiégérent Stokholme, qu'ils tenoient bloqué depuis quelque tems. Ce Prince jetta un autre Corps d'Armée dans la Finlandie, ſous les ordres du frére d'Arvide, & il réſerva un Camp volant pour la ſûreté de ſa perſonne, & pour l'exécution de ſes deſſeins particuliers. Il parcouroit toutes les Provinces, avec une diligence extrême : Il étoit, pour ainſi dire, en mê-

Forme diverſes entrepriſes.

même tems dans toutes ſes Armées. 1521.
Lui ſeul formoit tous les deſſeins, & toutes les entrepriſes ; Il paſſoit ſouvent au travers du Pays ennemi, & juſques ſous le Canon de leurs Places, ſans en être attaqué. Le ſecret de ſes deſſeins & la promptitude de ſa marche, ne donnoient pas le loiſir aux Danois de s'y oppoſer. Il ſe rendit maître lui-même de toute la Smalandie, en moins de tems preſque, qu'il n'en faut pour la parcourir.

De là il joignit Arvide, qui étoit encore au ſiége de Stegebourg. Le Gouverneur défendoit ſa Place avec beaucoup de courage & de réſolution : Ce Gouvernement faiſoit toute ſa fortune, & il tâchoit de le conſerver plûtôt comme ſon bien, & comme ſon Patrimoine, que dans la vûë de ſoûtenir le parti & les intérêts de Chriſtierne. Guſtave comprit bien que cet Avanturier ſe défendroit mieux contre ſes Armes, que contre ſon argent : Il lui fit faire des propoſitions avantageuſes. Le Gouverneur céda à ſa préſence & à ſes bienfaits ; Il lui rémit ſa place : Il paſſa même dans ſes Troupes, & il y prit parti avec toute ſa Garniſon, charmé de la valeur & de la généroſité de ce Prince, & at-

1521. 18 Décembre. Se rend maître de Stegebourg.

1521. tiré par les emplois, & par les penſions conſidérables dont il le gratifia.

Et de pluſieurs autres Places.

Guſtave ſe rendit maître enſuite des Châteaux, & des Fortereſſes de Nicopinc & de Tynelſo. De-là il paſſa dans la Veſtmanie. Le Gouverneur du château de Veſteras, qu'il tenoit bloqué depuis ſi longtems, commençoit à manquer de vivres, & il ne pouvoit eſpérer aucun ſecours. Guſtave en paſſant dans cette Province, l'obligea de lui rendre ſa Place; Il lui accorda une compoſition utile en ſecret, & honorable à l'égard du Public; Un Conquérant, ſuivant ſa maxime, ne pouvant payer trop cher les momens qu'on lui épargnoit. Quoique ce Prince fut plein de courage & de la plus haute valeur, il n'attaquoit cependant d'abord ſes ennemis, que par des offres & des vûës intéreſſantes. Il ſçavoit préparer les événemens par des négociations ſecrettes, & faire mouvoir, ſuivant ſes intérêts, tous les reſſorts de la politique la plus fine.

Sage maxime de ce Prince.

Norbi fait lever le ſiége de Stokholme.

L'Adminiſtrateur ne ſe fût pas plûtôt rendu maître du château de Veſteras, qu'il s'avança à la tête de toutes ſes Troupes vers Stokholme, dans le deſſein de commander lui même

me au Siége, & d'achever la Conquête du Royaume par la prise de la Capitale. Il n'étoit qu'à deux journées de cette Ville, lorsqu'il apprit que ses deux Lieutenans avoient été battus, & que le Siége étoit levé. Christierne avoit fait un dernier effort pour conserver la Suéde; Il avoit mis en Mer une puissante Flotte chargée d'un nombre considérable de Troupes de débarquement, & il en avoit donné le Commandement avec la conduite de toute l'expédition à l'Amiral Norbi, qui montroit beaucoup d'ardeur pour cette entreprise. 1521.

Vues de ce Seigneur.

Ce Seigneur ne pouvoit pardonner à Gustave de s'être emparé de la Suéde, & d'avoir prévenu les desseins secrets qu'il formoit sur ce Royaume, il ne cachoit point la haine qu'il portoit à ce Prince, & Christierne prenoit cette haine violente, pour zéle & pour affection à son service. Il avoit contribué beaucoup à l'armement de la Flotte par ses soins, & même par son argent, ses amis l'accompagnoient dans cette expédition, les Troupes qu'il commandoit lui étoient dévoüées, & il se flattoit encore, que s'il pouvoit

1522. défaire Guſtave, il ne lui ſeroit pas impoſſible de diſpoſer des Suédois, dans l'horrible averſion qu'ils avoient pour la domination de Chriſtierne, à le choiſir pour Adminiſtrateur, ce qui étoit un dégré pour parvenir à la Couronne.

Diviſion des Généraux de Guſtave.

Guſtave n'ayant point de Flotte qui tînt la Mer, ni qui pût s'oppoſer au paſſage des Danois, Norbi entra ſans peine dans le Port de Stokholme. Ses Troupes étant débarquées, il fit une ſortie avec toutes ſes forces, dans la vûë de ſurprendre les Suédois. Malheureuſement pour l'Adminiſtrateur, ſes deux Lieutenans s'étoient brouillez au ſujet du Commandement; Le Colonel Allemand prétendoit conduire ſeul le Siége, comme plus entendu dans le métier de la Guerre où il avoit vieilli: Mais le Suédois jaloux de l'honneur de ſa Nation, ſûr & fier de ſon courage, ne pouvoit ſe réſoudre à céder à un homme, qu'il ne croyoit pas plus brave que lui. Ils avoient depuis leur différend leurs Troupes & leurs quartiers ſéparez, & même ſans communication, plus ennemis, & plus en garde l'un contre l'autre que contre la Gar-

Garniſon Danoiſe, dont ils mépriſoient également la foibleſſe & le petit nombre. 1522.

Norbi profita de leur diviſion. Il fit une ſortie ſur le Quartier de Frédage, ſans que le Colonel Allemand ſe mit en état de le ſecourir. Les Suédois ſurpris d'une attaque imprévûë, abandonnerent leur Lignes & s'enfuirent honteuſement. Les Allemans qui inſultoient à leur diſgrace eurent leur tour; L'Amiral Danois les fit attaquer par toutes ſes Troupes, la terreur ſe répandit dans leur Camp, & ils s'enfuirent après avoir fait une légére réſiſtance. Norbi fit combler les Lignes, & ruiner tous les travaux par les Soldats de la Garniſon, pendant que ſes Troupes pourſuivoient les fuyards.

Guſtave remet le Siége devant Stokholme.

La déroute & la honte furent cependant plus grandes que la perte; La plûpart des Troupes Suédoiſes ſe rallierent ſous leurs Commandans; Les deux Chefs s'attribuoient réciproquement la défaite de l'Armée; Ce malheur avoit aigri leurs eſprits & augmenté leur haine. Il étoit trop important à Guſtave de terminer ces diviſions, pour n'y pas travailler avec em-

1522. preſſement. Il ſe rendit à l'Armée avec une diligence extrême, & il finit heureuſement leur querelle, en leur ôtant par ſa préſence le Commandement, qui étoit la principale ſource de leur haine, & de leur jalouſie. Il fit enſuite rapprocher ſes Troupes de Stokholme, & il aſſiégea de nouveau cette Place malgré la rigueur de l'hiver, afin que la nouvelle de ſon entrepriſe prévînt, ou du moins balançât le bruit de la défaite de ſes Lieutenans.

Il obtient une Flotte de Lubec.

Norbi ne s'embaraſſa pas beaucoup de cette entrepriſe, qui étoit plûtôt un blocus qu'un véritable Siége : Il mit une groſſe Garniſon dans la Ville, & comme il étoit maître de la Mer, il paſſa dans la Finlandie, d'où il chaſſa le frére d'Arvide, qui y faiſoit la Guerre pour Guſtave. L'Adminiſtrateur vit bien qu'il ne pouvoit eſpérer de réüſſir dans ſes deſſeins, ni prendre Stokholme, ſans une Flotte pour en fermer le Port. Il dépêcha à Lubec Siguard de Holten ſon Secrétaire pour preſſer le ſecours, qu'on lui faiſoit eſpérer tous les jours, & pour obtenir de cette République les Troupes & les Vaiſſeaux qu'il demandoit. Siguard

guard fut écouté plus favorablement par la Régence, que le premier Envoyé de Guſtave. Les Magiſtrats de cette Ville avoient appris la lévée du Siége de Stokholme; Ils croyoient la défaite & la déroute générale, & la perte pour l'Adminiſtrateur auſſi conſidérable que les Danois l'avoient publiée. Comme ces Républiquains vouloient également empêcher ſa ruine & ſon élévation, ils accordêrent pour lors ſans peine à ſon Secrétaire les ſecours qu'il demandoit, dans la vûë de perpétuer la Guerre, s'ils pouvoient, entre les deux Royaumes du Nord. Ils s'engagérent de faire partir inceſſamment une Flotte de dix-huit Vaiſſeaux de Guerre, chargez de quatre mille hommes, & payez pour un an; Mais ils firent monter bien haut la dépenſe & les frais de cet Armement. 1522.

Ils demanderent que l'Adminiſtrateur s'obligeât, au nom des Etats de Suéde, de payer à leur Ville pour l'Armement de la Flotte, la ſomme de ſoixante mille Marcs d'argent; Qu'en attendant que le Royaume fût en état de payer une ſomme ſi conſidérable, les Marchands de Lubec qui trafiqueroient en Suéde, ſeroient exempts des Conditions auxquelles ils accordent ce ſecours.

1522. droits d'entrée & de ſortie; Que le commerce du Royaume ſeroit interdit à toutes les autres Nations: Que Guſtave ne pourroit faire ni Paix ni Tréve avec le Dannemarc, ſans la participation de la Régence; Et que s'ils étoient attaquez par Chriſtierne, il ſeroit obligé d'entrer en Dannemarc, à la tête de vingt mille hommes pour faire diverſion.

La plûpart de ces conditions parurent bien dures à Guſtave. Les Marchands de Lubec ruinoient par ce Traité le Commerce de la Suéde, & anéantiſſoient le Domaine du Prince, qui ne conſiſtoit preſque plus, en ce tems-là, que dans les droits d'entrée & de ſortie. Mais d'un autre côté, il ne pouvoit ſe paſſer d'une Flotte, pour aſſiéger Stokholme, Calmar & les autres Villes Maritimes. Il n'avoit point d'argent pour faire conſtruire des Vaiſſeaux, ou pour en acheter, & il voyoit bien que tant que les Danois ſeroient maîtres de la Mer, ces Villes ſerviroient toujours de Porte à Chriſtierne, pour faire entrer de nouvelles Armées dans le Royaume, & y perpétuer la Guerre. L'Adminiſtrateur fut contraint par ces raiſons de con-

consentir à un Traité, qui eût été honteux s'il n'eût été nécessaire. Siguard de Holten le signa par son ordre. La Flotte de Lubec mit à la voile quelque tems après. Frideric Brum servoit d'Amiral dans cette expédition, & Jean Stammel commandoit les Troupes de débarquement. 1522. 1522. 11. Juin.

La Flotte arriva heureusement dans le Port de Sudercopinc, la veille de la Pentecôte. On débarqua les Troupes qui devoient servir sur Terre. Gustave envoya Bernard de Milen, qui étoit de leur Nation pour leur faire prêter le serment de fidélité. Mais ces Troupes étrangéres refusérent obstinément de lui obéïr, & de le reconnoître, quoiqu'il fût Allemand. Elles demandérent avec instance à voir Gustave, & la plûpart protestérent qu'ils ne s'étoient embarquez, que dans l'espérance de combattre dans son Armée, & sous le Commandement d'un Prince célébre dans toute l'Allemagne par sa valeur. Arrivée de la Flotte.

Il fallut pour les contenter, que l'Administrateur se rendit à Sudercopinc. Ces Soldats étrangers furent charmez de sa bonne mine, & de la grace avec laquelle il leur parla. Ils Les troupes prêtent serment à Gustave.

1522. lui prêtérent avec joye le ſerment ordinaire de fidélité, pour tout le tems que leurs Supérieurs les avoient engagez à ſon ſervice, & ils s'attachérent à ſa fortune avec autant d'ardeur, que s'ils euſſent été ſes Sujets.

Guſtave ſe ſervit de ces Troupes pour groſſir l'Armée qu'il avoit devant Stokholme, & il les fit camper du côté de la Mer, & vis-à-vis le Port de la Ville, qui étoit l'endroit du Camp le moins fortifié. Il ramaſſa ce qu'il put de Vaiſſeaux, & il en forma une Eſcadre, dont il donna le Commandement à Eric Fleming Seigneur Finlandois, avec ordre de croiſer avec la Flotte de Lubec devant le Port de Stokholme, pour empêcher qu'on n'y fit entrer aucun ſecours.

Priſe d'un Convoi Danois.

Fleming étant à la hauteur de Stokholme, découvrit une Eſcadre de Vaiſſeaux Danois, qui venoient à toutes voiles. C'étoit un Convoi conſidérable, commandé par le Gouverneur d'Abo, que Norbi envoyoit pour ravitailler Stokholme, apparemment ſans être inſtruit que ceux de Lubec s'étoient déclarez pour les Suédois, & que leurs Flottes tenoient la Mer. Fleming fit retirer tous ſes Vaiſſeaux der-

derriére le Cap de Stokholme. Le Convoi & les Vaiſſeaux de conſerve ayant le vent favorable, avançoient toujours, & ils étoient précédez par deux Frégates légéres, qui voguoient dans une égale diſtance pour découvrir. 1522.

La premiére de ces Frégates n'eut pas plûtôt doublé le Cap, que Fleming l'environna & s'en rendit maître. Il en fit ſortir auſſi-tôt tout l'équipage, il la remplit de Matelots & de ſoldats Suédois, il la monta lui-même, & il fut enſuite au-devant de l'autre Frégate qui s'avançoit ſans défiance. Le Commandant du Convoi montoit ce Vaiſſeau. Il n'eut pas plûtôt apperçu la premiére Frégate qui revenoit, qu'il ſe jetta dans ſa Chalouppe, dans l'impatience d'apprendre ce qui l'obligeoit de revenir. Mais à peine fut-il à bord, qu'il ſe trouva au pouvoir de ſes ennemis. Fleming donna auſſi-tôt le ſignal pour faire avancer toute la Flotte, il environna le Convoi & ſon eſcorte, & il ſe rendit maître de tous les Vaiſſeaux, avant que les Capitaines deſtituez de leur Amiral, fuſſent convenus de combattre & de l'ordre de la Bataille. Il n'y eut qu'un ſeul Vaiſſeau Finlandois qui fit réſi-

1522. réſiſtance ; Le Capitaine ſe battit avec une valeur extraordinaire, depuis midi juſqu'à la nuit, & il aima mieux ſe brûler que de ſe rendre. Fleming par ordre de Guſtave fit pendre le Commandant du Convoi, par repréſailles des cruautez qu'il avoit exercées dans ſon Gouvernement.

Entrepriſe inutile de Norbi pour ſecourir Stokholme.

L'Amiral Norbi apprit avec un violent chagrin que ſon Convoi avoit été pris. Il dominoit, pour ainſi dire, dans ces Mers, & il ſouffroit impatiemment, que les Suédois peu verſez dans la Marine, euſſent fait une priſe de cette importance. Il employa tous ſes ſoins pour mettre ſa Flotte en état d'aller promptement en Mer. Elle ne fut pas plûtôt équipée qu'il fit mettre à la voile. Ses Vaiſſeaux étoient chargez de vivres & de ſoldats, qu'il eſpéroit faire entrer dans Stokholme. Guſtave la tenoit toujours étroitement bloquée du côté de Terre. Norbi trouva en ſon chemin la Flotte de Lubec & l'Eſcadre de Fleming, qui étoient ſur les Ancres à la rade de cette Ville. Les deux Flottes ſe canonnérent furieuſement pendant une journée entiére. Norbi eſpéroit renouveller le combat le

le lendemain. Mais des préſages de gros tems l'ayant obligé de ſe retirer, il relâcha le ſoir auprès d'une petite Iſle, dont le fond étoit ſûr, & qui n'étoit pas cependant éloigné du bord de la Mer. 1522.

Il y fut ſurpris la nuit par une gelée extraordinaire & ſi violente, que tous ſes Vaiſſeaux ſe trouvérent pris & arrêtez dans la glace. Guſtave en ayant été averti, réſolut de les aller brûler. Il prit avec lui les Troupes de Lubec qui campoient de ce côté-là, & qu'il croyoit plus propres pour ce genre de Combat que les Dalécarliens & les autres Payſans, dont ſon Armée étoit compoſée. Il fit paſſer les ſoldats ſur la glace juſques dans l'Iſle, avec ordre de s'avancer à la faveur des ténébres le plus près qu'ils pourroient des Vaiſſeaux ennemis. Sa flotte brûlée.

Norbi à l'approche des Troupes de Guſtave fit faire un feu continuel de ſon Canon & de la Mouſqueterie. Les ſoldats de Lubec ne laiſſérent pas de s'avancer courageuſement juſqu'à bord des Vaiſſeaux, les uns tiroient des fleches, d'autres lançoient des torches ardentes, quelques-uns plus hardis tâchoient d'y monter, & de s'en ren-

1525. rendre les maîtres, mais ils étoient auſſi-tôt renverſez ſur la glace par les Danois qui combattoient avec avantage du haut de leurs Vaiſſeaux. On ſe battoit de part & d'autre avec une ardeur égale, & ſans ſe voir qu'à la lueur du feu de la Mouſqueterie. On vit en peu de tems, malgré les ſoins & la réſiſtance des Danois, pluſieurs Vaiſſeaux embraſez, que les vaincus & les victorieux abandonnoient enſuite avec la méme précipitation. L'horreur des ténébres, les cris de ceux qui périſſoient dans les flammes, la chûte des Mats, & le débris des Vaiſſeaux, tout cela mêlé enſemble inſpiroit aux plus courageux une ſecrette frayeur. Les Danois avoient également à ſe défendre du feu & des ennemis, ils avoient déja perdu pluſieurs Vaiſſeaux, & il ne s'en ſeroit pas ſauvé un ſeul, ſi ceux qui commandoient en cette occaſion ſous Guſtave, euſſent voulu achever de vaincre.

Perfidie du Général de Lubec.

Mais le * Général de Lubec arracha lui-même la victoire des mains de ſes ſoldats. Il fit ſonner la retraite au milieu du combat, & malgré les prié-

* Jean Stammel.

priéres & les menaces de Guſtave, il ramena ſes Troupes ſur Terre, ſous prétexte qu'elles étoient trop expoſées au feu des ennemis, ſoit qu'il eut été gagné ſecrettement par Norbi, comme l'Adminiſtrateur l'en ſoupçonna, ou qu'il eût un ordre ſecret de ſes Supérieurs, de balancer les avantages entre les deux partis, & de ne pas achever ſi-tôt la Guerre. Comme la ſaiſon n'étoit pas encore fort avancée, le ſoleil parut le matin, il fit fondre la glace; & un vent de Sud s'étant levé en même tems, acheva de la diſſiper. Norbi mit auſſi-tôt à la voile, & il ſe retira dans le Port de Calmar avec le reſte de ſa Flotte qui étoit fort en deſordre.

1522.

1522. Novembre.

Guſtave fut au déſeſpoir de la perfidie du Général Stammel. Sa retraite venoit de lui enlever une victoire aſſurée, & retardoit la priſe de Stokholme, d'où dépendoit le ſuccès de tous ſes deſſeins. Il vit par cette conduite, quel fonds il devoit faire ſur de tels Alliez, & il comprit aiſément dans cette occaſion, qu'il ne devoit leurs ſecours qu'à la crainte ſeule qu'ils avoient de l'agrandiſſement de Chriſtierne, mais qu'ils ceſſeroient de l'aſſiſter,

1522. ſiſter, & que peut-être ils deviendroient même ſes ennemis, s'il pouſſoit plus loin ſes Conquêtes, & s'il devenoit lui-même plus puiſſant. Il diſſimula cependant ſon reſſentiment, il avoit toujours beſoin de leur Flotte, pour fermer le Port de Stokholme. Il renvoya pendant l'hiver leurs Troupes dans de bons quartiers, & avec les Suédois ſeuls, qui étoient accoûtumez au froid & à camper dans la neige, il ſerra de ſi près cette Ville, qu'on ne pouvoit plus y jetter ni ſecours ni vivres.

Nouveaux efforts de Norbi.

Norbi ayant appris l'extremité où cette Place étoit réduite, réſolut de hazarder encore un Combat, ſi-tôt que la Mer ſeroit dégagée de la glace, & que la Navigation ſeroit libre. Il fit équiper avec beaucoup de ſoin & de dépenſe toute ſa Flotte, il la chargea d'un nombre conſidérable de Soldats, qu'il tira des Garniſons de l'Iſle de Gotlande & de la Ville de Calmar, dont il étoit Gouverneur, & il ſe flattoit de faire lever encore une fois le ſiége de cette Capitale, lorſqu'il apprit que tout le Royaume de Dannemarc s'étoit enfin ſoulevé contre Chriſtierne.

Ce

Ce Prince toujours violent mépri- 1522.
ſoit les Loix & les Priviléges de ſon Pays : Il diſpoſoit ſelon ſon caprice des biens, & de la vie même de ſes Sujets ; Il en vouloit ſur tout au Clergé du premier Ordre, & à la Nobleſſe qu'il ſoupçonnoit de méditer quelque révolte, parce qu'ils avoient lieu de ſe plaindre de lui. Il avoit fait mourir pluſieurs Seigneurs & deux Evêques, ſans aucune forme de Juſtice, ce qui avoit également irrité le corps du Clergé, & celui de la Nobleſſe. Ces cruautez & le maſſacre de Stokholme le faiſoient généralement haïr. Mais dans cette haine publique il étoit encore craint, & il ſeroit reſté ſur le Trône, malgré tant de cruautez, s'il n'eût pas accablé les Danois par des impôts extraordinaires, pour ſoûtenir la Guerre de Suéde, qui étoit toujours ſa plus violente paſſion.

Révolte des Danois contre Chriſtierne.

Le Peuple au déſeſpoir d'un Gouvernement ſi tyrannique, perdit la crainte avec le bien, il entra avec ardeur dans l'indignation & le reſſentiment du Clergé & de la Nobleſſe. Ce fut une conſpiration générale de tous les Etats & de tous les Ordres du Royaume. Ils traitérent ſecrettement avec

1522. avec Frideric d'Oldenbourg, Duc de Holſtein, oncle de Chriſtierne. Ce Prince vivoit tranquillement dans les Terres de ſon Appanage, & il n'avoit fait paroître juſqu'alors aucune ambition. Cependant la vûë d'une Couronne l'ébloüit. Il écouta avec plaiſir les propoſitions des mécontens, il traita avec eux, & il conſentit à dépoüiller ſon neveu. Il crut aiſément, & il ſe flatta que la conduite violente & toutes les cruautez de ce malheureux Prince, juſtifieroient ſes Armes, & empêcheroient qu'on ne le regardât comme un Uſurpateur. Il leva des Troupes, dans toutes les Terres de ſes dépendances, pour appuyer les Mécontens. La révolte commença dans la Province de Jutland, qui confine au Holſtein. Les Etats de cette Province aſſemblez à Arhuſen dépoſérent publiquement Chriſtierne, & ils oſérent même lui faire ſignifier l'Acte de ſa dégradation par Munce, Chef de la Juſtice de cette Province.

Il eſt dépoſé.

Foibleſſe honteuſe de ce Prince.

Chriſtierne fut accablé de cette ſignification, à laquelle un Prince plus ferme & plus habile n'auroit répondu que les Armes à la main. Il étoit encore maître du Royaume de Norvege,

ge, que le Roi Chriſtierne premier ſon grand Pére avoit rendu héréditaire dans ſa Maiſon. Copenhague ni toutes les Iſles de la Mer Baltique ne s'étoient point encore déclarées, en faveur de ſon oncle ni des rebelles, & il étoit aſſuré d'ailleurs de la Flotte de Norbi, qui étoit toujours conſtamment attaché à ſes intérêts. Ce Prince ne ſongea cependant, ni à combattre les Révoltez, ni à diſputer ſa Couronne au Duc de Holſtein. Il crut que la conjuration étoit générale dans tout le Royaume, quoiqu'elle n'eût encore éclaté que dans une Province; Il ſe défioit de tout le monde: Ses Domeſtiques mêmes & les Officiers de ſa Maiſon lui étoient ſuſpects; Il craignoit à tous momens qu'ils ne le livraſſent au Prince ſon oncle. Il ſe dégrada lui-même, il oublia ſa Naiſſance & ſa Dignité. Il mandioit avec baſſeſſe du ſecours & des conſeils, de ceux de ſes Sujets qu'il avoit traitez le plus indignement. Sa diſgrace l'expoſa aux yeux de ſes Peuples, tel qu'il étoit, auſſi lâche dans l'adverſité, qu'il avoit paru fier & préſomptueux dans la bonne fortune. Il aima mieux vivre particulier, que de mourir Roi, il 1522. Sa fuite.

1522. il s'enfuit honteuſement de ſes Etats, il s'embarqua avec la Reine ſa femme, & les Princes ſes enfans, accompagné de Sigebritte, qui malgré le mauvais ſuccès de ſes conſeils, conſervoit toujours ſon empire & ſon autorité ſur ce malheureux Prince. Il alla chercher du ſecours auprès de l'Empereur ſon beau-frére. Il ſe flatta qu'il armeroit toute l'Allemagne pour le rétablir, comme s'il ne lui eût pas été bien plus aiſé de conſerver lui-même ſes Etats, avec ce qu'il avoit de Troupes, que de les recouvrer, même avec toutes les forces de l'Empire.

1523. 23 Avril.

Retraite & deſſein de Norbi.

Norbi, ayant appris la fuite & l'abdication de ce Prince, abandonna la Suéde & le deſſein de ſecourir Stokholme. Il ne laiſſa qu'une foible Garniſon dans Calmar, & il ſe retira avec toute ſa Flotte dans l'Iſle de Gotlande, dont il étoit Gouverneur, ſous prétexte de la conſerver pour Chriſtierne, mais en effet dans la vûë de tâcher de la garder pour lui-même, parmi la confuſion des affaires du Nord, & dans le deſſein de s'en rendre inſenſiblement le Maître abſolu & le Souverain ſous le nom de ce Prince.

Conquê-

Guſtave profita de ſa retraite. Il ſe ren-

rendit maître de Calmar à la faveur d'une intelligence qu'il avoit dans la Ville : Les Bourgeois reçurent la nuit ses Troupes, qui firent main-basse sur la Garnison. Arvide s'empara en même tems de l'Isle Doéland, & Bernard de Milen conquit toute la Blequingie. Tout le Royaume secoüa universellement le joug de la domination Danoise, à l'exception de Stokholme, & de quelques Places dans la Finlandie. 1523. tes de Gustave.

La Garnison de Stokholme affoiblie par la longueur du siége, pressée par les Armées de Terre & de Mer de Gustave, & encore plus par les Bourgeois de la Ville, qui ne cachoient plus l'inclination qu'ils avoient pour ce Prince, songea à faire sa composition. Les Soldats sans paye, sans munitions, & sans sçavoir même en faveur de qui ils souffroient toutes les incommoditez d'un siége, offrirent de se rendre & de capituler, & ils ne demandérent pour toute condition, que la paye qui leur étoit dûë depuis qu'ils étoient entrez dans la Place. La Garnison de Stokholme demande à capituler.

Gustave qui avoit tant d'intérêt d'être maître de cette Ville, refusa con- Pourquoi Gustave le refuse.

1523. contre ſa maxime ordinaire une propoſition ſi avantageuſe. Ce Prince ſçavoit bien que la Garniſon étoit réduite à un petit nombre de Soldats, & qu'ils étoient même ſans vivres & ſans poudre ; Il ne cherchoit ſous cette ſévérité apparente, qu'à prolonger de quelques jours un Siége, dont la durée, dans la conjoncture préſente, devenoit importante à ſa fortune & à ſes deſſeins ſecrets. Il voyoit la Suéde abſolument délivrée de la domination Danoiſe. Chriſtierne haï de tout le monde erroit comme un malheureux proſcrit, & mandioit dans toutes les Cours des Princes ſes Alliez du ſecours, pour ſe rétablir en Dannemarc. Guſtave touchoit, pour ainſi dire, à la Couronne, mais il craignoit que la Priſe de Stokholme & la Paix qui s'en ſuivroit dans tout le Royaume, ne produiſiſſent inſenſiblement l'ingratitude avec la ſécurité, & que les Suédois n'ayant plus d'ennemi commun, ne ſe diviſaſſent en différens partis au ſujet de ſon élection & de ſon autorité, & il étoit bien aiſe que l'incertitude du Siége de la Capitale leur cauſât toujours quelque inquiétude, & le rendît néceſſaire & conſidérable.

Ce

Ce Prince habile convoqua dans cette vûë les Etats Généraux à Stregnez. Il s'y rendit des Députez de toutes les Provinces. La Nobleſſe & le Peuple y accoururent de tous côtez, dans l'impatience de voir Guſtave, que tout le monde regardoit comme le Héros & l'Ange tutelaire de la Patrie. On procéda d'abord à l'Election des Sénateurs, afin de remplir la place de ceux qui avoient péri dans le maſſacre de Stokholme. L'Adminiſtrateur eut le crédit & l'habileté de ne laiſſer tomber le choix des Etats, que ſur des gens * qui lui étoient tous dévouez, & qui tenoient à ſa Maiſon ou à ſa fortune par les liens du Sang, ou par par ſes bienfaits. 1523.

Il convoque les Etats.

L'Orateur † des Etats répréſenta à l'Aſſemblée la néceſſité d'élire promtement un Roi; Il leur fit enſuite le Portrait de Guſtave, en peignant un Prince vigilant, laborieux, plein de courage, & qui fût capable par ſa valeur

* Bernardlen, Pio Erfand, Evard & Er. Fleming, Axel André, Canut André, Pierre Johan, Beto Claude, Tordo Bonde.

† Canut Prevoſt de la Cathédrale de Veſteras.

1523. leur & ſa prudence de s'oppoſer aux prétentions injuſtes que les Danois avoient ſur la Couronne, & conclut qu'après tous les ſervices que l'Adminiſtrateur avoit rendus à la Suéde, & les preuves qu'il avoit données de ſes grandes qualitez, ils ſeroient & ingrats & aveugles dans leurs intérêts, s'ils ne lui déféroient le titre & l'autorité de Roi.

Eſt élû Roi de Suéde.

Ce diſcours fut reçû avec de grands applaudiſſemens, la Nobleſſe & le Peuple emportez par leur zéle & par leur affection, prévinrent les Sénateurs & les Députez des Provinces: Toute l'Aſſemblée proclama à haute voix Guſtave pour Roi de Suéde. Il ne fut pas poſſible de recuëillir les voix, & d'obſerver les formes ordinaires dans les Elections; Toute l'Aſſemblée retentiſſoit de ſes loüanges: On l'appelloit le Sauveur & le Libérateur de la Patrie; Les Payſans & les Bourgeois mêlez confuſément dans les Etats, ſans diſtinction, & même ſans égards pour les Sénateurs & les autres Seigneurs, s'empreſſoient d'approcher du Prince: Ils ne connoiſſoient que lui dans l'Aſſemblée, tout le monde vouloit le voir, & lui montrer

trer la joye qu'on avoit de ſon Elec- 1523.
tion, & le plaiſir d'y avoir concouru.

Guſtave fut charmé de l'affection extraordinaire que les Suédois lui marquoient: Il avoüa qu'il la trouvoit plus grande que ſes ſervices, & qu'elle lui étoit plus agréable que l'effet même de leur reconnoiſſance. Il voulut d'abord ſe défendre d'accepter la Couronne par un reſte de modeſtie; Mais aux premiéres marques qu'il en donna, tout le monde éclata en cris & en priéres: Il ſembloit que les Danois fuſſent encore aux Portes de la Ville; L'Aſſemblée fut ſi affligée & le preſſa ſi fortement qu'il ſouffrit à la fin qu'on lui fit une douce violence: Il monta ſur le Trône dont il s'étoit frayé le chemin par ſa valeur & ſon habileté: Il fut reconnu ſolemnellement pour Roi, & pour Souverain de la Suéde & des deux Goties. Le Sénat & les Députez des Provinces lui prêtérent le ſerment de fidélité.

Les Etats le preſſérent de ſe faire couronner en même tems. Mais ce Prince évita habilement cette cérémonie, ſous prétexte en apparence qu'il étoit obligé de retourner inceſſamment

Pourquoi il différe ſon Couronnement.

1523. au ſiége de Stokholme: Mais en effet, parce qu'il ne ſe ſentoit pas encore aſſez affermi ſur le Trône, pour ne pas prêter dans cette occaſion les ſermens que le Clergé exigeoit toûjours avec ſoin, pour la conſervation de ſes droits & de ſes Priviléges.

Il ſe rend maître de Stokholme.

Il invita tous les Sénateurs, & la plûpart des Députez de paſſer dans ſon Armée, pour aſſiſter à la priſe de Stokholme. Il étoit bien aſſûré que la Place ne pourroit plus tenir, la Garniſon preſſée de la faim, & menacée par les Bourgeois, avoit demandé pluſieurs fois à capituler, & ſes Officiers généraux avoient, par ſon ordre, fait traîner la Négociation tant que l'aſſemblée des Etats avoit duré. On ne ſçut pas plûtôt dans la Ville ſon Election & ſon retour dans le camp, qu'on lui dépêcha de nouveaux Députez, le Gouverneur ſe rendit, & laiſſa le Roi maître de toutes les conditions du Traité.

Guſtave exigea qu'ils remiſſent entre les mains de ſes Officiers, l'argent, les papiers, les meubles, & tous les effets du Roi Chriſtierne, de ſon Viceroi, de l'Archevêque Trolle & de l'Amiral Norbi: Il permit à la Gar-

Garniſon de ſortir avec Armes & Bagages, à condition de ne porter de ſix mois les Armes contre la Suéde, ni contre ſes Alliez, & il s'engagea de leur fournir des Vaiſſeaux pour les porter à Viſmar ou à Lubec ; Et à l'égard des Bourgeois, il promit avec plaiſir de conſerver inviolablement tous les Priviléges de la Ville. 1523.

La Garniſon ſortit de Stokholme, & les Troupes de Guſtave en prirent poſſeſſion. Il fit ſon entrée, accompagné de tous les Sénateurs, & ſuivi d'un nombre infini de Seigneurs, de Gentilshommes, & d'Officiers de Guerre, habillez magnifiquement. Ce Prince augmentoit la ſplendeur de cette Pompe par ſa bonne mine, par l'éclat de ſa jeuneſſe, & par ſon air élevé & majeſtueux. Il fut reçu à la Porte de la Ville par les Conſuls & par les Magiſtrats, qui lui en préſentérent les Clefs à génoux. Le Peuple mêlé confuſément avec ſes ſoldats, ſans ordre & ſans défiance, faiſoit retentir l'air de mille cris de loüanges. Guſtave alla deſcendre à l'Egliſe, pour remercier Dieu du ſuccès de ſes Armes, & la journée Il y fait ſon entrée.

1523. finit par un grand repas qu'il donna à tous les Sénateurs, & aux principaux Officiers de ſon Armée.

Commencement heureux de ſon régne.

Ce Prince ayant pris poſſeſſion de ſa Capitale, commença à faire les fonctions de Roi. Il envoya ſes ordres dans toutes les Provinces, pour y faire reconnoître ſon autorité, il fit partir les Gouverneurs des Places & les principaux Officiers de ſes Troupes, qu'il renvoya en diligence, chacun dans leurs départemens. Il donnoit ſes audiences à toute heure : Il recevoit les perſonnes de qualité & de mérite, les uns avec honneur, & les autres avec bonté. Les Peuples que la dureté du Régne paſſé avoit accablez, commencérent à reſpirer : Le commerce ſe rétablit, & la Suéde ſe vit enfin affranchie de la domination de ſes anciens ennemis, & ſous le Gouvernement d'un Prince qui méritoit d'être aimé, & qui étoit capable de la protéger & de la défendre. Il introduiſit même dans ſa Cour plus de politeſſe dans les mœurs, & plus de magnificence dans les habits & dans la dépenſe, qu'il n'y en avoit eu ſous ſes prédeceſſeurs, ſoit pour adoucir ce qu'il y avoit de ſauvage & de groſ-

groſſier dans l'humeur de la plûpart des Suédois, ou peut-être même auſſi dans la vûë de tirer inſenſiblement les Seigneurs & la Nobleſſe de leurs châteaux, & de les engager, par une dépenſe extraordinaire, à s'attacher à la Cour, & auprès du Prince, pour en tirer dequoi s'y ſoûtenir. 1523.

Guſtave avoit penſé périr, comme nous avons dit, par la perfidie du Dalécarlien Peterſon: La femme même de ce traître l'avoit fait ſauver, & le Curé de Suverdſio l'avoit reçu chez lui. Le Roi envoya chercher cet Eccléſiaſtique pour le récompenſer; Mais ayant appris qu'il étoit mort, il fit mettre une Couronne de cuivre doré ſur le haut de l'Egliſe de cette Paroiſſe, comme un Monument de ſa reconnoiſſance. Sa reconnoiſſance envers le Curé qui l'avoit ſauvé.

Toute la Suéde ſe ſoumettoit également à ſon autorité, à l'exception de quelques places dans la Province de Finlandie, dont les Dánois étoient encore maîtres. Le Roi fit partir les deux Fleming avec de bonnes Troupes pour les en chaſſer. L'arrivée de ces deux Seigneurs, à la tête d'une Armée victorieuſe; répandit la terreur parmi les Danois. On ne les eut pas Danois chaſſez de Finlandie.

1523. plûtôt ſommez de rendre leurs Places, qu'ils en ſorrirent ſans tirer un coup de mouſquet : Ils demandérent pour toute condition, qu'on les fit conduire en Dannemarc, & ils ſe trouvérent bienheureux de rencontrer dans l'Armée même des Généraux Suédois, un azile contre le reſſentiment & la fureur du Peuple, qui, malgré leur Traité, vouloit les mettre en piéces, pour ſe venger des cruautez & des brigandages, qu'ils avoient commis dans les Provinces ſous le Régne de Chriſtierne. Guſtave fit conduire avec ſoin ces Troupes en Dannemarc : Elles y publiérent à leur retour ſes Conquêtes & ſon Election : Leurs Officiers exagérérent ſa puiſſance, le nombre & la valeur de ſes Troupes, pour juſtifier le peu de réſiſtance qu'ils avoient fait à ſes Armes.

Intrigues de Trolle contre Guſtave.

L'Archevêque Trolle n'apprit qu'avec un violent chagrin l'élevation de ce Prince ſur le Trône de Suéde : Son Election ſembloit lui interdire le retour dans ſon Païs & dans ſa Dignité ; Ce Prélat étoit reſté en Dannemarc depuis la fuite de Chriſtierne : Il y vivoit obſcurément, mépriſé des Danois, & oublié même de la Cour, qui

qui ne conſidére jamais les traî- 1523.
tres que dans le tems qu'elle les croit utiles & néceſſaires. Comme ce Prélat ne ſe pouvoit faire valoir que par de nouvelles trahiſons, il dit au nouveau Roi de Dannemarc, dans une Audience qu'il eut de lui, que la Couronne de Suéde lui appartenoit en qualité de fils de Chriſtierne premier, & qu'il ne pouvoit, ſans s'attirer le mépris même des Danois, la laiſſer plus long-tems ſur la tête d'un Uſurpateur.

Il ajoûta que le Clergé du Royaume conſervoit ſon ancienne inclination pour le Dannemarc, & il l'aſſûra qu'il ne manqueroit point de Sujets parmi les Suédois, ſi-tôt qu'il voudroit ſeulement s'en déclarer Roi. Fréderic ébloui de ces raiſons, qui flattoient également ſon intérêt & ſon ambition, ſe fit couronner par ce Prélat à Copenhague, en qualité de Roi de Suéde, comme ſi une Couronne ne coûtoit que la cérémonie de ſe la faire mettre ſur la tête, & ce Prince dépêcha en même tems un Ambaſſadeur au Sénat de ce Royaume pour ſe plaindre de l'Election de Guſtave,

Fridéric veut ſe faire reconnoître Roi de Suéde.

1523. comme faite au préjudice de ſes droits & du Traité de Calmar.

Harangue de ſon Ambaſſadeur aux Etats.

Les Sénateurs de Suéde ne vouloient pas que cet Ambaſſadeur fût écouté, mais Guſtave fut d'un avis contraire. Il l'envoya recevoir, & le fit même traiter magnifiquement par ſes Officiers, tant qu'il fut dans le Royaume. Il convoqua enſuite les Etats Généraux à Sudercopinc, moins à la vérité pour délibérer ſur les propoſitions de cet Ambaſſadeur, que parce qu'il étoit bien aſſuré, de faire confirmer, en ſa préſence même, ſon Election par tous les Ordres du Royaume. L'Ambaſſadeur ayant été introduit dans l'Aſſemblée fit un grand diſcours aux Etats, pour leur prouver qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de reconnoître ſon Maître pour Roi de Suéde, ſuivant le Traité de Calmar; Il s'étendit enſuite avec exagération ſur ſa puiſſance & ſur ſes bonnes qualitez, & il ajoûta qu'ils devoient, à l'exemple des Norvégiens, ſe ſoumettre à la domination de ce Prince, qui par-là ſeroit plus en état de les protéger contre Chriſtierne, qui ſe diſpoſoit à rentrer dans les Royaumes du Nord

Nord avec toutes les forces de l'Empereur. 1523.

Toute l'Aſſemblée n'écouta cette Harangue qu'avec beaucoup d'indignation. L'Orateur des Etats lui répondit ſuccinctement & avec beaucoup de vigueur, que la Suéde ne choiſiſſoit plus ſes Rois parmi ſes ennemis : Que tout le Royaume, redevable de ſon ſalut à Guſtave, l'avoit élû pour Roi, & que ce Prince ſçauroit bien ſe maintenir ſur le Trône, malgré les prétentions des Danois. Il ajoûta que l'Union de Calmar avoit été preſque auſſi-tôt rompuë que formée : Que les Suédois quoique peu unis entr'eux, par l'artifice de leurs ennemis, n'avoient pas laiſſé de ſoutenir la Guerre avec avantage pendant plus d'un ſiécle, plûtôt que de ſe ſoumettre à un Traité ſi injuſte & ſi odieux à toute la Nation ; Qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'à préſent, qu'ils étoient réünis ſous un Prince victorieux, ils repriſſent volontairement des chaînes, qui leur avoient coûté tant de ſang. Leur réponſe.

Les Etats portérent encore plus loin le zéle qu'ils avoient pour Guſtave. Ils déclarérent en préſence même Leurs réſolutions favorables à Guſtave.

1523. de l'Ambaſſadeur, l'Archevêque Trolle traître & ennemi de la Patrie, pour avoir couronné Fridéric, & dans la chaleur de leur zêle pour Guſtave, ils s'obligérent par un Acte autentique, d'approuver tout ce que ce Prince * entreprendroit pour la conſervation de ſa Dignité, ſans qu'il fût obligé de convoquer les Etats Généraux, ſoit qu'il voulut faire la Guerre ou la Paix, & réſolurent que ſes ennemis ſeroient réputez ennemis de l'Etat & de toute la Nation. Les Suédois charmez de la valeur & des grandes qualitez de Guſtave, croyoient ne travailler que pour leur bonheur, en augmentant ſon pouvoir & ſes droits, & ce Prince habile, ſous le titre apparent de Défenſeur de la liberté publique, s'acheminoit inſenſiblement à une autorité abſoluë.

Guſtave envoye un Miniſtre à Frideric.

Il retint encore quelques jours à ſa Cour l'Ambaſſadeur de Dannemarc, avant que de le congédier. Les principaux Seigneurs du Royaume le traitérent par ſon ordre tour à tour. Il le fit inviter enſuite à une revûë qu'il faiſoit de ſes Troupes, en apparence, pour lui

* Locc. l. 6. p. 237.

lui faire honneur, mais en effet pour lui faire montre de ſa puiſſance & de ſes forces : Il lui fit même des préſens magnifiques, quand il ſe retira ; Enfin, il n'oublia rien pour le gagner, ou du moins pour le diſpoſer à parler avantageuſement de ſa puiſſance & de ſa grandeur. Il le fit accompagner par un Envoyé qu'il dépêcha de ſon côté au Roi de Dannemarc, pour demander à ce Prince la liberté de la Veuve de l'Adminiſtrateur, & des autres Dames dont Chriſtierne avoit fait mourir les maris. 1523.

But de cette Ambaſſade.

Les Danois tenoient encore cette Princeſſe & ces Dames priſonniéres, & Guſtave ſçavoit bien qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Suédois, ni même qui fût plus glorieux pour ſa mémoire, que de procurer leur liberté. Ce ne fut pas cependant le ſeul motif du voyage de ſon Envoyé. Chriſtierne s'étoit retiré auprès de l'Empereur ſon beau-frére. Ce Prince n'étoit que trop puiſſant pour le rétablir dans les Royaumes du Nord, ſur tout, s'il les trouvoit diviſez. Guſtave ordonna ſecrettement à ſon Agent de reconnoître le caractére & les deſſeins de Frideric, & la diſpoſi-

1524. poſition de ſon conſeil, & de voir ſi on ne pourroit pas en venir à une Paix ſolide entre les deux Nations, & également néceſſaire aux deux Rois, dans le commencement de leur régne, & d'une autorité naiſſante.

Audience ſecrette de l'Envoyé Suédois.

L'Envoyé de Guſtave étant arrivé à la Cour de Dannemarc, demanda publiquement au Roi la liberté de la Princeſſe, & des autres Dames Suédoiſes. Il eut enſuite une Audience particuliére de Frideric : Il ſe plaignit à ce Prince, de la part du Roi ſon Maître, qu'il eût envoyé un Ambaſſadeur en Suéde, ſans lui en faire part, & ſans le lui adreſſer : Il lui dit que les Rois ſes Prédéceſſeurs, malgré leurs prétentions, en avoient toûjours uſé plus honnêtement, pendant même les Guerres paſſées : Que ces Princes n'avoient pas fait de difficulté de reconnoître la Dignité des Adminiſtrateurs, & de leur adreſſer les Lettres & les Ambaſſadeurs qu'ils envoyoient à toute la Nation. Il lui dit enſuite avec beaucoup de fermeté, qu'il devoit commencer à s'aſſurer du Royaume dont il s'étoit emparé, avant que d'entreprendre de faire des conquêtes ſur ſes voiſins ; Que le Roi ſon Maître ne

ſon-

ſongeoit point à s'agrandir ni à augmenter l'étenduë de ſes Etats; Mais auſſi que ſes Troupes & ſes Places étoient en ſi bon état, qu'il défioit ſes ennemis de s'emparer d'un pouce de terre dans ſon Royaume. Il lui fit même entendre habilement, qu'il ne tenoit qu'à lui, d'être reconnu par Chriſtierne même pour Roi de Suéde; Que ce Prince, uniquement appliqué à recouvrer le Royaume de Dannemarc, lui avoit fait offrir une ceſſion de tous ſes droits ſur la Suéde, pourvû qu'il voulut entrer dans une Ligue contre les Danois; Mais que Guſtave avoit refuſé d'avoir aucune liaiſon avec le meurtrier de ſon pére, & qu'il avoit déclaré qu'il étoit ſon ennemi, indépendamment des intérêts de la Couronne de Suéde. 1524.

Délivrance de la veuve de Sténon.

Frideric comprit bien par la fermeté de ce diſcours, & encore plus par le rapport de ſon Ambaſſadeur, que Guſtave étoit plus puiſſant que l'Archevêque ne lui avoit voulu faire croire: Il reconnut qu'il n'étoit pas tems de faire revivre d'anciennes prétentions, qui attireroient la Guerre dans ſon Païs; Il offrit à cet Envoyé de convenir à l'amiable de tous ſes différends avec

1524. avec Guſtave, & de faire une Ligue offenſive & défenſive avec lui contre Chriſtierne, & pour gages de ſon eſtime & de ſon amitié, il lui renvoya, avec une eſcorte honorable, la Veuve de l'Adminiſtrateur, & toutes les autres Dames Suédoiſes, qui étoient priſonniéres en Dannemarc depuis le maſſacre de Stokholme.

Egards de Guſtave pour cette Dame.

Guſtave ſuivi de toute ſa Cour alla au-devant de la Princeſſe veuve. Il la reçut avec toutes les marques de conſidération, qui étoient dûës à ſa naiſſance & à ſon mérite; Il la fit loger à Stokholme dans le Château; Il lui fit reprendre le même rang qu'elle avoit dans le Royaume du vivant de l'Adminiſtrateur, & il n'oublia rien des honneurs & des déférences extérieures, qui pouvoient la conſoler, de ce que la ſouveraine Puiſſance n'étoit plus dans ſa Maiſon. Il fit rétablir toutes les Dames de ſa ſuite dans leurs biens, & il porta ſes ſoins encore plus loin. La plûpart de ces Dames étoient encore aſſez jeunes pour pouvoir paſſer à de ſecondes nôces, mais preſque tous les Seigneurs de leur qualité avoient péri dans le maſſacre de Stokholme, ou ſe trouvoient déja mariez. L'uſage

Pourquoi il marie les Dames qui l'avoient accompagnée avec ſes principaux Officiers.

en

en Suéde, interdiſoit rigoureuſement à une femme ou à une fille de qualité, toute alliance avec une Maiſon moins noble que la ſienne. Le Roi leva en leur faveur cet obſtacle; Il leur permit de choiſir tels maris qu'il leur plairoit; Mais ſous cette permiſſion apparente, il ne laiſſa pas de diſpoſer habilement de leur choix en faveur des principaux Officiers de ſon Armée; Il exhorta ces Dames à préférer le mérite & le ſang verſé pour la Patrie à un ſang ſouvent inutile à l'Etat, quoique hérité par une longue ſuite d'illuſtres ancêtres; Il s'aſſura par ces alliances des meilleures Maiſons du Royaume, & il mit en même tems ſes créatures, par ces ſortes de récompenſes, en état de faire plus de dépenſe à la Guerre, & de le mieux ſervir. 1524.

Comment il s'aſſura de la veuve & des enfans de l'Adminiſtrateur.

Quelque joye que ce Prince eût témoignée à l'arrivée de la Veuve de l'Adminiſtrateur, le retour de cette Princeſſe ne laiſſoit pas de lui cauſer une ſecrette inquiétude. Elle avoit deux enfans fort jeunes du Prince Sténon, & les Suédois conſervoient une affection & un attachement extraordinaire pour cette Maiſon. Guſtave prit ces jeu-

1524. jeunes Princes auprès de lui, ſous prétexte de les faire élever dans le Palais, & il réſolut de marier la Princeſſe leur mére à un homme, qui ne fût pas capable de tirer à ſon préjudice aucun avantage de cette alliance, ni de troubler ſon Régne & ſon Gouvernement. Il lui préſenta & il lui fit agréer Turciohanſon premier Sénateur, & grand Maréchal du Royaume. C'étoit un homme de bonne Maiſon, qui avoit des biens conſidérables en Suéde, & même juſqu'en Dannemarc, mais ſans valeur & ſans courage, plein de vanité, entêté de ſa naiſſance & de ſes grands biens, peu eſtimé des gens de Guerre, & qui n'avoit pour mérite que la conſidération de ſon nom, fort inférieure en ce tems-là, parmi les Suédois, à la réputation que donnoient les Armes & le métier de la Guerre.

Il commence à rabaiſſer le Clergé.

Guſtave réſolut enſuite de travailler avec application à abaiſſer le Clergé, qui lui étoit ſuſpect & odieux par ſes grands biens, & par le penchant qu'il conſervoit toujours pour la domination Danoiſe, pendant laquelle il avoit été en grande autorité. L'Archevêque Trolle perſiſtoit dans ſa rebellion & dans

dans leur parti. C'étoit par ſon conſeil & par ſon miniſtére que Frideric s'étoit fait couronner Roi de Suéde, & ce Prélat pour ſe faire valoir & pour ſe rendre néceſſaire auprès de ce Prince, entretenoit toujours de ſecrettes intelligences avec le Clergé de Suéde. Le Roi étoit bien réſolu d'abaiſſer des gens, qui par leur puiſſance & par leurs caballes avoient toujours troublé le Gouvernement, & combattu l'autorité du Prince, quand ils n'en avoient pas été les Miniſtres & les Dépoſitaires : Mais il ne ſe ſentoit pas aſſez affermi pour entreprendre une affaire, à laquelle les Princes mêmes les plus abſolus, ne doivent toucher que d'une main timide & délicate. 1524.

Il ſe contenta d'abord de faire remplir les Benéfices vacans. Il fit nommer aux Evêchez de Stregnez & de Veſteras deux hommes * qui lui étoient entiérement dévouez, & qui ne pouvoient avoir de crédit & de conſidération dans le Royaume que par ſa protection. Il fit dire enſuite aux Chanoines d'Upſal, que vû la fuite & la condamnation de leur Archevêque, il étoit

Election d'un nouvel Archevêque d'Upſal.

* Sommor. Petrus Magni.

1525. étoit à propos qu'ils lui nommaſſent un ſucceſſeur. Les Chanoines, après les procédures requiſes, & toutes les ſommations faites à ce Prélat de revenir dans le Royaume & de ſe juſtifier, procéderent ſur ſon refus, comme ſur une abdication volontaire, à une nouvelle Election. Le choix du Chapitre, par la recommandation de la Cour, qui n'étoit déja guere différente d'un ordre abſolu, tomba ſur Jean Magnus Suédois de Nation. Il étoit ſçavant dans la Théologie Scholaſtique, plein de pieté, & d'une vie exemplaire, mais timide, peu habile, aimant la retraite & la ſolitude, ſans liaiſon dans le Royaume, & incapable d'entreprendre jamais rien contre le Gouvernement.

Guſtave, par ces différentes nominations, crut avoir aſſuré le repos de l'Etat, qui n'étoit ordinairement troublé que par l'ambition des Evêques, & il ſe flattoit que les peuples alloient joüir de la félicité de ſon Régne, lorſque la Régence de Lubec l'engagea dans une affaire, qui lui cauſa beaucoup de dépenſe & de chagrin.

Pirateries & uſurpations de Norbi.

Sevérin de Norbi s'étoit retiré, comme nous avons dit, dans l'Iſle de Got-

Gotlande, après la fuite & l'abdication de Chriſtierne. Il déteſtoit d'abord hautement la rebellion des Danois, & il proteſta de faire la Guerre indifféremment aux Rois Frideric & Guſtave, qu'il traitoit d'Uſurpateurs. Ses Vaiſſeaux croiſoient inceſſamment dans la Mer Baltique, & ils y faiſoient ſouvent des priſes conſidérables. Le ſuccès qu'il avoit dans ſes courſes, la richeſſe de ſes priſes, & la facilité d'amaſſer de grands biens par cette voye, lui firent attaquer enſuite tous les Vaiſſeaux qu'il rencontroit, de quelque Nation qu'ils fuſſent. Il donna même retraite dans le Port de Visbi, Capitale de l'Iſle, à pluſieurs Corſaires, qui infeſtoient comme lui la Mer Baltique. D'Amiral de Dannemarc il devint lui même Corſaire; Il quitta le Pavillon de Chriſtierne; Il prit la qualité de Prince de Gotlande : Il ſe diſoit ami de Dieu, & ennemi de tout le monde, & il ſe vantoit inſolemment de ne relever que de Dieu & du Soleil. 1525.

Les Marchands de Lubec faiſoient tout le commerce de la Suéde, à l'excluſion des autres Nations, conformément au Traité que la Régence avoit

Ambaſſade de Lubec à Stokholme.

1525. avoit fait avec le Secrétaire de Guſtave. Les Magiſtrats de cette Ville avoient aſſocié à leur Privilége les Villes Anſéatiques de Dantzic, de Hambourg, de Roſtoc, de Vilmar & de Lunebourg. Norbi & les autres Corſaires ruinoient leur commerce: Ils ne pouvoient mettre un Vaiſſeau en Mer qui ne fût enlevé. La Régence de Lubec, qui n'étoit la plûpart compoſée que des principaux Marchands de cette Ville, intéreſſée dans ces pertes, eût bien voulu faire la Guerre à Norbi, & le chaſſer de ſon Iſle; Mais ces Républicains craignoient la dépenſe & le ſuccès de la Guerre. Ils jetterent les yeux ſur Guſtave, & ils lui dépêcherent un de leurs principaux Magiſtrats, pour l'engager dans cette affaire, ſous prétexte que l'Iſle de Gotlande étoit un ancien Fief de la Couronne de Suéde. Ils choiſirent pour cette Ambaſſade un ancien Conſul de la Ville, appellé Herman. C'étoit un homme fin & adroit, qui ſous la ſimplicité & la candeur apparente d'un bon Marchand, cachoit une profonde diſſimulation & toute la ſoupleſſe d'un habile Négociateur.

Ses négociations

Cet Ambaſſadeur étant arrivé à Stok-

Stokholme, félicita d'abord Guſtave, de la part de ſes maîtres, ſur la gloire & ſur la proſpérité de ſon Régne; Il lui fit enſuite des plaintes des brigandages de Norbi. Il lui dit que la Régence auroit déja porté ſes Armes dans la Gotlande, pour en chaſſer ce Corſaire, ſi elle n'avoit été bien inſtruite, que cette Iſle apartenoit à la Couronne de Suéde. Que tout le Nord étoit ſurpris qu'un Prince victorieux & auſſi puiſſant que lui, ſouffrit que des Corſaires en fiſſent leur retraite: Que les Vaiſſeaux de ces pirates tenoient même la Suéde comme aſſiégée: Qu'il étoit de ſa gloire & de ſon intérêt de rendre la Mer libre, s'il vouloit faire fleurir le commerce dans ſon Royaume; Et ſur tout, qu'il lui étoit de conſéquence de ſe rendre maître de cette Iſle, qui couvroit en partie toutes les Côtes de Suéde. 1525. pour engager Guſtave à attaquer Norbi.

Guſtave n'ignoroit pas les prétentions qu'il avoit ſur cette Iſle, & combien même elle étoit à ſa bien-ſéance, mais il ne trouvoit pas à propos de s'engager dans une Guerre étrangére, & de porter ſes Armes hors du Royaume, au commencement de ſon Régne, & dans un tems où il pouvoit Raiſons que ce Prince avoit de n'en rien faire.

1525. craindre quelque ſurpriſe & une deſcente dans ſes Etats de la part de Chriſtierne. D'ailleurs, il n'avoit point de fonds pour fournir aux frais de cet Armement, ni pour ſoûtenir la Guerre, ſi Norbi ſe défendoit plus longtems qu'on ne croyoit, ou que le Roi de Dannemarc prit ſon parti, & s'intereſſât dans cette affaire. Il comprit même ſans peine, que ces Villes Marchandes ne le faiſoient ſolliciter ſi puiſſamment d'entreprendre cette Guerre, que pour la ſureté de leur négoce, & par l'avantage conſidérable qu'elles tiroient du commerce de la Suéde.

Il répondit à l'Ambaſſadeur de Lubec, qu'il n'étoit pas d'humeur à courir indifféremment, comme un avanturier, à toutes ſortes d'entrepriſes. Que ſa préſence étoit néceſſaire dans ſon Royaume, & qu'il vouloit même laiſſer goûter à ſes Peuples la douceur de la Paix, qu'il venoit de leur procurer par le ſuccès de ſes Armes. Il ajoûta qu'il n'ignoroit pas les droits inconteſtables de la Couronne de Suéde ſur l'Iſle de Gotlande : Mais que le Roi de Dannemarc y avoit auſſi quelques prétentions ; Que ce Prince ne manque-

roit

roit pas de s'oppoſer à ſon entrepriſe, 1525.
& qu'il vouloit terminer à l'amiable ce différend avec Frideric, avant que d'en chaſſer Norbi & les autres Corſaires.

Nouvelles offres de l'Ambaſſadeur.

L'Ambaſſadeur ſentit bien ſous cette réponſe, que Guſtave ſouffroit impatiemment, que ſes Maîtres fiſſent ſeuls le commerce de ſon Royaume, & ſur tout ſans payer aucuns droits, & que ce Prince habile, vouloit à ſon tour tirer avantage du beſoin qu'ils avoient de ſes Armes. Il vit qu'il falloit faire quelques avances pour l'engager. Il lui offrit de la part des Villes Anſéatiques une Flotte pour paſſer ſes Troupes dans l'Iſle: Il promit que la Régence de Lubec n'exigeroit de cinq ans le payement des ſommes qui lui étoient dûës par la Suéde, & qu'en cas qu'il ne ſe rendît pas maître de cette Iſle, elle partageroit tous les frais de cette expédition; Il ajouta que les Villes Anſéatiques, aſſociées à celles de Lubec, tiendroient la Mer avec une puiſſante Flotte, pour empêcher les Danois de le troubler dans ſon entrepriſe, & que ſi le Roi Frideric s'obſtinoit à lui diſputer la propriété de cette Iſle, la Régence ſe faiſoit fort de lui procu-

1525. rer en mariage la Princeſſe Dorothée fille de ce Prince, avec toutes ſes prétentions ſur la Gotlande pour dot.

Ses intrigues. Herman publia à la Cour, & parmi le peuple, les propoſitions plauſibles qu'il faiſoit au Roi, afin d'intéreſſer les Suédois dans le ſuccès de ſa Négociation. Il inſinua même adroitement à quelques Sénateurs, que ſi Guſtave ne prenoit ce parti, les Villes Anſéatiques ſeroient contraintes d'avoir recours au Roi de Dannemarc, & de joindre leurs forces à celles de ce Prince pour chaſſer les Corſaires de cette Iſle. Il gagna en même tems pluſieurs Marchands, qui ſervoient de correſpondans à ceux de Lubec, & qui étoient intéreſſez comme eux dans les priſes que faiſoient les Vaiſſeaux de Norbi. Cet habile Négociateur ſe fit un parti dans le Sénat & parmi le peuple de Stokholme, dans un tems où les Suédois étoient encore en poſſeſſion de dire leur avis ſur des affaires d'Etat. La populace gagnée & prévenuë par les Emiſſaires de cet Ambaſſadeur, & accoutumée, pour ainſi dire, par les Victoires continuelles de Guſtave, à le croire invincible, crioit juſques aux por-

portes du Palais, que c'étoit une hon- 1525.
te à la Suéde de ſouffrir ſi long-tems les brigandages des Pirates : Qu'ils ruinoient tout le commerce du Royaume, & qu'on ne pouvoit mettre une Barque en Mér qu'ils ne l'enlevaſſent, ſouvent juſques ſous le Canon du Château. Il eut même quelques Seigneurs des principaux du Royaume, qui voyant que Guſtave balançoit encore à entreprendre cette Guerre, ne purent s'empêcher de lui dire, que l'Adminiſtrateur Suante n'auroit jamais ſouffert ces Corſaires ſi près de ſes Etats.

Guſtave irrité de ce reproche, qui ſembloit l'accuſer de foibleſſe & de lâcheté, leur répondit d'un ton plein de colére, que ni ſes amis, ni ſes ennemis ne l'avoient jamais ſoupçonné de manquer de courage ; Qu'il ſe rendoit à leur avis & à leur empreſſement : Mais cependant qu'il n'auguroit rien de bon de cette expédition. Il ſigna le Traité, l'Ambaſſadeur y ſouſcrivit de ſon côté, en vertu d'un plein pouvoir dont il étoit chargé, & s'en retourna à Lubec, pour faire avancer la Flotte des Villes Anſéati- Guſtave forcé de ſe rendre.

1525. ques, ſuivant qu'il en étoit convenu avec Guſtave.

Ce ne furent cependant, ni les murmures du Peuple, ni les reproches de la Nobleſſe, qui engagerent ce Prince dans cette Guerre. Il avoit déja établi trop ſolidement ſon autorité, pour avoir rien à craindre du mécontentement de ſes Sujets. La crainte ſeule que les Villes Anſéatiques ne traitaſſent avec les Danois à ſon refus, l'engagea dans cette entrepriſe: Il ſçavoit bien que Norbi ne pouvoit pas réſiſter à toutes les forces de la Suéde, quand il n'auroit rien à craindre d'ailleurs qui l'empêchât de porter ſes Armes dans l'Iſle de Gotlande: Mais il n'auroit pas été ſi aiſé d'en chaſſer les Danois, ſi une fois ils s'en étoient rendus Maîtres. Il aſſembla dans cette vûë une partie de ſes Troupes, il les fit ſiler ſans bruit vers le Port de Calmar, qui regarde l'Iſle de Gotlande; Il fit même fondre tous les vaſes & les meubles d'argent du Palais, afin de fournir aux frais de cette Guerre, & ſe rendit à Calmar pour y recevoir les Vaiſſeaux de Lubec. Il y fit embarquer ſes Troupes, & il donna le Comman-

mandement & toute la conduite de 1525.
cette entrepriſe à Bernard de Milen.

Ce Général fit ſa deſcente, & débarqua ſans peine à la tête de huit mille hommes. Il ſe rendit maître de toute la Gotlande en moins de quinze jours, à l'exception de Visby Capitale de l'Iſle, qui étoit la ſeule Place fortifiée, & qu'il aſſiégea étroitement. Norbi ſurpris d'une attaque imprévûë, & ne ſe ſentant pas en état de réſiſter à la puiſſance du Roi de Suéde, arbora les Armes de Frideric ſur le haut de la Ville, afin de commettre ces deux Princes l'un contre l'autre, & il dépêcha en même tems une de ſes créatures au Roi de Dannemarc, pour lui dire qu'il étoit prêt de le reconnoître pour ſon Souverain, s'il vouloit lui fournir du ſecours pour réſiſter aux Suédois.

Frideric fut charmé de cette propoſition: Les Conquêtes de Guſtave lui donnoient de l'inquiétude, quand même il n'auroit pas regardé la Gotlande, comme une dépendance de la Couronne de Dannemarc, & il étoit de ſon intérêt, ſuivant la politique de

1525. tous les Souverains, d'empêcher l'aggrandiſſement d'un Prince voiſin. Il eût bien voulu profiter de l'offre de Norbi, & lui envoyer du ſecours, mais la Flotte de Lubec & des autres Villes Anſéatiques tenoit la Mer, & il craignoit de s'engager en une Guerre étrangere, dans un tems où il avoit toujours lieu d'appréhender une deſcente de la part de Chriſtierne, à qui l'Empereur avoit accordé ſolemnellement ſa protection.

Il aima mieux tenter la voye de la Négociation: Il dépêcha un Ambaſſadeur à Lubec, qui ſe plaignit des entrepriſes du Roi de Suéde, & qui pria la Régence d'interpoſer ſa médiation pour faire retirer les Troupes de ce Prince d'une Iſle qui lui appartenoit. Frideric n'ignoroit pas le Traité que cette Ville avoit fait avec Guſtave, mais il vouloit eſſayer de le faire rompre, & pour y réüſſir, il fit répréſenter par ſon Ambaſſadeur à la Régence, l'intérêt qu'elle avoit de ne pas ſouffrir que la Suéde devint plus puiſſante; Que Guſtave étoit un Prince entreprenant, courageux & plein d'ambition, qui ne mettroit point de bornes à ſes Conquêtes, ſi ſes voiſins

ne

ne s'uniſſoient de bonne heure pour lui réſiſter : Que l'Iſle de Gotlande appartenoit légitimement à la Couronne de Dannemarc, & que Norbi n'en étoit en poſſeſſion, que parce que le Roi Chriſtierne ſecond lui en avoit confié le Gouvernement ; Et que ce Gouverneur étant rentré dans ſon devoir, il ne pouvoit ſe diſpenſer de le ſecourir comme ſon Sujet, & de défendre cette Iſle, comme un Domaine de ſa Couronne. Que cependant, il remettroit volontiers tous ſes droits au jugement des Villes Anſéatiques, plûtôt que de renouveller la Guerre dans le Nord, & qu'il conſentiroit même, que la Gotlande fut miſe en ſéqueſtre entre les mains de la Régence de Lubec, juſqu'au jugement définitif de cette affaire. 1525.

La Régence fut ébloüie d'une propoſition ſi plauſible. Elle ſe voyoit à couvert par là des pirateries de Norbi, & exempte en même tems de tenir une Flotte en Mer, pour couvrir les Conquêtes du Roi de Suéde, & d'ailleurs le ſéqueſtre la flattoit extrêmement. Elle aimoit beaucoup mieux faire les frais d'entretenir une Garniſon dans l'Iſle de Gotlande, que d'en

1525. voir Guſtave en poſſeſſion, qui s'en ſeroit peut-être ſervi un jour pour troubler leur commerce, & pour ſe rendre plus redoutable dans là Mer Baltique. Les Magiſtrats de cette Ville firent un Traité ſecret avec l'Ambaſſadeur de Frideric, par lequel ils s'engageoient de laiſſer paſſer le ſecours, qu'il voudroit jetter dans Visbi, & ils convinrent qu'il envoieroit enſuite un Ambaſſadeur à Guſtave, pour ſe plaindre de ſon invaſion dans l'Iſle de Gotlande, & que cet Ambaſſadeur ſeroit ſuivi de ceux des Villes Anſéatiques, qui offriroient leur médiation, avec proteſtation de ſe déclarer contre celui de ces Princes qui la refuſeroit.

Le Roi de Dannemarc fit embarquer des Troupes, qui par la connivence de ceux de Lubec, entrerent ſans peine dans Visbi. Il fit partir un Ambaſſadeur pour Stokholme, qui ſe plaignit à Guſtave de la part du Roi ſon Maître, qu'il eût aſſiégé une Place qui lui appartenoit, ſans lui avoir auparavant déclaré la Guerre. En même tems arriverent les Ambaſſadeurs des Villes Anſéatiques, qui propoſerent une tré-

ve

ve entre les deux partis. Ils démande- 1525.
rent une entrevuë des deux Rois à Malmogen, ils offrirent d'y intervenir comme Médiateurs de la part de leurs Maîtres, & ils exigerent cette entrevûë, d'une maniére qui ne laiſſoit que ce parti là à prendre, ou celui d'une Guerre ouverte & déclarée.

Conférence de Malmogen.

Guſtave ſurpris de l'apparence d'une Ligue formée contre lui, fut contraint de conſentir à la tréve & à cette entrevûë. Frideric qui étoit maître de la Ville de Malmogen, lui envoya pour ſa ſûreté quatre Sénateurs, & ſix autres Seigneurs de Dannemarc des plus conſidérables du Royaume; qui devoient demeurer en ôtage à Stokholme durant la conférence des deux Rois. Guſtave eût bien voulu ſe défendre de cette démarche. Mais la crainte de s'attirer une Ligue auſſi puiſſante que celle des Villes Anſéatiques, l'y détermina, & d'ailleurs, le déſir & l'eſpérance de ſe faire reconnoître par les Danois mêmes dans cette Conférence, pour Souverain légitime de Suéde, l'emporterent ſur la crainte de quelque infidélité. Il ſe rendit à Malmogen, accompagné

1525. du grand Maréchal Turciohanſon, & de deux autres Sénateurs, après avoir pris de nouveau un ſauf-conduit de Frideric, & la caution des Villes Anſéatiques pour ſa ſureté, ſi cependant il y en peut jamais avoir, pour un Roi qui paſſe dans le Royaume & ſous la puiſſance de ſes ennemis.

* On traita dans l'Aſſemblée des prétentions réciproques des deux Couronnes ſur l'Iſle de Gotlande. L'affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur, chaque parti produiſit de différens Titres. Bildius grand Maître de la Maiſon du Roi de Dannemarc, & Turciohanſon pour Guſtave, ſoûtinrent chacun les droits de leurs Maîtres, mais le grand Maréchal trahit la cauſe & les intérêts de la Couronne de Suéde dans la ſuite de la Conférence. Ce Seigneur ne regardoit qu'avec une ſecrette envie le bonheur & la puiſſance de Guſtave, & il avoit peine à ſouffrir pour Maître, un homme que peu de tems auparavant il avoit vû ſon égal. Il ſe laiſſa gagner par Frideric, dont il relevoit à cauſe des grands biens qu'il avoit en Dannemarc;

* Septembre.

marc ; Ce Prince le fit menacer de l'en dépoüiller, s'il s'obſtinoit trop opiniâtrement contre le grand Maître. Turciohanſon depuis cette menace ne ſe défendit que foiblement, il feignit même un rhume & une toux violente, pour ſe diſpenſer de parler. Guſtave à ſon défaut ne laiſſa pas de montrer avec beaucoup de force & d'éloquence, que cette Iſle avoit toujours fait partie du Royaume de Suéde, & que les Danois n'y étoient entrez qu'à la faveur du Traité de Calmar, & qu'en qualité de Rois de Suéde. Que perſonne n'ignoroit que le Roi Albert l'avoit engagée aux Chevaliers Teutoniques, pour la ſomme de vingt mille nobles à la roſe ; Que la Reine Marguérite avoit mis un impôt particulier ſur la Suéde pour la retirer : Que le Roi Eric ſon neveu & ſon ſucceſſeur s'y étoit retiré après ſon abdication, & que ce Prince l'avoit livrée aux Danois, au préjudice de la Couronne de Suéde. Guſtave par la force de ſes raiſons réduiſoit les Danois au ſilence. Mais les Ambaſſadeurs des Villes Anſéatiques, qui ne vouloient pas qu'on décidât rien ſur cette affaire, en renvoyerent

1525.

Guſtave y prouve les droits de la Suéde ſur la Gotiande.

1525. le jugement à la Régence de Lubec, ſous prétexte de terminer à l'amiable ce différend. Ils vouloient même que le Roi de Suéde fît retirer ſes Troupes, & que la Ville de Lubec mit Garniſon dans Visbi, ſuivant le Traité ſecret qu'ils avoient fait avec l'Ambaſſadeur de Frideric. Mais Guſtave s'y oppoſa avec fermeté. Il proteſta qu'il romproit plûtôt la Conférence & la Paix, que d'abandonner ſes Conquêtes: Et le Roi de Dannemarc, qui n'avoit propoſé le ſéqueſtre que pour leurrer ceux de Lubec, & qui d'ailleurs avoit jetté une bonne Garniſon dans Visbi, conſentit ſans peine, que chacun demeurât dans l'état où il ſe trouvoit, juſqu'au jugement définitif de la Régence.

Il fait une ligue offenſive & défenſive avec Frideric.

Ces deux Princes malgré leurs différends, ne laiſſerent pas de ſe donner des marques réciproques d'eſtime & de conſidération. Ils firent même une Ligue offenſive & défenſive contre Chriſtierne: Un intérêt commun les unit dans cette occaſion; On ne parla point du Traité de Calmar: Les deux Rois ſe promirent une amitié ſincere, quoique leurs Royaumes fuſſent, pour ainſi dire, ennemis.

Guſta-

Guſtave prit enſuite congé de Fride- 1525.
ric, & en ſortant de Malmogen, rencontra l'Ambaſſadeur de Lubec, * qui l'avoit engagé dans l'entrepriſe de l'Iſle de Gotlande. Ce Prince irrité de la perfidie de ceux de Lubec, naturellement fier & plein de feu, l'arrêta, & lui demanda avec un ton irrité, ce qu'étoient devenus le Traité & les promeſſes magnifiques de ſes Maîtrés. Il mit en même tems la main à ſon poignard, comme pour le tuer, mais un des Sénateurs qui l'accompagnoient, ſe jetta au devant, & l'Ambaſſadeur s'enfuit. Guſtave rentra ſur ſes Terres & dans ſon Royaume, & dit à ceux qui le ſuivoient, qu'il n'en ſortiroit jamais qu'à la téte d'une Armée.

On veut l'engager à ſe faire couronner.

Quelques Sénateurs, & ceux des Officiers de ſon Armée, qui avoient le plus de part à ſa confiance, prirent cette occaſion, pour le conjurer de ne plus différer la cérémonie de ſon Couronnement. Ils lui dirent qu'il étoit bien difficile, que le ſuccès de ſes Armes, & l'éclat de ſes Victoires n'excitaſſent la jalouſie de ſes voiſins, &

* Herman.

1525. & peut-être même, l'envie ſecrette des principaux de ſes Sujets: Que les uns & les autres ne le ſouhaittoient ni ſi heureux ni ſi puiſſant: Que pluſieurs Seigneurs Suédois avoient encore peine à le regarder comme leur Roi, ſous prétexte qu'il n'avoit pas été couronné. Ils lui dirent, que c'étoit une cérémonie abſolument néceſſaire pour conſacrer ſa Royauté, & même pour faire perdre à ſes envieux & à ſes ennemis ſecrets, l'eſpérance qu'il pût jamais arriver aucun changement dans ſa fortune.

Pourquoi il ne le veut point.

Guſtave n'ignoroit pas combien cette cérémonie étoit eſſentielle dans un Royaume électif: Mais cependant il ne pouvoit s'y reſoudre; qu'il n'eût auparavant fait réüſſir des deſſeins ſecrets, qu'il croioit néceſſaires au bonheur de ſon Régne; & à l'établiſſement de ſon autorité. Il étoit à la vérité reconnu pour Roi, il avoit la diſpoſition des Troupes & des Armées: Mais il ſe voyoit ſans fonds pour ſoûtenir la Guerre: Le Domaine étoit aliéné ou uſurpé: L'uſage des impôts paſſoit pour tyrannique: Le Peuple étoit réduit à une extrême miſere, & la Nobleſſe épuiſée par la longueur de la Guerre.

Le

Le Clergé au contraire étoit riche & puiſſant, & les Evêques ſur tout, s'étoient rendus maîtres des principales Forteresſes, & d'une partie même du Domaine & des droits de la Couronne. Il ſçavoit que ces Prélats exigeoient toujours du Prince avec grand ſoin, le jour de ſon Couronnement, des ſermens ſolemnels de les conſerver dans tous leurs Priviléges: Et bien loin de prêter ce ſerment, il étoit réſolu de révoquer tous ces Priviléges, qu'il regardoit comme des conceſſions forcées, & comme autant d'uſurpations ſur les droits du Souverain. 1525.

Il remercia cependant fort obligeamment ces Seigneurs, du zéle qu'ils faiſoient paroître pour ſes intérêts; Mais il leur dit, que la cérémonie de ſon Couronnement ne ſe pouvoit faire ſans de grandes dépenſes, & que l'Etat avoit des beſoins plus preſſans, & auſquels il falloit pourvoir inceſſamment; Qu'il apprenoit que le parti & les forces de Chriſtierne groſſiſſoient tous les jours: Que l'Empereur paroiſſoit réſolu de remettre lui-même ce Prince en poſſeſſion de ſes Etats: Qu'il étoit incertain, ſi ces Princes feroient leur deſcente en Suéde ou en Dan- Réponſe qu'il fait à ceux qui l'en prioient.

1525. Dannemarc, & qu'on avoit également beſoin d'une Armée de Terre & de Mer, pour s'oppoſer à leurs entrepriſes: Qu'il n'avoit cependant aucun fonds pour faire ces levées & l'armement néceſſaire. Qu'on n'ignoroit point qu'il avoit engagé tous les biens de ſa Maiſon, pour chaſſer les Danois du Roiaume. Qu'il venoit même de faire fondre juſqu'à l'argenterie de la Couronne au ſujet de l'entrepriſe de Gotlande, qu'on croyoit ſi néceſſaire pour la ſureté & pour la liberté du commerce. Qu'au reſte il ne pouvoit comprendre comment dans la miſére du Peuple, & dans la pauvreté de la Nobleſſe, épuiſée par de ſi longues Guerres, on pourroit doreſnavant ne pas demander du ſecours au Clergé, qui poſſedoit lui ſeul plus de la moitié des biens du Royaume, & qui ſe faiſoit peut-être encore un mérite ſecret auprès de Chriſtierne, de ne pas contribuer à la défenſe de l'Etat. Il ne voulut pas alors s'expliquer plus clairement, & il ſe contenta en les quittant de leur dire, que c'étoit à ſes amis & à ceux principalement qui l'avoient porté ſur le Trône, à lui procurer l'autorité néceſſaire pour s'y main-

maintenir avec gloire, au lieu de le flatter du ſpectacle d'une vaine cérémonie. 1525.

Ce Prince s'ouvrit enſuite plus particuliérement au Chancelier Larz Anderſon. C'étoit un homme d'une naiſſance obſcure, mais plein d'ambition, d'un génie élevé & de beaucoup d'étendue, habile & éloquent, hardi dans le conſeil, fertile en expédiens, & toujours rempli de grands deſſeins. Il étoit entré d'abord dans l'Ordre Eccléſiaſtique. Ses amis & ſa capacité lui avoient procuré la dignité d'Archidiacre dans l'Egliſe de Stregnez, & il eut même quelques voix dans une Election pour l'Epiſcopat. Mais trouvant ce chemin long & pénible pour s'élever, il ſe jetta dans les affaires, & s'attacha à la Cour, où il ne fut pas long-tems ſans ſe faire connoître & eſtimer de Guſtave. Ce Prince le trouvant ſçavant dans les Loix du Pays, & l'eſprit aigri contre le Clergé, de l'excluſion qu'il avoit euë pour l'Epiſcopat, réſolut de ſe ſervir de lui dans le deſſein où il étoit, d'abaiſſer un Corps qui lui étoit ſuſpect & redoutable. Il lui donna beaucoup de part dans ſa confiance, & il l'éleva même à la dignité

Hiſtoire & caractere de Larz Anderſon.

1525. gnité de Chancelier. Guſtave ſe voyant preſſé de ſe faire couronner, lui dit qu'il ne ſe croiroit jamais véritablement Roi, qu'il ne fût maître de toutes les Forteresſes des Evêques, & qu'il n'eût réüni à ſon Domaine les biens & les droits de la Couronne, que ſes prédéceſſeurs en avoient aliénez en faveur des Religieux & du Clergé. Mais il lui avoüa en même tems, qu'il craignoit que cette entrepriſe ne cauſât de nouveaux troubles dans l'Etat, & que les Suédois prévenus par le Clergé, ne lui fiſſent un crime de Réligion, de toucher à des biens que le Peuple appelloit conſacrez à Dieu, quoiqu'en effet, ils ne fuſſent conſacrez qu'à des gens oiſifs, remplis de luxe & de vanité, & toûjours prêts à ſacrifier le bien de l'Etat à leur ambition.

Guſtave lui découvre ſes vues ſecrettes.

Anderſon qui étoit imbu des nouvelles opinions de Luther, & qui peut-être ne prenoit les Religions différentes que pour des opinions de Philoſophie, entreprit en Courtiſan habile, & aux dépens de ſa conſcience & de la Religion, de confirmer ſon Maître dans un deſſein qu'il appercevoit lui être agréable. Il lui dit qu'il ne devoit

Conſeils de ce Miniſtre.

devoit pas ſe faire un ſcrupule, de prendre, dans les biens Eccléſiaſtiques, les ſecours néceſſaires pour défendre le Royaume, quand même le Clergé auroit acquis ces biens par des Fondations & des Legs pieux. Que l'Egliſe ne renfermoit pas les ſeuls Eccléſiaſtiques, mais tout le Corps des Fidelles. Qu'on n'ignoroit pas, que dans la Primitive Egliſe & dans ces tems heureux, où le nom d'Egliſe étoit commun à toute l'aſſemblée des Chrétiens, les Peuples étoient tous enſemble maîtres des biens, qui s'appellent à préſent Eccléſiaſtiques, & qu'ils employoient ces biens à l'utilité commune, & ſur tout au ſoulagement des Pauvres. Que les Eccléſiaſtiques s'étoient enſuite approprié le nom d'Egliſe, pour pouvoir ſous ce titre ſe rendre maîtres plus facilement de ces biens, dont tout au plus ils n'étoient que les diſpenſateurs & les œconomes. Que les biens du reſte des Chrétiens ne devoient pas être moins conſidérez comme biens de l'Egliſe, que les biens du Clergé. Que ce Corps ne faiſoit certainement que la plus petite partie de l'Egliſe, & qu'il devoit contribuer au bien de l'Etat 1525.

1525. l'Etat à proportion qu'il en tiroit d'utilité.

Qu'il convenoit cependant qu'il falloit des prétextes plus plauſibles même que le bien de l'Etat, pour empêcher que les Peuples, à qui le Clergé & les Réligieux font toujours regarder les entrepriſes ſur leur temporel, comme autant d'attentats ſur la Réligion, ne puſſent remuer. Que pour les guérir de leurs préventions, il devoit profiter de la réforme de Luther, qui commençoit à faire beaucoup de progrès dans le Royaume. Qu'à la faveur de cette Doctrine, qui attaquoit également la puiſſance temporelle & les richeſſes exceſſives du Clergé, il pourroit dans la ſuite s'emparer des Forteresſes des Evêques, & réünir à ſon Domaine tous les biens que ſes prédeceſſeurs en avoient aliénez avec plus de zéle que d'habileté.

Que le Pape Leon X. avoit à la vérité condamné Luther; Mais qu'on ſçavoit bien, que ce Docteur célébre n'étoit odieux à la Cour de Rome, que parce qu'il avoit été aſſez hardi pour en réprendre publiquement les abus & la corruption; Qu'après tout, ſes

ſes opinions qui pouvoient paſſer pour indifférentes à l'égard des autres Nations, tant que l'Egliſe ne ſe ſeroit pas expliquée dans un Concile Général, étoient cependant de la derniére importance pour l'établiſſement de ſon autorité en Suéde, & pour le ſuccès de ſes deſſeins. 1525.

Que les Peuples prévenus par les Docteurs Luthériens verroient avec plaiſir dépoüiller le Clergé & les Moines de leurs grands biens, ſur tout ſi on prenoit ſoin en même tems de diminuer les charges & les impôts. Qu'il n'y avoit qu'à rendre aux Gentilshommes les terres qui venoient de la Fondation de leurs péres, & qu'ils ne ſeroient pas tentez de s'oppoſer à une Doctrine, qui feroit rentrer de ſi grands biens dans leurs Maiſons. Que la plûpart des Religieux regardoient leurs Couvens, tout magnifiques qu'ils étoient, comme d'affreuſes priſons, & qu'il y en auroit pluſieurs qui en ſortiroient avec plaiſir, pour embraſſer une Religion qui les remettroit dans tous les droits de la ſociété civile. Que les Eccléſiaſtiques du ſecond Ordre ſe-

1525. ſeroient ravis d'être diſpenſez des vœux du célibat, & que la plûpart quitteroient avec plaiſir un concubinage ſcandaleux, pour un mariage légitime. Que les Evêques ſeuls, comme plus puiſſans & plus intéreſſez dans ce changement, pourroient s'y oppoſer, mais qu'heureuſement on n'étoit plus au Régne du Roi Canutſon, & qu'il n'y avoit plus d'Evêques en Suéde, en état de faire la Guerre à leur Souverain. Qu'il ne ſçavoit pas même, s'il ne lui ſeroit pas avantageux que ces Prélats perſiſtaſſent opiniâtrement dans l'ancienne Religion. Qu'ils étoient en petit nombre dans le Royaume. Qu'il ſeroit aiſé ſous différens prétextes de s'en défaire & de les bannir, au lieu que s'ils embraſſoient le Luthéraniſme, ils pourroient prétendre, en ſe mariant, de ſéculariſer leurs Evêchez, & de les ériger en Principautez ſéculiéres, ce qui le priveroit du principal fruit, qu'il eſpéroit tirer de l'établiſſement du Luthéraniſme dans ſon Royaume.

Qu'après tout, l'Archevêque Jean Magnus, Primat du Royaume, étoit un homme timide, irréſolu, ſans al-

lian-

alliance & ſans crédit en Suéde, & qui ſe tiendroit bienheureux d'obtenir aux dépens d'une partie de ſes biens, la liberté de n'être pas de la Religion dominante. Que les nouveaux Evêques de Stregnez & de Veſteras, à qui il venoit de procurer ces deux riches Benefices, n'avoient ni naiſſance, ni aſſez de crédit parmi leurs Peuples, pour oſer réſiſter à ſes volontez. Que les Evêques de Vexio & d'Abo, ne ſçavoient guères de quoi il étoit queſtion entre les Catholiques Romains & les Luthériens, & qu'il étoit bien aſſuré qu'ils avoient peu d'envie de s'en inſtruire. Que ces bons Prélats étoient ſans aucune littérature. Qu'ils ne ſeroient ſenſibles qu'à la diminution de leurs revenus, mais qu'ils avoient donné trop de priſe ſur eux par leur conduite peu réguliére, pour s'oppoſer aux projets du Souverain, & qu'ils prendroient ſans peine tous les partis qu'on leur propoſeroit, hors celui de quitter leurs plaiſirs. Qu'ainſi il ne reſtoit preſque que les Evêques de Lincopinc & de Scara qui puſſent traverſer ſes deſſeins. Que c'étoient à la vérité deux hommes entêtez de leur dignité, jaloux de leurs moindres 1525.

1525. droits, opiniâtres, toujours enclins au parti des Danois, malgré les cruautez de Chriſtierne, & qui ſe feroient ſur tout un mérite aux yeux du Peuple de la défenſe de la Religion. Mais qu'il ſeroit aiſé, quand le Luthéraniſme auroit été reçu une fois dans les Etats à la pluralité des voix, de faire un crime d'Etat à ces Evêques, de leur réſiſtance, & de les bannir enſuite du Royaume, avec tous ceux qui paroîtroient les plus attachez à l'ancienne Religion. Qu'après tout, il n'ignoroit pas que les commencemens des Régnes & des Empires n'étoient jamais ſans de grandes difficultez. Mais qu'il ſçavoit bien auſſi, que les Princes mêmes, que les Peuples ne ſouffroient d'abord qu'avec peine pour Maîtres, en étoient à la fin conſidérez comme Péres de la Patrie.

Guſtave ſe propoſe de faire changer la Suéde de Religion.

Guſtave goûta ſans peine des raiſons, qui étoient conformes au plan ſecret qu'il avoit formé pour aſſurer ſa domination. Ce Prince voyant bien que le crédit de l'Empereur empêcheroit toujours le Pape de ſe déclarer en ſa faveur, crut qu'il étoit à propos de ruïner ſon autorité en Suéde, & que rien n'y étoit plus propre que le Luthé-

théraniſme. Il ſe laiſſa aiſément pré- 1525.
venir en faveur de ces nouvelles opinions, qu'il ne regardoit peut-être même que comme l'effet de quelques diſputes de Théologiens, & il ſe perſuada en même tems, qu'il pouvoit juſtement embraſſer le parti, qui ſe trouvoit le plus favorable à l'établiſſement de l'autorité Royale, que la plûpart des Souverains ne diſtinguent jamais, ou ne veulent jamais diſtinguer du bien de l'Etat.

Pourquoi il n'en donne pas l'exemple.

Ce Prince ſe ſeroit volontiers déclaré en faveur du Luthéraniſme, mais ce n'étoit pas aſſez pour l'entier ſuccès de ſes deſſeins, qu'il changeât de Religion, il auroit même été dangereux qu'il en eût changé ſi promptement. Il falloit dans le commencement d'une autorité naiſſante, que ce changement commençât par le Peuple, & que le Prince ne parut enſuite embraſſer cette Doctrine que par conformité, & même par complaiſance pour ſes Sujets. Mais tous les Suédois, n'avoient pas le même penchant pour les nouvelles opinions que ce Prince, ni un intérêt ſi preſſant à changer de Religion. Guſtave comprit bien que ce changement ne ſeroit pas l'ouvrage

1525. d'une ſeule année : Il prévit même de grandes difficultez dans l'exécution de ce deſſein.

Il n'ignoroit pas qu'il y auroit un grand nombre de Seigneurs dans le Royaume, & même dans ſa Cour, qui s'oppoſeroient à ſon entrepriſe, & qui ſe détacheroient de ſes intérêts, au moindre ſigne qu'il feroit paroître de vouloir abolir l'ancienne Religion. Mais d'un autre côté, ce Prince ne pouvoit ſe réſoudre à ſe voir chargé du ſoin & de la défenſe de l'Etat, pendant que les meilleures Fortereſſes, les droits de la Couronne, & la plus grande partie des biens du Royaume, étoient entre les mains de gens, qui ne s'en ſervoient ſouvent que pour combattre l'autorité Souveraine, & pour favoriſer les ennemis de la Nation. Il ſemble qu'il aima mieux s'expoſer à une Guerre Civile, & hazarder même ſa Couronne, que de régner avec tant de dépendance, ou plûtôt il ſe vit ſi puiſſant & ſi révéré des Peuples, qu'il ne douta pas, qu'il ne pût ſans péril réünir à ſon Domaine une partie des biens du Clergé, ſous le prétexte ſpécieux d'une réforme, & du bien de l'Etat.

Gu-

Guſtave ſe conduiſit dans un deſſein ſi important, & dans une affaire ſi délicate, en homme habile & en grand politique. Il cacha avec un ſoin extrême ſes ſentimens, ſur les nouvelles opinions de Luther. Mais en même tems, il donna un ordre ſecret au Chancelier Anderſon de protéger, comme à ſon inſçu, Olaüs Petri & les autres Docteurs Luthériens, & même d'en attirer des Univerſitez d'Allemagne, afin que le Luthéraniſme ſe répandit plus promptement dans tout le Royaume. 1525. Anderſon par ſon ordre protége les Prédicateurs Luthériens.

Olaus & les autres Luthériens, aſſurez de la protection du Chancelier, travailloient avec ſoin à établir leur Doctrine. Ils l'expoſoient tous les jours dans leurs Sermons avec un zêle & une ardeur inconcevable. La plûpart de ces nouveaux Docteurs avoient l'avantage de la ſcience & de l'éloquence ſur le Clergé, & même certain air de régularité que donnent & qu'inſpirent toujours les premiéres ferveurs d'une nouvelle Religion. Ils étoient écoutez avec plaiſir par le peuple, qui court toujours après les nouveautez, qui ne lui ôtent rien, & qui ne tendent qu'à abaiſſer les Supérieurs, & Heureux ſuccès de leurs ſermons.

1525. une apparence de faveur, qui ſe répandoit imperceptiblement ſur ces Miniſtres, leur attiroit l'attention & la complaiſance des Courtiſans & de la premiére Nobleſſe, qui ne voyoient encore que les Prélats attaquez.

Pendant que ces Docteurs prêchoient publiquement le Luthéraniſme, Guſtave de ſon côté, cherchoit avec application différens prétextes, pour ruïner la puiſſance temporelle des Evêques & du Clergé. Il attaqua d'abord les Eccléſiaſtiques du ſecond Ordre. Il rendit ſucceſſivement pluſieurs Déclarations contre les Curez, & en faveur du Peuple, afin d'intéreſſer les Séculiers contre le Clergé, & pour accoûtumer inſenſiblement les Peuples à voir dépouïller les Eccléſiaſtiques de la plûpart de leurs droits.

Extorſions des Curez de Suéde réprimées.

* Les Curez dans ce Royaume tiroient, pour ainſi dire, tribut de certains pechez publics. Ils exigeoient, avec beaucoup de rigueur, des amendes conſidérables de ceux qui alloient à la chaſſe ou à la pêche pendant le Service Divin, ou qui avoient abuſé de

* Loccen. Pufend.

de leurs fiancées avant la célébration solemnelle du Sacrement de Mariage. 1525.

Le Roi rendit nne Déclaration, qui aboliſſoit ce droit, & qui défendoit aux Curez d'exiger dans la ſuite ces ſortes d'impôts. Ce Prince fit publier une autre Déclaration, qui leur défendoit d'employer contre leurs ennemis particuliers, ou contre leurs créanciers, les Foudres de l'Egliſe. Les Evêques & leurs Officiaux avoient fort étendu la juriſdiction Eccléſiaſtique, ils tiroient à eux toutes les affaires du Royaume, ſur le moindre rapport qu'elles avoient à la Religion, un ſerment fait dans un Traité, l'intervention ſouvent mandiée d'un Eccléſiaſtique, la moindre diſpute ſur un Contract de Mariage, faiſoient ſortir une affaire des Tribunaux ordinaires, ce qui rendoit le Clergé puiſſant & redoutable. Guſtave caſſa abſolument cette Juriſdiction, ſous prétexte, que la diſcuſſion des procès ne convenoit pas avec la fonction ordinaire des Eccléſiaſtiques, & il ordonna par la même Déclaration au Clergé, de ſe pourvoir pour ſes propres affaires devant les Juges Séculiers, à qui il renvoya la

Autre déclaration qui ſupprime les tribunaux Eccléſiaſtiques.

1525. connoiſſance & le jugement de tous les procès.

Nouveau coup porté aux Evêques.

Enfin il rendit une derniére Déclaration contre les Evêques, qui leur défendoit expreſſément, de s'approprier davantage les biens & la ſucceſſion des Eccléſiaſtiques de leurs Diocéſes, au préjudice de leurs légitimes héritiers, & il ordonna à ces Prélats, de répréſenter devant le Sénat les Titres, en vertu deſquels ils exigeoient les droits d'amende & de confiſcation. Ce Prince faiſoit ſuccéder ces Déclarations l'une à l'autre, & elles ne paroiſſoient qu'à proportion du progrès que faiſoit le Luthéraniſme. La conduite du Roi excitoit la curioſité & attiroit l'attention de tous les Suédois. Chacun en parloit ſuivant ſon intérêt ou ſon inclination. Les Seigneurs & les Gentilshommes, ſans ſe mettre fort en peine de la Doctrine nouvelle qu'on leur prêchoit, ſçavoient bon gré à Guſtave d'affoiblir la puiſſance du Clergé, qui leur étoit odieuſe, & quelques-uns mêmes des plus conſidérables du Royaume ſe déclaroient déja hautement pour les Luthériens, dans la vûë de ſe reſſaiſir, à la faveur de cette Doctri-

Ces changemens approuvez des Séculiers.

trine, des biens que leurs Ancêtres avoient donnez pour la fondation de tant de riches Monaſtéres, dont le Royaume étoit rempli. 1525.

Ceux même d'entre le Peuple qui avoient quelque connoiſſance des affaires du monde, n'étoient pas fâchez que la puiſſance du Clergé fût modérée, ou du moins qu'on abolît une partie de tant d'extorſions, dont on diſoit que l'invention venoit de la Cour de Rome, & que l'on couvroit du nom de Dîmes, d'Indulgences & d'Aumônes, & ils voyoient ſur tout avec plaiſir, que le Prince mettoit ordre aux vexations que les Officiaux & les autres Miniſtres des Evêques faiſoient dans tout le Royaume, ſous le nom ſpécieux de correction & de jugement Eccléſiaſtique.

Mais le Clergé & ſes Religieux ſouffroient impatiemment qu'on donnât atteinte à leur autorité, ou qu'on les troublât dans la poſſeſſion de leurs Priviléges. Le Roi ſans s'embaraſſer de leur mécontentement, mit ſes Troupes en quartier d'hyver ſur leurs Terres, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé entreprendre; & il fit même loger la Cavalerie juſques dans les Ab-

Les Religieux attaquez à leur tour.

1525. Abbaïes, & dans les Monaſteres, ſous prétèxte que les Païſans étoient ruinez, mais en effet pour contenir les Moines par la préſence & par la terreur de ſes ſoldats. Ses Officiers de Juſtice mirent en cauſe, & attaquerent enſuite par ſon Ordre, les Chartreux du riche Monaſtére de Griphysholme, qui reconnoiſſoient les Ancêtres de ce Prince pour leurs Fondateurs. On obligea ces Religieux de juſtifier la donation, ou l'acquiſition des grands biens dont ils joüiſſoient. Les Chartreux ſe trouvant dépourvûs de Titres, eurent recours à la preſcription. Ils répréſenterent, qu'ils tenoient la plûpart de leurs biens de la piété des Seigneurs de Vaſa, mais qu'ils en avoient perdu les Titres, pendant la confuſion & le déſordre des Guerres Civiles. Le Roi ſans s'arrêter à la preſcription, fut réünir à ſon Domaine particulier les biens de ce Monaſtére qui venoient de ſa Maiſon. Il chaſſa même ces Moines de leur Couvent, ſous prétexte qu'il étoit bâti ſur ſes Terres. Peut-être y avoit-il du reſſentiment, de ce qu'ils avoient refuſé de le recevoir dans leur Maiſon, pendant la perſécution de Chriſtierne. Peut-être auſſi que c'é-

Chartreux chaſſez de Griphyſolme.

toit pour preſſentir le gout du Peuple, & pour faire naître en même tems dans l'eſprit de la Nobleſſe, le deſſein de rentrer à ſon exemple dans les Fondations de leurs péres. 1525.

Les Docteurs Luthériens pour faire leur cour, diſoient hautement aux principaux Seigneurs du Royaume, qu'ils étoient trop long-tems les dupes du Clergé & des Moines. Que le Purgatoire leur coûtoit les biens les plus ſolides de leurs Maiſons. Qu'à la faveur de cette pieuſe fraude, les Moines ſur tout, leur avoient enlevé ces grandes Terres, dont ils joüiſſoient ſi mollement. Qu'ils devoient rentrer dans leur ancien patrimoine, comme dans un bien uſurpé, ſans s'effrayer d'un feu imaginaire, & ſans ſe laiſſer perſuader, que les priéres ni le chant de quelques Moines fuſſent capables d'en adoucir la rigueur, quand même il y auroit un Purgatoire.

Olaüs publia en même tems, une verſion Suédoiſe du Nouveau Teſtament, & cette verſion n'étoit qu'une Traduction de celle que Luther venoit de faire imprimer en Allemand. Les diſciples d'Olaüs recommandoient

Verſion Suédoiſe du Nouveau Teſtament.

1525. la lecture de ſes Ouvrages dans leurs Sermons, ils en vantoient la néceſſité & le mérite, & ils répandirent avec grand ſoin ce Livre dans tout le Royaume, dans la vûë que le peuple, & particuliérement les femmes ſeroient ravies de pouvoir juger par elles-mêmes, des différends de la Religion, & qu'elles ſe laiſſeroient bien plûtôt prendre à l'autorité de quelques paſſages, traduits conformément à la Doctrine qu'on leur prêchoit, qu'elles ne ſongeroient à révoquer en doute la fidélité de la Traduction.

Les Evêques de Suéde ne douterent point que la verſion d'Olaüs ne partît de la même main, qui venoit d'attaquer leurs Priviléges. Ils apperçurent qu'on n'attaquoit la Religion, que pour ruiner enſuite leurs Dignitez. Ils voyoient dans la conduite du Roi une ſuite de projets & de deſſeins, auſquels il leur paroiſſoit bien difficile de s'oppoſer. Cependant comme ce Prince cachoit avec ſoin ſon penchant pour le Luthéraniſme, & qu'il faiſoit toujours à l'extérieur profeſſion de la Religion Catholique, ces Prélats crurent qu'ils ne pouvoient, ſans l'offenſer témoigner qu'ils le ſoup-

con-

çonnaſſent d'être ennemi de la Religion. 1525.

Ils jugérent qu'ils devoient diſſimuler comme lui, mais ils allerent le trouver en Corps, pour le prier d'agréer qu'on fît le procès à Olaüs & à ſes Sectateurs, comme à des Hérétiques notoires. L'Archevêque d'Upſal qui portoit la parole, lui répréſenta, que la Traduction de ce Docteur n'étoit qu'une copie de celle de Luther, condamnée par le S. Siége, & par les plus fameuſes Univerſitez de l'Europe. Il lui remontra enſuite en peu de mots, & avec beaucoup de reſpect & de modération; Que ſes derniéres Déclarations ne pouvoient lui avoir été inſpirées que par les ennemis de la Religion. Qu'elles violoient les immunitez de l'Egliſe, & même les Priviléges de la Nation. Il le pria au nom de tout le Clergé du Royaume de vouloir les révoquer, & il l'exhorta, dans des termes également touchans & reſpectueux, de ſe rendre le protecteur de la Religion & de ſes Miniſtres. Remontrances du Clergé de Suéde.

Le Roi lui répondit, que le Clergé s'étant emparé des droits & du Domaine de la Couronne, pendant les Réponſe adroite de Guſtave.

1525. Guerres Civiles, il ne devoit pas trouver mauvais que ſes Officiers en fiſſent une recherche exacte. Qu'il ne redemandoit que les biens uſurpez, ou injuſtement aliénez. A l'égard d'Olaüs, il lui dit avec une indifférence apparente, qu'il étoit prêt de le lui abandonner, comme tous ſes autres Sujets qui ſeroient convaincus d'Héréſie. Mais qu'il ne pouvoit lui refuſer la juſtice de l'entendre avant que de le condamner. Il ajouta qu'on lui avoit toujours parlé avantageuſement de la conduite & des mœurs de cet Eccléſiaſtique, que l'envie & la jalouſie de ſes Confréres, pouvoient avoir beaucoup de part dans les accuſations qu'on intentoit contre lui, & que ce n'étoit pas d'aujourd'hui que la plûpart des Théologiens traitoient indifféremment d'Hérétiques, tous ceux qui n'étoient pas de leur ſentiment, ſouvent ſur des queſtions frivoles de Scholaſtique, peu importantes à la Religion.

L'Archevêque fut également ſurpris & fâché, que le Roi ne regardât l'affaire d'Olaüs que comme une querelle de Théologiens oiſifs & entêtez. Il lui offrit avec chaleur de convaincre cet Eccléſiaſtique en préſence de ſa

ſa Majeſté & de tout le Sénat, de plu- 1525.
ſieurs erreurs très-dangereuſes, ſans ſonger que de pareils témoins, ſont toujours les juges des Conférences auſquelles ils aſſiſtent. Le Roi qui étoit bien aiſe d'accoutumer, par ſon exemple, ſes Sujets à examiner la Religion, accepta auſſi-tôt la propoſition de l'Archevêque, & on convint que cette Conférence ſe feroit à Upſal.

Le Roi s'y rendit accompagné du Sénat, & ſuivi de toute ſa Cour. Olaüs parut dans l'Aſſemblée avec toute la confiance que lui donnoit la protection ſecrette du Prince. Les Evêques refuſerent d'entrer en conférence avec lui, ſous prétexte de leur Dignité, qui les rendoit ſes Juges, & peut-être auſſi dans la crainte de ſe commettre avec un homme ſçavant & éloquent. Ces Prélats lui oppoſerent un Théologien célébre appellé Gallus. Conférence d'Upſal.

* Le Roi ordonna qu'on écrivit les Actes de cette Conférence. Les deux Docteurs diſputerent long-tems ſur le Purgatoire, les Indulgences, la Communion ſous les deux eſpéces, le célibat des Prêtres, & ſur la puiſſance tem-

* *Bazius, Hiſtor. Eccléſiaſ. Suec.*

1525. temporelle & les dignitez du Clergé, ſans pouvoir cependant convenir entre eux de la nature des preuves, dont ils devoient ſe ſervir. Le Docteur Catholique employoit indifféremment l'autorité de l'Ecriture Sainte, la Tradition, les Peres & les Conciles. Mais Olaüs ſe renfermoit obſtinément dans l'autorité ſeule de l'Ecriture ſainte, & il vouloit obliger ſon adverſaire à lui prouver les Dogmes, & même la Diſcipline de l'Egliſe, par autant de paſſages formels du Nouveau Teſtament.

Il lui demandoit entr'autres choſes avec beaucoup de vehémence, qu'il lui montrât dans l'Evangile, & qu'il lui prouvât par l'exemple des Apôtres, que les Evêques pouvoient poſſéder des Principautez & des Dignitez ſéculiéres, & ſe ſervir, comme ils faiſoient tous les jours, des foudres de l'Egliſe contre leurs ennemis, & pour des intérêts purement temporels. Les Courtiſans, qui ſont toujours de la Religion du Prince, applaudiſſoient tout haut à Olaüs. Quelques Sénateurs demanderent à Gallus, s'il étoit poſſible que l'Ecriture Sainte, ne renfermât pas toutes les preuves néceſſaires pour

pour ſoûtenir ſa Confeſſion de Foi. Le Docteur Catholique leur répondit, qu'il ne pouvoit abandonner les preuves qu'il tiroit de la Tradition en matiére de Diſcipline, ſans trahir la cauſe qu'il défendoit, mais que quand même il n'emploieroit que l'autorité de l'Ecriture Sainte, il ne conſentiroit jamais, que ſon adverſaire ſe ſervit d'une Traduction auſſi infidelle que la ſienne. 1525.

Olaüs alloit répondre pour défendre ſa Traduction, & il l'auroit aſſurément mal défenduë. Il ne lui auroit pas été aiſé de juſtifier les fautes, qu'il avoit commiſes dans cet Ouvrage après ſon maître. Mais le Roi craignant que Gallus ne le convainquît d'avoir corrompu le Texte Sacré, pour l'ajuſter à ſes opinions, termina tout d'un coup leur diſpute & la Conférence. Il pria l'Archevêque de faire de ſon côté une Traduction du Nouveau Teſtament, pour la confronter avec celle d'Olaüs. Il l'aſſura qu'il la liroit avec plaiſir. Il lui répréſenta pour l'engager à y travailler, que cet Ouvrage ſeroit d'autant plus utile dans le Royaume, que la plûpart des Curez en Suéde entendoient peu la Langue Latine, & qu'ils étoient expoſez tous

Guſtave rompt la conférence.

les

1525. les jours à donner de mauvaiſes explications au Textes Sacré, pour ne le pouvoir pas lire dans leur Langue naturelle. Il ajouta à ces raiſons quelques careſſes qu'il fit en particulier à ce Prélat, & le congédia, en l'aſſurant qu'il ne ſouffriroit point qu'il ſe paſſât rien dans le Royaume au ſujet de la Religion, ſans ſon conſeil, & ſans ſa participation.

L'Archevêque d'Upſal propoſe de faire traduire le nouveau Teſtament.

L'Archevêque ébloüi par ces raiſons ſpécieuſes, & par les careſſes du Prince, convoqua à Stokholme les ſix Evêques ſes Suffragans, & les principaux du Clergé Séculier & Régulier. Il leur répréſenta la néceſſité de faire promptement une Traduction du Nouveau Teſtament, pour l'oppoſer à celle d'Olaüs. Il leur dit que le Roi le ſouhaitoit. Que c'étoit un moïen infaillible de plaire à ce Prince, & de le retenir dans leur Communion. L'Evêque de Lincopinc s'oppoſa avec beaucoup de chaleur à l'entrepriſe de cet Ouvrage. Il répréſenta à l'Aſſemblée, que Jéſus-Chriſt avoit laiſſé l'interprétation de l'Ecriture Sainte, aux Evêques & aux Docteurs de ſon Egliſe, afin que les ignorans & les gens ſimples n'euſſent pas occaſion d'en

Oppoſitions de l'Evêque de Lincopinc.

d'en diſputer; Qu'une Traduction au contraire, dans la conjoncture préſente, ne ſerviroit qu'à augmenter le progrès que faiſoit le Luthéraniſme dans le Royaume; Que le Peuple à la faveur de ce Livre voudroit s'ériger en Juge des Controverſes; Que l'Egliſe & la Religion ne ſouffroient point d'examen: Qu'il n'avoit jamais approuvé la Conférence d'Upſal. Qu'il falloit commencer par excommunier Olaüs & ſes Sectateurs. Que l'Evêque de Stregnez, qui étoit ſon Supérieur, devoit le faire arrêter & lui faire ſon procès, ou l'envoyer à Rome, & que ces ſortes d'Hérétiques ne devoient ſe convaincre que par le fer & par le feu. 1526.

L'Archevêque, malgré ces remontrances, ne trouva pas à propos de refuſer au Roi une choſe ſi juſte, & à laquelle même, il s'étoit engagé en quelque maniére dans la Conférence d'Upſal. Il perſévéra dans ce deſſein, malgré toutes les oppoſitions de l'Evêque de Lincopinc, qui lui reprocha en pleine Aſſemblée, qu'il perdroit la Religion par ſon excès de complaiſance pour la Cour. La traduction ne laiſſe pas de ſe faire.

Le Clergé Séculier * & les Religieux

* Pufend.

1526. gieux partagérent entre eux tout l'Ouvrage, afin qu'il fût plûtôt achevé. Les premiers ſe chargérent de la Traduction des quatre Evangeliſtes, des Actes des Apôtres & des Epîtres de S. Paul. Les Religieux mandians entreprirent de traduire les Epîtres de S. Pierre, de S. Jean, de S. Jacques & de S. Jude, & on confia aux Chartreux la Traduction de l'Apocalypſe.

Progrès du Luthéraniſme.

Olaüs fier du ſuccès, qu'il ſe vantoit d'avoir emporté dans la Conférence d'Upſal, en publia les Actes, qu'il fit imprimer d'une maniére qui lui étoit avantageuſe. Il ſe maria enſuite publiquement, quoiqu'il fût Prêtre, pour autoriſer, par un exemple peu difficile, la Doctrine qu'il prêchoit. Pluſieurs de ſes Confréres l'imitérent ſans peine, & ils prirent publiquement la qualité de Luthériens, comme une ſauvegarde, pour ſe défendre contre leurs Supérieurs, & pour ſoûtenir ces mariages ſcandaleux. La plûpart des Seigneurs faiſoient prêcher des Miniſtres dans leurs Châteaux, les uns par curioſité, & touchez ſimplement de leur éloquence, d'autres par complaiſance pour le Prin-

Prince, & peut-être auſſi, dans la vûe de s'approprier les Terres de l'Egliſe qui ſe trouvoient à leur bienſéance. 1526.

Guſtave apperçut avec beaucoup de joye une révolution ſi prompte dans la Religion. Ce Prince qui ne faiſoit éclater ſes deſſeins qu'à proportion que le Luthéraniſme faiſoit de progrès, crut alors qu'il pouvoit ſans péril, ſe rendre maître d'une partie des biens du Clergé. Il convoqua dans cette vûë le Sénat de Stokholme, ſur des avis qu'il ſe faiſoit donner de tems en tems, & qu'il faiſoit répandre adoitement dans tout le Royaume, que l'Empereur ſe diſpoſoit à marcher lui-même avec toutes les forces de l'Empire, pour rétablir le Roi Chriſtierne.

Guſtave ſe propoſe de dépouiller le Clergé d'une partie de ſes biens.

Les Sénateurs ne furent pas plûtôt arrivez à Stokholme, qu'il les pria de travailler inceſſamment à mettre le Royaume en état de n'être pas ſurpris par les ennemis. Ces Seigneurs, qui tenoient la plûpart leur fortune & leurs dignitez de ce Prince, devinérent ſans peine ſes intentions, & ils lui répondirent conformément à ſes vûes, que le Peuple étoit

1525. étoit épuiſé par les Guerres, que la Suéde ſoûtenoit depuis ſi long-tems. Que d'ailleurs les Négocians de Lubec & des autres Villes Anſéatiques, ruinoient abſolument le Royaume, par le Privilége qu'ils avoient extorqué de faire ſeuls le commerce de la Suéde, & même ſans payer aucuns droits. Qu'il ne devoit pas eſpérer de faire entrer de l'argent dans ſon Epargne, à moins que d'ouvrir indifféremment tous les ports du Royaume aux Marchands des autres Nations. Mais qu'il falloit payer la Ville de Lubec, avant que d'abolir les Priviléges qu'on avoit été forcé de lui accorder, & qui tenoient lieu d'intérêt pour l'argent & le ſecours que la Régence de cette Ville avoit prêté contre les Danois. On convint également dans le Sénat de la néceſſité, & en même tems de l'impuiſſance de ſatisfaire cette Ville.

Le Chancelier en ouvre l'avis.

Le Roi, ſous prétexte de ſoulager le Peuple, fit propoſer par ſon Chancelier, de prendre, pour l'entrétien & pour la ſubſiſtance des Troupes, les deux tiers des Dîmes, qui appartenoient la plûpart aux Evêques ou à de riches Abbés, & ce Miniſtre adroit

droit insinua en même tems, qu'on pourroit se servir de l'Argenterie superflue des Eglises, & même des cloches inutiles, pour payer la Régence de Lubec, & il représenta que par ce moyen, on aboliroit tout d'un coup des Privileges, qui ruïnoient également le Prince & ses Sujets. 1526.

L'autorité & la puissance de Gustave étoient déja si solidement établies, que les délibérations du Sénat n'étoient presque plus qu'une vaine cérémonie. Tous les Sénateurs approuvérent avec beaucoup de soumission cet expédient. On en dressa un Arrêt solemnel, le Roi nomma des Commissaires, qui s'emparérent dans toutes les Provinces de l'argenterie & des cloches, qu'ils trouvérent inutiles & superflues dans les Eglises, & ils mirent en même tems dans des Greniers publics, les dîmes & les grains destinez pour la subsistance des Troupes. Le Sénat l'approuve.

Cette ordonnance du Sénat, fut un coup de foudre qui surprit & qui accabla les Evêques & le Clergé. Ils virent qu'on avoit mis sur le Trône un Prince puissant & habile, ennemi de leur Remonstrances inutiles de l'Archevêque.

1526. leur autorité, mais qui ſçavoit cacher ſa haine & ſes deſſeins, ſous le prétexte toujours plauſible du bien de l'Etat. L'Archevêque d'Upſal lui porta ſes plaintes, & il lui dit que ſes Officiers exerçoient des Brigandages dans toutes les Egliſes du Royaume, qu'à peine on auroit pû craindre des Hérétiques & des Fanatiques les plus emportez.

Guſtave qui par une action de ſi grand éclat s'étoit laiſſé voir, pour ainſi dire, à découvert, lui répondit avec beaucoup de hauteur, que les biens qu'il avoit fait ſaiſir, ſeroient plus utilement employez à la défenſe de l'Etat, que pour entretenir le faſte & l'orgueil de la plûpart des Eccléſiaſtiques, & là deſſus il le congédia, ſans lui vouloir donner une plus longue Audience.

Mécontentement des Catholiques.

Cette réponſe & la conduite violente des Officiers de ce Prince irritérent au dernier point, la plûpart des Catholiques zêlez du Royaume. Les Eccléſiaſtiques, & ſur tout les Religieux, ſe déchaînérent horriblement contre lui. Ils ſemérent parmi le Peuple des libelles injurieux, où ils le traitoient publiquement d'héré-

tique

tique & d'excommunié. Quelques-uns mêmes, plus mutins & plus emportez, propoſoient de révoquer ſon Election. Le petit Peuple qu'on gouverne toujours, quand on le ſçait prendre par la Religion, entra avec ardeur dans leur reſſentiment. Les Payſans ſur tout, ſouffroient impatiemment qu'on enlevât leurs cloches & les croix d'argent de leurs Egliſes, qui faiſoient ſouvent la partie la plus eſſentielle de leur culte. Les Payſans naturellement féroces, prévenus par leurs Curez, regardoient cette conduite du Prince, comme un attentat ſur la Religion & ſur leur liberté. Quelques-uns prirent les armes, pourſuivirent les Commiſſaires, & enleverent leurs cloches, qu'ils rapportérent comme en triomphe dans leurs Villages. 1526.

Il ſe faiſoit tous les ans, en cette ſaiſon, une Foire conſidérable proche d'Upſal, où il ſe trouvoit une affluence extraordinaire de Peuple, de toutes les Provinces circonvoiſines. C'étoit comme une eſpéce d'Etats pour les Payſans. Ils y traitoient de leur négoce, des intérêts de chaque Province, & ſur tout des différens qu'ils Ils ſont ſur le point d'exciter une révolte.

1526. pouvoient avoir au ſujet de la conſervation de leur liberté & de leurs Priviléges. Les Mécontens réſolurent de profiter de cette Aſſemblée, pour exciter quelque révolte ; Ils firent ſecrettement diſpoſer les principaux de ces Payſans, à demander hautement la révocation du dernier Arrêt du Sénat, au ſujet des dîmes & des cloches de leurs Egliſes.

Guſtave n'ignoroit rien de leurs deſſeins ; L'argent qu'il répandoit libéralement, faiſoit qu'il ne manquoit jamais de ces gens, qui courent après les ſecrets, & dont l'intérêt & le gain ſont de connoître ſans être connus. Il apprit par ces eſpions, que les Payſans prévenus par les Moines & par le Clergé, ſe diſpoſoient à prendre les armes à la Foire d'Upſal, ſi on ne reſtituoit aux Egliſes de leurs Villages, les cloches qu'on avoit enlevées.

Guſtave les prévient.

Le Roi prévint les Mécontens. Il ſe rendit lui-même à cette Foire à la tête d'un Corps de Cavalerie. Son arrivée imprévûë ſurprit & fit trembler les plus mutins. Il leur parla d'abord avec un certain air de grandeur & d'autorité, & en Prince qui a droit de

le commander, & qui ſçait ſe faire 1526.
obéïr. Il leur demanda fiérement, qui
les avoit chargez du ſoin du Gouver-
nement, pour vouloir ſe méler de cen-
ſurer les délibérations du Sénat, &
s'ils avoient oublié, que les Evêques &
tout le Clergé étoient plus ennemis
de leur patrie que les Danois mêmes.
Il leur dit enſuite comme pour les ga-
gner, & pour les intéreſſer dans ſa con-
duite, qu'il n'avoit en vûë que leur ſou-
lagement, par l'Arrêt qu'il avoit ren-
du avec le Sénat au ſujet des Dîmes;
Que dans le beſoin preſſant de payer
ceux de Lubec, on avoit mieux ai-
mé tirer quelque ſecours du Clergé,
que de les accabler par de nouveaux
impôts. Guſtave ſe flattoit de les
adoucir & de les faire entrer dans ſes
ſentimens par ce diſcours. Mais la
populace s'étant récriée avec férocité,
qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'on
changeât la Religion, ni qu'on en-
levât leurs cloches & l'argenterie de
leurs Egliſes, le Roi irrité de leur
audace, commanda à ſes Troupes de
faire feu ſur les mutins. Ces Payſans
effrayez de la contenance des Cava-
liers, qui avoient la carabine couchée
en jouë, ſe jettérent à genoux, & lui

1526. demandérent pardon. Guſtave fit arrêter les plus mutins, les autres ſe cachérent dans la multitude, ou s'échapérent par leur obſcurité. L'Aſſemblée ſe diſſipa en un inſtant, & chacun ſe retira avec précipitation, plein de reſpect & de crainte pour un Prince, qui ſçavoit ſi bien ſe faire obéïr.

Hiſtoire d'un faux Nils Sténon.

Guſtave n'eut pas plûtôt diſſipé par ſa préſence cette Aſſemblée ſéditieuſe, qu'il ſe forma une nouvelle conjuration pour le détrôner. Un Palfrenier appellé Hans, de la Paroiſſe de Biorchaſtra dans la Veſtmanie, forma un deſſein, qui n'avoit rien de la baſſeſſe de ſa condition. Il entreprit de ſe faire paſſer pour le fils aîné du défunt Adminiſtrateur, quoique ce jeune Prince fut mort un an auparavant. Il ſe flattoit, & il s'étoit laiſſé perſuader par quelques Mécontens, que les Suédois, irritez, de la conduite de Guſtave, ſe diſpoſeroient aiſément à lui faire remplir ſa place, plûtôt que de ſouffrir aucun changement dans la Religion.

Son adreſſe.

Cet impoſteur étoit bien fait, hardi, parloit avec facilité, & il avoit même l'air meilleur & plus noble, qu'il

qu'il ne convenoit à ſa naiſſance & à ſon éducation. Il parcourut toute la Dalécarlie, ſous le nom de Nils Sténon. Il ne paroiſſoit que dans les lieux les plus écartez, & qui avoient le moins de commerce & de rélation à la Cour. Il reſtoit peu dans un même endroit, & il ne ſe montroit jamais qu'avec beaucoup de réſerve & de précaution. Il publioit que Guſtave ne pouvoit le ſouffrir, parce qu'il ſembloit lui reprocher la place qu'il occupoit, & qu'il avoit enlevée à une Maiſon, à qui il devoit cependant ſa fortune & ſon élévation; Que ce Prince violent ne le regardoit jamais qu'avec des yeux pleins de fureur; Que plus d'une fois il avoit mis la main à ſon poignard pour le tuer; Que la Princeſſe ſa mére, qui craignoit à tous momens pour ſa vie, lui avoit conſeillé de ſe retirer. 1526.

Là-deſſus, il demandoit d'une maniére touchante, ſi un traitement ſi inhumain étoit la récompenſe de la vie, que l'Adminiſtrateur avoit perduë pour la défenſe de la Patrie. Au ſeul nom de Sténon ce fourbe fondoit en larmes.

Il ſe jettoit à genoux, & il conju-

1526. roit ces Payſans de prier Dieu pour l'ame du Prince ſon Pére, & de dire chacun un *Pater* à ſon intention, pendant qu'il leur étoit encore permis de croire le Purgatoire. Il ſe déchaînoit après cela contre la conduite de Guſtave. Il le traitoit d'Hérétique & d'Uſurpateur. Il diſoit qu'il avoit renoncé à la foi de ſes péres. Il lui faiſoit même un crime parmi ces payſans, jaloux de leurs coûtumes, de s'habiller plus magnifiquement que ſes prédéceſſeurs. Il publioit qu'il avoit quitté la Foi Catholique, & juſqu'aux habits de la Nation, & qu'il vouloit forcer tous les Suédois à l'imiter dans ſon changement.

Part que le Clergé avoit à ſon impoſture.

On prétend, que l'Evêque de Lincopinc & les principaux du Clergé avoient pouſſé cet impoſteur à faire ce perſonnage, dans l'eſpérance d'exciter une révolte, & de cauſer quelques révolutions dans le Gouvernement. Il eſt certain au moins, que ce Prélat & ſes Partiſans firent ſemblant de croire, qu'il étoit véritablement fils de l'Adminiſtrateur, afin de donner plus de crédit à cette fourbe. Hans par la protection ſecrette du Clergé & des Mécontens, ſe vit ſuivi en peu de tems d'u-

d'une foule de païſans & de perſonnes abîmées de dettes, gens toujours paſſionnez pour la nouveauté. 1526.

La veuve de l'Adminiſtrateur dément ce faux Sténon.

Guſtave incertain s'il devoit marcher contre lui, ou laiſſer tomber & diſſiper ce faux bruit, balançoit entre la honte & la crainte, perſuadé qu'il ne devoit rien négliger, mais auſſi qu'il devoit craindre de fortifier lui-même cette impoſture, s'il ſe mettoit en état de la détruire par l'effort de ſes armes. Il prit le parti, de faire écrire la veuve de l'Adminiſtrateur aux Dalécarliens. Cette Princeſſe les aſſura par ſa Lettre, qu'elle avoit perdu depuis plus d'un an ſon fils Nils Sténon; Que la mort de ce jeune Prince avoit pour témoin toute la Ville de Stokholme, qui avoit aſſiſté à ſes obſeques, & qu'il ne lui reſtoit plus qu'un enfant fort jeune, que le Roi élevoit auprès de lui, & dont ce Prince prenoit autant de ſoin, que s'il eût été ſon propre fils.

Il s'enfuit en Norwege & s'y fortifie.

Cette Lettre fit tout l'effet que Guſtave en pouvoit eſpérer. Les païſans déſabuſez abandonnerent leur Prince imaginaire. Hans craignant qu'on ne le livrât à Guſtave, ſe ſauva en Norvege. Il y trouva une

1526. nouvelle protection. L'Archevêque de Dronthem, à la recommandation des Evêques de Suéde, le reçut chez lui, & le traita publiquement comme Prince de Suéde. Cet impoſteur leva de nouvelles Troupes dans ce Royaume, par le crédit de ce Prélat : Il fut même aſſez adroit pour perſuader à une femme de la premiére qualité de Norvege, que la Couronne de Suéde lui appartenoit, & il lui promit d'élever un jour ſa fille à la dignité de Reine. Cette Dame ébloüie de la viſion d'une Couronne, fit prendre les armes à ſes Vaſſaux, en ſa faveur, elle lui fournit beaucoup d'argent pour commencer la Guerre, & elle lui donna une chaîne d'or d'un poids conſidérable, comme des marques & des gages de l'alliance qu'elle vouloit contracter avec lui.

Guſtave avant appris que le faux Sténon ſe diſpoſoit à rentrer dans le Royaume, fit avancer auſſi-tôt un Corps de Cavalerie, pour lui en défendre l'entrée. Il écrivit en même tems au Roi de Dannemarc, pour ſe plaindre de la retraite qu'il donnoit dans ſes Etats à un fourbe, & il proteſta qu'il

iroit

iroit le chercher lui-même, juſques dans le fond de la Norvege à la tête de ſon Armée, ſi on ne le chaſſoit promptement de ce Royaume. 1526.

Frideric ne regardoit qu'avec une ſecrette jalouſie l'union des Suédois & la proſpérité du Régne de Guſtave. Ce Prince habile & politique n'auroit pas été fâché, que le faux Sténon eût fait renaître la Guerre civile en Suéde. Mais craignant de s'attirer de nouvelles affaires, dans une conjoncture où il appréhendoit à tout moment une deſcente de la part de Chriſtierne, il fit commander à Hans de ſortir inceſſamment de ſes Etats. Ce malheureux ſe voyant chaſſé de Norvege, paſſa à Roſtoc. Guſtave l'envoya demander auſſi-tôt aux Magiſtrats de cette Ville, avec menaces de faire arrêter leurs Vaiſſeaux, qui ſe trouvoient dans ſes Ports, s'ils ne lui livroient cet impoſteur. Les Magiſtrats de Roſtoc, qui n'avoient aucun intérêt de protéger ce malheureux, lui firent couper la tête, & par cette exécution, ils diſſiperent l'inquiétude de Guſtave, & ruinerent l'eſpérance des mécontens. Il ſe retire à Roſtoc & y eſt décapité.

Quoique le Clergé ni les Religieux n'euſ- Conduite ſéditieuſe du Clergé

1526. n'euſſent pas paru publiquement dans cette affaire, le Roi étoit cependant bien perſuadé, qu'ils n'auroient pas manqué de ſe déclarer, ſi le deſſein de cet impoſteur avoit réüſſi. Il ſçavoit qu'ils étoient ſes plus dangereux ennemis, & qu'il n'y avoit que la conſidération de ſa puiſſance qui les empêchât d'éclater. Les Evêques faiſoient agir les Curez & les Eccléſiaſtiques du ſecond Ordre, pour retenir les Peuples dans l'ancienne Religion. Ils n'ignoroient pas, qu'ils perdroient la plus grande partie de leurs biens, par l'établiſſement du Luthéraniſme. Des motifs auſſi preſſans que l'intérêt & la Religion, mettoient en mouvement tout le Clergé; Les Moines, & ſur tout les Religieux mandians, couroient toutes les Provinces, ſous prétexte des quêtes qu'ils étoient obligez de faire pour leur ſubſiſtance, mais en effet pour fomenter le mécontentement des Peuples. Ils s'aſſuroient de leurs amis, ils faiſoient agir leurs Dévotes. Ils caballoient dans tous les Villages, & parloient d'une maniére peu reſpectueuſe du Prince, comme ſi le zêle, qu'ils affectoient de faire paroître pour la défenſe de la Foi Catholi-

tholique, eût juſtifié cet eſprit de rebellion. 1526.

Le Roi craignant que le Clergé & ces Religieux ne cauſaſſent enfin quelque révolte dangereuſe, réſolut de gagner les Evêques, & ſur tout les Chefs & les Supérieurs des Maiſons Religieuſes, & d'éloigner ceux qui ne ſe rendroient pas à ſes volontez. La plûpart des Supérieurs des Mandians étoient Allemands & Etrangers, tous Docteurs dans les principales Univerſitez d'Allemagne, que leurs Généraux envoyoient, pour viſiter & pour gouverner les Monaſtéres de Suéde. Le Roi rendit une Déclaration, qui défendoit à ces Etrangers de ſe mêler du gouvernement des Religieux Suédois, ſous prétexte qu'étant Sujets de l'Empéreur & des Princes ennemis de la Nation, ils portoient leurs Religieux, & même les Peuples à la révolte. On les obligea de ſortir inceſſamment du Royaume, & le Roi mit en leur place des Religieux dévoüez à la Cour. Guſtave chaſſe les Religieux Etrangers.

Ce Prince rendit une autre Déclaration, pour réprimer les viſites & les voyages trop fréquens des Religieux. Il ne leur permit de ſortir de leurs Renferme les Moines dans leurs Couvens.

1526. Monaſtéres que deux fois l'an, & il ne leur accorda que quinze jours chaque fois, pour recueillir les aumônes qu'ils recevoient de la piété & de la libéralité de ſes Peuples. Le Roi s'adreſſa enſuite aux Evêques de Stregnez & de Veſteras, dont il étoit bien aſſuré; Il les aſſura que toute ſa conduite n'avoit pour but que de faire obſerver la pure parole de Dieu dans ſon Royaume, & d'en bannir les ſuperſtitions, qu'un eſprit d'intérêt avoit introduites dans l'exercice de la Religion. Il pria ces Prélats de lui remettre de bonne grace les Fortereſſes, dont ils étoient maîtres. Il leur promit en échange de leur faire des biens conſidérables en particulier, & d'élever leurs Maiſons aux premiéres dignitez du Royaume. Le Roi ne leur eut pas plûtôt témoigné de l'affection & de la confiance, qu'ils lui promirent de ſe ſoumettre aveuglément à ſes volontez, ſoit que ces Prélats cruſſent, qu'il ſuffiſoit de ne point profeſſer l'erreur, ou qu'ils craigniſſent de s'attirer l'indignation du Prince.

Deux Evêques lui remettent leurs fortereſſes.

L'Archevéque d'Upſal fut plus ferme; Les promeſſes ni les menaces de Guſtave ne purent jamais l'ébranler:

On

On saisit son temporel, on persécuta sa famille, on le tint même quelque tems en prison dans un Couvent de Stokholme, sous prétexte qu'il étoit complice de la révolte du faux Sténon : Enfin on n'oublia aucune de ces persécutions indirectes, que les Princes sçavent si bien employer, pour réduire des Sujets opiniâtres ou trop fermes dans leurs sentimens. 1526.

Il se défait de l'Archevêque d'Upsal sous prétexte d'une Ambassade.

Ce Prélat fut toujours inébranlable. Il dit à ceux qui le sollicitoient de se rendre aux volontez du Roi, qu'il n'avoit point recherché la dignité d'Archevêque ; Que Gustave s'étoit intéressé à son élection, & qu'il ne pouvoit croire que ce Prince prétendît exiger pour reconnoissance, qu'il trahît indignement sa dignité & son ministére. Gustave ne le pouvant gagner, s'en défit habilement, sous le prétexte honorable d'une Ambassade. On lui ordonna de partir incessamment pour la Pologne, & le Roi lui fit dire qu'il recevroit ses ordres & ses dépêches à Dantzic. L'Archevêque comprit bien qu'il falloit sortir du Royaume & abandonner sa Dignité. Il obéït cependant avec beaucoup de soumission, & se rendit à Dantzic

1526. avec Olaüs Magnus ſon frére. Il y reſta quelque tems, pour attendre ſes dépêches & les Ordres de la Cour ; Mais ne recevant aucunes nouvelles de Guſtave, & apprenant que le Luthéraniſme faiſoit tous les jours de nouveaux progrès dans le Royaume, il ſe rendit à Rome pour implorer le ſecours du Pape, & pour l'avertir du péril que couroit la Religion, ſous le Régne d'un Prince auſſi habile & auſſi puiſſant.

Ce Prélat va à Rome.

Guerre de Charles V. & de Clement VII.

Mais le Pape * n'étoit gueres en état de faire attention, ni de donner ordre aux affaires de l'Egliſe de Suéde. Ce Pontife, qui avoit une paſſion violente pour l'élévation & la grandeur de ſa Famille, étoit entré l'année précédente dans une Ligue, que François Premier Roi de France, les Républiques de Véniſe & de Florence, & les Suiſſes avoient faite contre l'Empéreur Charles-Quint. Le but des Confédérez, étoit de faire délivrer les Enfans de France, qui étoient en ôtage en Eſpagne depuis le retour du Roi, de revendiquer le Royaume de Naples au S. Siége, de maintenir Sforce dans le Duché

* Clement VII.

Duché de Milan, & de défendre la liberté de l'Italie ; En un mot, de s'oppoſer à la puiſſance de l'Empereur, qui devenoit formidable à toute l'Europe depuis la Bataille de Pavie. 1526.

Ce Prince irrité contre le Pape, qu'il accuſoit d'avoir été l'Auteur de cette Ligue, lui fit une Guerre ſanglante, & ce qui fut plus ſenſible à ce Pontife que la Guerre même, il fit exhorter les Cardinaux de convoquer un Concile légitime pour le bien de l'Egliſe, qui avoit également beſoin, à ce qu'il diſoit, de réforme dans ſon Chef & dans ſes Membres. Clément avoit un éloignement extrême d'un Concile. Il craignoit la réformation de la puiſſance Papale, mais il craignoit encore plus pour ſa perſonne même & pour ſa dignité.

Ce Pontife avoit toujours paſſé pour fils naturel de Julien de Medicis, juſqu'à ce que le Pape Leon X. qui étoit de cette Maiſon, le déclara légitime, ſur le rapport du frére de ſa mére, & de quelques Religieux qui dépoſérent qu'il y avoit eu une promeſſe de mariage ; Témoignage un peu

1526. peu ſuſpect dans une affaire ſi délicate. Il eſt bien vrai qu'il n'y avoit pas de loi, qui exclût poſitivement les bâtards du Pontificat. Mais c'étoit néanmoins l'opinion commune, qu'une Dignité ſi ſainte & ſi éminente n'étoit pas compatible avec ce défaut, & Clement appréhendoit juſtement, que l'Empereur ne fit valoir ce prétexte dans un Concile, & qu'il ne lui donnât par ſon autorité une apparence de juſtice & de Religion.

Il ſçavoit de plus que ce Prince étoit maître d'un billet, qu'il avoit donné dans le Conclave au Cardinal Colonne pour acheter ſa voix, & il ſe voyoit par là en danger d'être dépoſé comme Baltazar Coſſa appellé durant ſon Pontificat Jean XIII. d'autant plus que le Pape Jules II. avoit fait une Bulle rigoureuſe, qui caſſoit abſolument toute élection Simoniaque, enſorte même qu'un conſentement poſtérieur des Cardinaux ne pût jamais la valider.

Mais Charles-Quint en vouloit moins à ſa perſonne, qu'aux Principautez qui étoient attachées à ſa Dignité; Il ne le menaçoit d'un Concile, & il n'en

n'en demandoit avec tant d'éclat la convocation, que pour lui ſuſciter de nouveaux ennemis, & pour le réduire à la fin à dépendre de ſa volonté. Ce Prince eût bien voulu diſpoſer des Terres de l'Egliſe, qui lui étoient néceſſaires dans la conjoncture de la Guerre, pour la communication du Milanez avec le Royaume de Naples. La Ligue que le Pape venoit de faire avec ſes ennemis, lui fournit un prétexte ſpécieux pour s'en emparer. 1526.

Il fit entrer ſon Armée ſur les Terres de l'Egliſe : Ses Troupes aſſiégérent & prirent d'aſſaut la Ville de Rome : Elles y exercérent des cruautez, qu'à peine on eût pû craindre des Turcs. Le maſſacre & le pillage durérent pluſieurs jours. On viola les filles dans les bras de leurs méres & juſqu'au pied des Autels : Les Monumens des Apôtres & les Reliques des Saints furent profanez par l'avarice & l'inſolence des Soldats. On jetta dans des cachots affreux, les Cardinaux & les Prélats de la Cour de Rome, & on leur donnoit à tous momens mille frayeurs d'une mort infâme, pour les contraindre de livrer les Thréſors de l'Egliſe. Le Pape même fut arrêté & mis

Priſe de Rome & du Pape.

1526. mis priſonnier dans le château S. Ange par les Capitaines de l'Empéreur, & ce Prince qui affectoit le titre religieux de Catholique, vouloit le faire emmener juſqu'en Eſpagne, comme il en avoit uſé à l'égard de François premier Roi de France, afin de triompher preſque en même tems des deux plus grandes puiſſances de l'Europe, l'une ſpirituelle & l'autre temporelle.

Guſtave réſout d'achever l'abaiſſement des Evêques.

Guſtave apprit avec une ſecrette joye la guerre que l'Empereur faiſoit au Pape & la priſon de ce Pontife. Il réſolut de ſe ſervir de cet exemple & de cette conjoncture, pour donner le dernier coup à la dignité des Evêques de ſon Royaume. Il étoit d'ailleurs ſi puiſſant qu'il ne craignoit aucune révolte. Il avoit un nombre conſidérable de Troupes ſur pied, qui le rendoient également redoutable à ſes Ennemis & à ſes Sujets. La plûpart des Officiers étoient Etrangers ou Luthériens, & ils étoient tous également attachez à ſa perſonne & à ſa fortune. Le Sénat n'étoit compoſé que de ſes créatures, & les Danois étoient devenus ſes Alliez.

Pendant que tout le monde redoutoit

toit ſa puiſſance ou révéroit ſa grandeur, il fit deſſein de retirer des mains des Evêques toutes les Fortereſſes, qui étoient dépendantes de leurs Evêchez, de faire en même tems une recherche exacte des biens que le Clergé & les Religieux avoienr acquis ou uſurpez, depuis la défenſe du Roi Canutſon, & ſur tout, il réſolut de faire confirmer par les Etats Généraux du Royaume toutes ſes Déclarations & l'Arrêt que le Sénat avoit rendu contre le Clergé au ſujet des Dîmes. 1526.

Etats de Veſteras.

Il convoqua dans cette vûë les Etats Généraux à Veſteras. Il employa ſon autorité dans les Provintes pour faire élire des Nonces & des Députez qui lui fuſſent agréables. Il fit dire ſecrettement à un nombre d'Officiers de Guerre de s'y trouver, ſous prérexte de ſolliciter le payement des Troupes, & il s'y rendit enſuite accompagné de tous les Sénateurs, & ſuivi d'une foule de Courtiſans qui marquoit ſa puiſſance, & qui ſervoit en même tems à l'entretenir.

On y place les Sénateurs ſéculiers

Ce Prince commença à faire paroître ſes intentions, dans un répas où ſe trouvérent les Evêques, les Sénateurs,

1526. teurs, les Députez des Provinces, & tous les Membres des Etats. Les Officiers de ſa Maiſon changérent à table le rang ordinaire des Séances. On donna les premiéres places aux Sénateurs Séculiers, au préjudice des Evêques qui étoient en poſſeſſion de les occuper, & on donna la même préférence aux Gentilshommes, qui furent placez au deſſus des Députez Eccléſiaſtiques du ſecond Ordre. Le Roi par ce changement vouloit commettre les Evêques avec les Sénateurs, & intéreſſer la Nobleſſe dans le deſſein qu'il avoit d'abaiſſer le Clergé.

au-deſſus des Evêques.

Les Evêques & les autres Députez Eccléſiaſtiques ſe retirérent à la ſortie de table chagrins & inquiets d'un tel changement ; Ils ſortirent avec précipitation de la Salle du feſtin & du château, & ils furent s'enfermer dans l'Egliſe de Saint Egide. Quand ces Prélats & ces Eccléſiaſtiques ſe virent ſeuls, & qu'il ſe crurent en ſûreté, ils ſe démandérent réciproquement, quelle pouvoit être la cauſe de l'injuſtice & de l'affront que le Roi leur avoit fait ſi publiquement.

Resraite des Prélats.

L'Evêque de Lincopine, qui préſidoit à l'Aſſemblée en qualité de premier

mier Suffragant de l'Archevêque d'Upſal, prit le parole. Il leur dit, qu'ils ſçavoient par leur propre expérience, que ce Prince ne faiſoit jamais rien de public, ſans des vûës ſecrettes & ſans des deſſeins particuliers. Que ce changement injurieux à leur Ordre, n'étoit que le ſignal & le commencement de plus grandes perſécutions. Que les Déclarations du Roi, les Arrêts du Sénat, les entrepriſes des Officiers du Prince, ſes Armées & ſa puiſſance, leur annonçoient le perte de leur liberté & de la meilleure partie de leurs biens. Que Guſtave, ſous le ſpécieux titre de défenſeur de la Patrie, uſurpoit une autorité abſoluë & indépendante des Loix. Qu'il vouloit s'emparer de leurs châteaux & de leurs Forteresſes. Qu'il les priveroit enſuite de la part qu'ils avoient eûe depuis ſi long tems dans le Gouvernement, & que peut-être la Religion même ne ſeroit pas en ſûreté dans cet Etat, s'ils ne ſe déterminoient à réſiſter courageuſement aux Luthériens. 1526.

L'Evêque de Stregnez qui étoit gagné par * la Cour lui répondit, qu'on Conférence qu'ils tiennent.

* Sommet.

1526. qu'on ne pouvoit à la vérité veiller avec trop de ſoin à la défenſe de la Religion; Mais en même tems il inſinua, qu'on ne devoit pas irriter par un zêle à contre-tems un Prince puiſſant, & qui d'ailleurs avoit ſi bien mérité de l'Etat. Il ajouta qu'il étoit même d'avis, que le Clergé contribuât d'une partie de ſes biens à la défenſe du Royaume, & il déclara qu'il remettroit volontiers ſa Forteresſe entre les mains du Roi, qui la ſçauroit mieux conſerver & défendre contre les ennemis de la Nation, que ne pouvoit faire une perſonne de profeſſion Eccléſiaſtique.

L'Evêque de Lincopinc ne put entendre ce diſcours ſans indignation. Il lui demanda d'un ton plein de zêle & de colére, s'il prétendoit pouvoir diſpoſer des biens de ſon Egliſe comme de ſon patrimonie, en faveur d'un Prince hérétique, ou du moins qui favoriſoit ouvertement l'Héréſie. Il lui reprocha même, qu'il parloit plûtôt en politique & en homme de Cour que comme un véritable Evêque. Il adoucit enſuite ce qu'un diſcours ſi vehément pouvoit avoir d'offenſant; Il le conjura dans les termes les plus preſſans

ſans de demeurer uni avec ſes Confréres, & d'agir de concert avec eux, pour la défenſe de leurs biens & de leurs Dignitez. Il exhorta toute l'Aſſemblée d'imiter leur Archevêque, qui avoit également réſiſté aux menaces & aux careſſes de la Cour. Il ajouta que c'étoit dans ces occaſions, qu'ils devoient ſe ſouvenir du ſerment qu'ils avoient fait à leur Sacre, de maintenir & de défendre au péril de leur vie la Religion & les droits de leurs Egliſes. Enfin, il n'oublia rien pour tâcher de réveiller en eux toute la vigueur Epiſcopale, & pour leur perſuader qu'une diſgrace, cauſée par une fermeté Apoſtolique, leur ſeroit plus glorieuſe que toute la faveur de la Cour. 1526.

Réſultat hardi de la Conférence.

Ce diſcours prononcé avec ardeur entraîna les trois autres Evêques & tous les Eccléſiaſtiques de l'Aſſemblée. On réſolut de défendre conſtamment dans les Etats les biens & les droits de l'Egliſe. Les Evêques de Stregnez & de Veſteras, quoique gagnez par la Cour, n'oſérent s'oppoſer à un avis, qui paroiſſoit ſi généreux; Peut-être même que ces deux Prélats n'étoient pas fâchez que leurs Con-

1526. Confréres entrepriſſent à leur péril de défendre leurs Dignitez. Ces ſix Evéques firent entr'eux un ſerment ſolemnel, de ſoutenir courageuſement les biens & les priviléges du Clergé, contre les entrepriſes du Roi. Ils en dreſſérent un Acte qu'ils ſouſcrivirent, & qu'ils firent ſigner à tous les Eccléſiaſtiques de l'Aſſemblée, & ils cachérent enſuite cette proteſtation, dans un Tombeau de l'Egliſe même où ils ſe trouvoient, de peur qu'elle ne tombât entre les mains du Prince.

Sénateurs gagnez par l'Evêque de Lincopinc.

L'Evêque de Lincopinc, non content de ſes meſures, s'aſſura ſecrettement du Grand Maréchal Turciohanſon. Ce Seigneur, par ſa naiſſance & par ſa dignité, ne voyoit que le Roi au-deſſus de lui dans le Royaume. Mais ces avantages étoient balancez par ſon peu de mérite & par une vanité exceſſive. Il ne parloit que de ſa naiſſance; Et ſans courage & ſans valeur, il croyoit que le Public devoit trouver toutes les vertus dans la nobleſſe de ſon origine. La priére que lui fit l'Evêque de Lincopinc d'accorder ſa protection au Clergé, fut un titre pour l'obtenir.

nir. Tureiohanſon ébloüi de ſe voir à la tête d'un parti, lui promit de maintenir hautement les intérêts de la Religion & de ſes Miniſtres. Ce Prélat gagna encore quelques Seigneurs de la Gotie Occidentale & pluſieurs Députez du Corps des Payſans, qui s'unirent pour réſiſter aux entrepriſes des Luthériens. 1527.

Les Etats s'aſſemblérent le lendemain. Le Chancelier en fit l'ouverture, par un diſcours preſſant ſur les beſoins de l'Etat. Il répréſenta à l'Aſſemblée de la part du Roi, qu'il n'y avoit aucun fonds établi pour payer les Troupes: Que la plûpart des Places Frontiéres avoient beſoin d'être fortifiées: Qu'il y avoit peu de Vaiſſeaux dans les Ports, & que les Arſenaux étoient fort dépourvûs: Il n'oublia pas de leur faire peur des deſſeins & des armes du Roi Chriſtierne. Il rappella le ſouvenir de toutes les cruautez que ce Prince avoit exercées dans le Royaume. Il peignit, avec les couleurs les plus triſtes & les plus touchantes, l'état affreux & l'extrême miſére où la Suéde étoit réduite ſous ſa domination, le Sénat maſſacré, le pillage, les aſſaſſinats publics, l'incen-

Diſcours du Chancelier à l'ouverture des Etats.

1527. die, le viol, & tous les crimes les plus énormes, autoriſez par un Prince, qui ne daignoit pas même chercher des prétextes à ſes crimes, le crédit & les récompenſes des traîtres, encore plus inſupportables que leurs trahiſons, en un mot, tout le Royaume en proye à des ennemis irréconciliables, ou à des Suédois perfides & révoltez, encore plus cruels que ces ennemis.

Il leur dit, que dans un état ſi déplorable, le Roi ſeul avoit formé le généreux deſſein de délivrer ſa Patrie; Qu'il s'étoit expoſé pour cela aux plus grands dangers; Qu'il n'avoit jamais ménagé ſon bien ni ſa vie pour leur défenſe; Qu'on n'ignoroit pas, qu'il avoit engagé toutes les Terres de ſa Maiſon, pour ſoûtenir la Guerre contre les Danois; Que la Suéde avoit enfin triomphé de ſes ennemis par la valeur & la bonne conduite de ce Prince. Mais que ces mêmes ennemis ſi cruels étoient prêts de rentrer dans le Royaume, avec toutes les forces de l'Empereur, ſi on ne ſe mettoit de bonne heure en état de leur réſiſter. Il ajouta, que le Domaine de la Couronne étoit ſi diminué par les uſurpations

tions du Clergé, qu'à peine les revenus ſuffiſoient-ils pour l'entretien de la Maiſon du Prince ; Que les Gentilshommes ſe trouvoient également ruïnez par les Fondations indiſcrettes de leurs prédéceſſeurs ; Qu'on n'ignoroit pas, que l'Egliſe de Suéde poſſédoit ſeule plus de biens que le Roi, & que tous les autres Etats du Royaume enſemble ; Que les Evêques avoient toujours fait ſervir la Religion à leurs intérêts & à l'établiſſement de leur autorité ; Qu'ils s'étoient rendus maîtres, par des moyens peu légitimes, des meilleurs Fiefs & des principales Forteresſes ; Que ces Prélats devenus par la ſuite des tems plus riches, & plus puiſſans même que leurs Souverains, s'étoient ſouvent révoltez contre ces Princes : Qu'on ſçavoit, qu'ils avoient cauſé par leur ambition toutes les Guerres civiles & étrangéres, qui avoient déſolé la Suéde tour à tour depuis près de ſix-vingts ans. Que plus d'une fois ils avoient appellé l'ennemi dans le Royaume, qu'ils l'avoient introduit dans leurs Forteresſes, & qu'ils n'avoient jamais épargné ni trahiſon ni perfidie, pour faire réüſſir leurs révoltes. 1527.

1527. Que le Sénat, qui connoiſſoit les beſoins de l'Etat, & combien la puiſſance exceſſive & les grandes richeſſes des Evêques étoient préjudiciables au repos de la Suéde, avoit judicieuſement ordonné, qu'on employeroit les deux tiers des Dîmes pour l'entretien & la ſubſiſtance des Troupes. Que le Roi demandoit aux Etats, que les Déclarations qu'il avoit rendues & l'Arrêt du Sénat, qui n'avoit pour but que le ſoulagement du Peuple, fuſſent confirmez. Que les Eccléſiaſtiques & les Religieux rendiſſent inceſſamment, ſoit au Domaine du Prince, ou à la Nobleſſe, & à tous les particuliers, les terres & les biens, qu'ils prétendoient leur avoir été donnez depuis le Régne & la défenſe du Roi Canutſon: Qu'ils fuſſent obligez de contribuer, comme les Séculiers, à l'entretien des Troupes, à proportion de leur ancien domaine & de leurs acquiſitions; Que les Evêques n'uſurpaſſent plus la ſucceſſion de leurs Eccléſiaſtiques, ce qui ruinoit inſenſiblement les meilleures Familles du Royaume; Que ces Prélats renonçaſſent aux droits d'amende & de confiſcation. Qu'ils fuſſent condamnez à remettre inceſſamment entre les mains du

du Prince leurs Forteresses, qui ne servoient souvent qu'à donner retraite aux séditieux & aux révoltez, & enfin qu'on exclût pour toujours ces Prélats du Sénat, sans qu'il leur fût jamais permis dans la suite de se mêler du Gouvernement. 1527.

Le Chancelier n'eut pas plûtôt cessé de parler, que l'Evêque de Lincopinc prit la parole. Il dit qu'il n'étoit pas surpris qu'on proposât si hautement de s'emparer des biens de l'Eglise, puisqu'on autorisoit les Luthériens, qui attaquoient la Religion même : Qu'il déclaroit aux Etats qu'il étoit résolu avec tout le Clergé du Royaume de défendre constamment la Foi & la Religion Catholique, & qu'ils ne consentiroient jamais de céder de leurs biens, ni de relâcher de leurs droits & de leurs Privileges, sans un ordre exprès du Pape, qu'ils reconnoissoient pour souverain Dispensateur de tous les biens de l'Eglise, comme il étoit le Juge infaillible sur les questions de Foi & en matiére de Religion. Réponse de l'Evêque de Lincopinc.

Le Roi surpris de la fermeté de cet Evêque, se tourna vers les Sénateurs & du côté de la Noblesse, com- Et de Tureiohanson.

1527. comme pour engagér quelque Seigneur à répondre à ce Prélat. Tureiohanſon ſe leva auſſi-tôt, & au lieu d'entrer dans l'intention & dans les intérêts du Prince, il lui dit fiérement, qu'on ne pouvoit trop loüer le zêle de l'Evêque de Lincopinc, & qu'il ſouhaitoit, que tous les Suédois défendiſſent avec autant de courage la Foi Catholique & la liberté de la Nation. Les Evêques & tout le Clergé applaudirent hautement à ce diſcours, & ils furent ſoutenus par pluſieurs Députez de la Gotie Occidentale, qui plaignoient ſecrettement la perte de l'ancienne Religion, mais qui n'avoient oſé, par la crainte du Roi, dire librement leur avis.

Guſtave ſurpris & irrité du diſcours de Tureiohanſon & des applaudiſſemens qu'il avoit reçus, ſe plaignit du peu de reſpect & de l'ingratitude des Suédois. Il leur reprocha qu'ils n'avoient jamais ſçu ſe paſſer de Rois, ni en ſouffrir quand ils les avoient une fois élus. Il leur dit qu'il n'ignoroit pas, que ſes Déclarations contre le Clergé & l'Arrêt du Sénat au ſujet des Dîmes, lui avoient fait plus d'ennemis dans le Royaume, qu'il n'en avoit

avoit parmi les Nations voiſines, ennemies & jalouſes du bonheur de la Suéde. Il ajouta qu'il étoit bien inſtruit qu'il y en avoit pluſieurs dans l'Aſſemblée, qui, ſuivant le Proverbe Suédois, voudroient lui avoir vû le fer d'une hache enfoncé dans la tête, quoique perſonne ne fût aſſez hardi pour en oſer prendre le manche. Qu'ils ſe trompoient fort, s'ils ſe perſuadoient qu'il fut monté ſur le Trône comme ſur un Théatre, pour y répréſenter ſeulement le perſonnage de Roi. Il leur déclara qu'il vouloit être obéi, & que dans la conjoncture préſente, il avoit beſoin d'une autorité abſoluë, pour réſiſter aux entrepriſes & aux deſſeins de l'Empereur & du Roi Chriſtierne. 1527.

Que ſi l'obéïſſance & la ſoumiſſion qu'il exigeoit leur paroiſſoient injuſtes, il étoit prêt de rennoncer à ſon Election. Qu'il demandoit ſeulement, qu'on le dédommageât des dépenſes qu'il avoit faites pour la défenſe de l'Etat, depuis qu'il étoit chargé du Gouvernement, & qu'après cela, il les laiſſeroit joüir tranquillement du fruit de ſes Victoires, & qu'il donnoit ſa parole de ſortir du Royaume, & de n'y

1527. mettre le pied de ſa vie. La douleur & la colére lui firent verſer quelques larmes, malgré lui, en finiſſant ces mots ; Il ſortit bruſquement de l'Aſſemblée, & il ſe retira dans le Château, ſuivi des principaux Officiers de ſes Troupes, qui le preſſoient de ſe rendre maître abſolu du Gouvernement, & qui lui offrirent d'exécuter ſes ordres, ſans attendre les Délibérations ni le conſentement des Etats.

Plaintes & colére de Guſtave.

Le Chancelier reſta dans l'Aſſemblée, pour empêcher qu'on n'y prît, en l'abſence du Roi, des réſolutions contraires à ſes intérêts; Mais on ne décida rien ce jour-là. Les Sénateurs Séculiers & les principaux Seigneurs effraiez de la colére & de la retraite de Guſtave, ſe leverent auſſi-tôt, comme s'ils euſſent craint d'être vûs avec des gens qui n'étoient pas de l'avis du Prince. Les Evêques au contraire, tout le Clergé, la plûpart des Seigneurs de la Gotie Occidentale, & toute la Populace de Veſteras reconduiſirent Tureiohanſon comme en triomphe juſqu'à ſon logis.

Ce Seigneur ébloui de leurs applaudiſſemens, ne pouvoit cacher la joye qu'il avoit de ſe voir à la tête d'un parti

parti qu'il croyoit formidable au Roi; Il ſe flattoit de régner dans les Etats, & d'en preſcrire à ſon gré toutes les délibérations. Il rentra dans ſa Maiſon au ſon des Trompettes, & au bruit des Tambours & des Timbales, fier & content du ſuccès qu'il croyoit avoir emporté, ſans ſonger que les favoris du peuple ne durent pas long-tems, & qu'il eſt toujours dangereux pour un grand Seigneur, de ſortir avec avantage d'une affaire, où il ſemble que l'autorité du Prince a été peu conſidérée. 1527.

Les Etats ſe raſſemblérent le lendemain. On emploia la journée entiére en des conteſtations réciproques. Olaüs Petri fit un nouveau défi au Docteur Gallus, mais leur diſpute n'eut point de ſuite, parce que celui-ci vouloit traiter les matiéres controverſées en Latin, & d'une maniére Scholaſtique, & qu'Olaüs s'opiniâtroit à parler Suédois, comme une Langue également entenduë de tous les Députez des Etats. L'Aſſemblée étoit partagée en deux partis, les uns défendoient les biens & les Priviléges du Clergé, avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils étoient perſuadez que

Diviſion de l'Aſſemblée ſur ce qui concerne le Luthéraniſme.

1527. la conſervation de l'ancienne Religion en dépendoit; Et les autres qui regardoient les opinions de Luther, comme une choſe indifférente, tant que l'Egliſe ne ſe ſeroit pas expliquée dans un Concile Général, vouloient qu'on ſe ſoûmît ſans reſtriction à la volonté du Roi.

Diſcours du Chancelier ſur les matiéres de Religion.

Le Chancelier répréſentoit inceſſamment aux principaux Députez, que les Royaumes ne ſe devoient pas gouverner par les maximes des Prêtres & des Moines, qui ont des intérêts différens de ceux de l'Etat, & qui reconnoiſſent, même un Prince Etranger pour Souverain, dans la perſonne du Pape. Que ſelon l'exigence des tems & du bien public, le ſalut de l'Etat devoit être la premiére de toutes les Loix, & que toutes les autres conſtitutions humaines, n'étant faites que pour l'entretien & la conſervation de la ſociété civile, le Prince & le Souverain Magiſtrat devoit être Maître de les changer, ſuivant le beſoin & la diſpoſition de chaque Nation. Que la plûpart des Eccléſiaſtiques & des Moines tiroient à eux tous les biens du Royaume, ſous différens prétextes de dévotion. Que les Evêques

ques par la qualité qu'ils prenoient d'uniques héritiers des Prêtres, ruinoient tous les jours les meilleures Familles. Que ces Prélats à titre de ſucceſſion, d'amende, ou de confiſcation, s'emparoient inſenſiblement de tous les biens de l'Etat, & qu'ils mettoient enſuite tant d'uſurpations différentes à couvert de toutes recherches, ſous le nom de biens d'Egliſe. Qu'ils épouvantoient, par le phantôme de l'excommunication, ceux qui pourroient juſtement ſe plaindre de leurs injuſtices, & qu'ils appelloient hautement Héréſie, une opinion condamnée comme hérétique par le Pape, qu'ils ne regardoient cependant comme infaillible, que lorſque l'infaillibilité étoit conforme à leurs intérêts. 1527.

Le Chancelier par de ſemblables diſcours, & même par des voyes d'autant plus ſures qu'elles étoient cachées, ramena inſenſiblement la plûpart des Députez dans le parti du Roi; On gagna même pluſieurs Eccléſiaſtiques, ſous prétexte qu'on ne vouloit point toucher à la Religion, & qu'il ne s'agiſſoit que d'une affaire purement temporelle; On leur fit peur de la puiſſance & du reſſentiment du Prince, Guſtave gagne la plus part des Députez.

1527. dans le même tems qu'on leur inſinuoit qu'une réſiſtance trop opiniâtre, n'étoit pas éloignée d'une rebellion & du crime de léze-Majeſté.

Demandes de Tureiohanſon.

Guſtave étoit déja aſſuré de la meilleure partie de l'Aſſemblée, que Tureiohanſon ſe flattoit encore de la puiſſance de ſon parti. Il ne parloit que de faire brûler tous les Hérétiques, & il demandoit ſur tout avec beaucoup d'inſtance, que les Etats fiſſent une Loi, qui déclarât les Luthériens incapables de parvenir à la Couronne, dans la vuë de donner une excluſion formelle à Guſtave, & d'avoir un titre pour s'oppoſer à la cérémonie de ſon Couronnement. L'affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur dans l'Aſſemblée, chacun parloit ſelon ſon intérêt ou ſon inclination, lorſque l'Evêque de Stregnez, qui étoit gagné ſecrettement par la Cour demanda la liberté de parler.

Diſcours d'un Evêque contre ces demandes.

Ce Prélat n'eut pas plutôt obtenu audience, qu'il répréſenta aux Etats, qu'il étoit ſurpris qu'il y eût des gens dans l'Aſſemblée, qui oſaſſent traiter ſi publiquement de l'abdication du Roi, preſque en préſence de ce Prince, & ſous le Canon de ſon Château. Il leur dit.

dit qu'une affaire de cette importance ne ſe décidoit pas par caballe & à la pluralité des voix; Qu'on en voyoit pluſieurs dans les Etats, qui ſe ſignaloient dans l'Aſſemblée, comme dans un Champ de Bataille, qui auroient peut-être bien de la peine à ſoutenir ſeulement les regards & la préſence de Guſtave, s'il avoit les armes à la main. Il leur demanda, quelles forces ils avoient à oppoſer à ce Prince, qui étoit maître de toutes les Troupes, & en cas même qu'il voulût bien abdiquer, s'ils avoient les fonds néceſſaires, pour le dédommager des frais immenſes qu'il avoit faits pour la défenſe de l'Etat. 1527.

Il ajoûta, qu'il n'étoit pas ſi aiſé de compter avec un grand Capitaine, qui étoit à la tête d'une Armée conſidérable, & qui retiendroit même la ſouveraine puiſſance tant qu'il lui plairoit, comme pour gages de payement. Que d'ailleurs ils ſe trompoient groſſiérement, s'ils ſe flattoient que la Suéde ſous un autre, Prince ou ſous une autre forme de Gouvernement, pût réſiſter long-tems à tant d'ennemis dont elle étoit environnée. Que tous les gens habiles ſçavoient

1527. bien, que la puiſſance & les forces du Royaume étoient bien plus dans la perſonne du Roi que dans ſa dignité; Que ce Prince ne feroit aucune démarche pour deſcendre du Trône, qui ne ſervît en même tems pour y faire monter les Rois de Dannemarc Chriſtierne ou Frideric; Que la crainte ſeule de ſon courage & de ſa valeur tenoit en reſpect tous les ennemis de la Nation.

Ce Prélat dit encore, que quoique le Roi parût peu favorable au Clergé, cependant la force de la vérité, & l'affection ſincére qu'il avoit pour le bien de l'Etat, l'obligeoient d'avoüer, que le ſalut du Royaume étoit attaché à la perſonne de ce Prince. Qu'il convenoit qu'on ne pouvoit trop louër le zêle du grand Maréchal, & que tout le Clergé & les Religieux lui avoient d'étroites obligations, mais qu'on n'ignoroit pas auſſi, qu'un zêle trop outré cauſoit ſouvent de grands malheurs, & qu'il croyoit qu'il étoit plus à propos d'abandonner quelques droits, & de relâcher de leurs Privileges, dans une conjoncture, où cela étoit ſi néceſſaire pour la défenſe de l'Etat, que d'irriter par trop d'attache-

chement à leurs intérêts, un Prince 1527.
également puiſſant & néceſſaire. Qu'au reſte il n'étoit pas permis de ſoupçonner le Roi d'avoir changé de Religion, parce qu'il ne faiſoit pas brûler tous ceux qui s'obſtinoient à prier Dieu en Suédois & dans leur Langue naturelle; Que ce Prince s'étoit expliqué plus d'une fois de vouloir perſiſter dans la Religion de ſes péres. Qu'après tout, l'on étoit obligé d'avoüer, que les Moines avoient introduit dans l'Egliſe, ſous l'apparence de dévotion, pluſieurs ſuperſtitions qui défiguroient entiérement le Chriſtianiſme. Que le Roi avec le ſecours des plus habiles gens de ſon Royaume pouvoit corriger ces abus, ſans qu'on pût l'accuſer de toucher à la Religion, comme il pouvoit juſtement s'affranchir de la ſervitude de la Cour de Rome, ſans cependant ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine.

Le diſcours de ce Prélat fit d'autant plus d'effet dans les Etats, qu'il étoit moins attendu d'une perſonne de ſon caractére. Les Evêques & tout le Clergé en frémiſſoient d'indignation, mais preſque toute l'Aſſemblée lui applaudit hautement. Il ſembloit que le diſ- Effet de ce diſcours.

1527. diſcours de cet Evêque eut diſſipé tout d'un coup l'enchantement, qui les avoit tenus ſi long-tems oppoſez aux intentions du Roi. On ſe reprochoit l'abſence de ce Prince, comme un crime & un grand malheur; On ſe preſſa de lui donner la ſatisfaction qu'il demandoit, pour avoir celle de le voir plutôt à la tête des Etats; On dreſſa auſſi-tôt une Déclaration conforme à ſes intentions, malgré les clameurs & toutes les oppoſitions du Clergé; On fit même entendre au grand Maréchal, qu'il n'étoit pas ſûr pour lui de faire tant de bruit dans l'Aſſemblée. Les Députez des Païſans, qui croyoient qu'il ne s'agiſſoit que d'une affaire purement temporelle, jurerent hautement, qu'ils mettroient en piéces le premier qui s'oppoſeroit aux intentions du Roi. Turcjohanſon & les Seigneurs de la Gotie Occidentale épouvantez de ces menaces, prirent le parti de ſe taire & de ſe retirer.

Déclaration des Etats contre les Evêques, & ſur la Religion.

Les Etats ordonnerent enfin par un Acte ſolemnel, que les Evéques remettroient inceſſamment entre les mains des Officiers du Roi, leurs Forteresſes, & qu'ils congédieroient les Troupes

pes & les Garniſons qu'ils entretenoient; Que ces Prélats ne pourroient plus être admis dans le Sénat, parce que cela les empêchoit de vaquer à leur miniſtére; Qu'ils ne priveroient plus les héritiers légitimes des Eccléſiaſtiques de leurs ſucceſſions; Qu'ils ne s'appliqueroient plus les amendes ni les confiſcations, qui étoient des droits de la Couronne; Qu'on emploieroit l'argenterie ſuperfluë des Egliſes & les Cloches inutiles, pour payer la Régence de Lubec; Qu'on réüniroit au Domaine du Prince tous les biens Eccléſiaſtiques, que le Clergé avoit acquis par des Fondations faites depuis la recherche & la défenſe du Roi Canutſon; Que la Nobleſſe pourroit retirer les biens qu'elle avoit engagez à l'Egliſe, en payant le prix de l'engagement; Que les deux tiers des Dixmes, dont joüiſſoient la plûpart des Evêques & des Abbez, ſeroient mis en ſéqueſtre pour la ſubſiſtance des Troupes, tant que l'on pourroit craindre la Guerre dans le Royaume; Et que dans la paix, on emploieroit ces biens à l'établiſſement & pour l'entretien des Ecoles publiques, & pour fonder des Hôpitaux dans toutes les Provinces: Qu'on 1527.

1527. Qu'on puniroit rigoureuſement ceux d'entre le Clergé, qui entreprendroient d'excommunier quelqu'un pour des intérêts purement temporels ; Que les Magiſtrats reprimeroient les courſes vagabondes des Religieux mandians, & que le Roi diſpoſeroit ſelon ſon bon plaiſir, de tous les Priviléges du Clergé. Le Chancelier fit inſinuer habilement dans la même Déclaration, Qu'on établiroit dans toutes les Egliſes conſidérables des hommes ſçavans & vertueux, qui expliqueroient au Peuple la pure parole de Dieu ; Ce qui ſignifioit, dans le langage de ce tems-là, qu'on autoriſoit la prédication du Luthéraniſme.

Les Evêques mêmes la ſignent.

Cette Déclaration ne fut pas plûtôt dreſſée, que tous les Députez la ſignérent : Les Evêques même peu unis entr'eux, les uns gagnez par la Cour, & les autres intimidés, furent contraints d'y ſouſcrire, quoiqu'ils viſſent bien qu'ils ſignoient peut-être l'abdication de leurs Dignitez, & même un article contraire à la Religion Catholique. Les Etats priérent le Chancelier & le Docteur Olaüs Petri, de vouloir bien la porter au Roi, & ils les chargerent d'aſſurer ce Prince, qu'il

qu'il ne trouveroit jamais dans les Etats aucun obſtacle à ſes volontez. 1527.

Guſtave les ayant amenez au point qu'il ſouhaitoit, ſe rendit dans l'Aſſemblée. Il fit remercier les Députez par le Chancelier, de ce qu'enfin ils avoient pris des réſolutions utiles & conformes aux beſoins du Royaume; Il les fit aſſûrer, qu'on ménageroit le Peuple dans la ſuite avec de grands égards, & qu'il eſpéroit qu'avec le ſecours ſeul, qu'ils venoient de lui accorder, la Suéde n'auroit rien à craindre de ſes ennemis. Il congédia enſuite l'Aſſemblée, après avoir aſſuré de ſa reconnoiſſance ceux d'entre les Députez, qui avoient porté ſes intérêts avec le plus de chaleur dans les Etats. Guſtave remercie & congédie l'Aſſemblée.

Guſtave par cette Déclaration ſe trouva maître, pour ainſi dire, de la Religion & des biens de l'Egliſe. Il partit à la tête d'un Corps de Cavalerie, pour faire exécuter lui-même l'Ordonnance des Etats. Il parcourut ſucceſſivement toutes les Provinces du Royaume, accompagné d'Olaüs Petri & de pluſieurs autres Docteurs Luthériens, qu'il faiſoit prêcher en ſa préſence Il dépouille le Clergé des deux tiers de ſes Richeſſes.

1527. ſence dans les principales Egliſes; Il ſe faiſoit apporter en même tems les Titres de tous les biens Eccléſiaſtiques; Il réüniſſoit ſur le champ à ſon Domaine, & il reſtituoit aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers, les biens qui venoient des Fondations faites depuis le Régne du Roi Canutſon. Il retira par ce moyen plus des deux tiers des revenus du Clergé & des Religieux, & on compta juſqu'à treize mille Terres ou Fermes conſidérables dont il s'empara. Il en réüinit une partie à ſon Domaine, & des autres il en gratifia ſes créatures & les principaux Capitaines de ſon Armée; Il tira en même tems de grandes ſommes de toute l'argenterie des Egliſes qu'il fit fondre, & dont il remplit le * Tréſor public.

Ruine de la Religion Catholique en Suéde.

Le voyage que ce Prince venoit de faire dans les Provinces acheva de ruiner la Religion Catholique. On faiſoit ouvertement la Guerre aux Religieux & au Clergé, dans la vûë que la Religion tomberoit d'elle-même par la fuite ou par le changement de ſes Miniſtres. On ne manquoit point de pré-

* Octobre.

prétexte, dans un tems même où il n'en falloit point, pour chaſſer de leurs Bénéfices ceux qui vouloient perſévérer dans l'ancienne Religion. 1527.

La plûpart des Curez & des autres Bénéficiers profeſſerent publiquement le Luthéraniſme, pour conſerver au moins leurs Maiſons & une partie de leurs Bénéfices. Il n'en coûta à pluſieurs d'entre eux que de ſe marier, & d'introduire dans leurs Egliſes le Service Divin en Langue vulgaire, ce qui étoit la marque la plus aſſurée qu'on avoit embraſſé le Luthéraniſme. L'Evêque de Lincopinc ſe retira en Pologne. Les autres Prélats cachez dans leurs Maiſons, n'oſoient preſque faire aucune fonction de leur miniſtére, de peur de s'attirer de nouvelles perſécutions; Ils attendoient ſervilement ce que le Prince ordonneroit de leurs perſonnes & de leurs Dignitez, toujours prêts à lui obéïr, & plus inquiets du changement qu'il faiſoit dans le temporel de leurs Egliſes que dans la Religion. Il n'y eut que l'Evêque de Scara, qui peu verſé dans les matiéres controverſées entre les Théologiens des deux partis, réſolut de défendre les armes à la main ſa Dignité

Entrepriſe médiſtée dans la Gotie.

1527. & les biens de ſon Egliſe. Il engagea dans ſon deſſein Tureiohanſon & pluſieurs Seigneurs de la Gotie Occidentale, qui tâcherent de faire ſoûlever la Province. Mais les Payſans prévenus d'eſtime & de reſpect pour le Roi, refuſerent de prendre les armes, & l'Evêque ſe vit même abandonné par tout ſon Chapitre, qui faiſoit paroître beaucoup de penchant pour les nouvelles opinions.

Fuite des Moines dans la Dalécarlie.

La plûpart des Moines abandonnerent leurs Couvens, les uns par libertinage, & les autres pour n'avoir plus de ſubſiſtance réglée. Ceux qui perſévérerent dans la Religion, ſe retirerent parmi les Dalécarliens, qui s'étoient déclarez ouvertement contre le Luthéraniſme, & ils porterent chez ces Peuples leurs plaintes & leur miſére. C'eſt, comme j'ai déja dit, une Province éloignée, au Nord de la Suéde, peuplée d'Habitans groſſiers & ignorans, zélez cependant pour l'ancienne Religion, à demi ſauvages, accoûtumez à une vie dure, & par là, propres à la Guerre, mais incapables de diſcipline. Toute la Province étoit remplie d'Eccléſiaſtiques, de Religieux, de Séculiers, de Vieillards, &

& même de femmes chargées de petits enfans, qui avoient abandonné leurs Maiſons, & qui erroient dans ces Montagnes, plûtôt que d'embraſſer le Luthéraniſme. Les Dalécarliens touchez de leurs plaintes, & irritez à leur tour de voir de nouveaux Paſteurs dans leurs Egliſes, ou que les anciens changeaſſent les cérémonies ordinaires, prirent les armes avec beaucoup de fureur. Les Prêtres & les Moines ſe joignirent à eux, & tous les Catholiques & les Mécontens ſe jetterent dans le même parti, les uns par zêle pour l'ancienne Religion, & pour défendre les biens de l'Egliſe, & les autres par reſſentiment contre le Roi, & pour n'avoir pas eu la part qu'ils prétendoient dans ces dépoüilles Eccléſiaſtiques. 1527.

Soulevement de cette Province.

L'Evêque de Scara ayant appris les mouvemens de la Dalécarlie, ſe rendit ſecrettement dans cette Province & dans l'Armée des Rebelles. Il étoit accompagné du grand Maréchal, & de pluſieurs Gentilshommes de la Gotie Occidentale, qui s'étoient engagez de ne point mettre les armes bas, qu'ils n'euſſent obtenu le rétabliſſement

Révolte de l'Evêque de Scara, de Tureiohanſon & d'un de ſes fils.

1527. ment de la Religion. Ils furent reçus avec de grandes acclamations par les Dalécarliens, qui déférerent le Commandement de toutes leurs Troupes à Tureiohanſon. Ce Seigneur avoit trois enfans, les deux aînez étoient auprès du Roi, & le troiſiéme étoit grand Prévôt de l'Egliſe d'Upſal. Celui-ci ayant appris que ſon pére étoit à la tête des Rebelles, répandoit dans toute l'Uplandie des Manifeſtes contre le Roi, dans leſquels il exhortoit les Peuples à prendre les armes, pour venger les injures faites aux Autels. Il ſe mit lui même à la tête de quelques Troupes, dans la vûë d'engager les Peuples par ſon exemple à ſe ſoulever. Le grand Maréchal écrivit à ſes deux autres enfans, de ſe dérober ſecrettement de la Cour, & de joindre leur frére, ou de ſe rendre auprès de lui avec ce qu'ils pourroient lui amener de leurs amis. Ces deux jeunes Seigneurs n'apprirent qu'avec beaucoup d'inquiétude & de chagrin la révolte de leur pére. Ils ſe voioient réduits à ſe déclarer contre lui ou contre leur Souverain, & il falloit qu'ils choiſiſſent entre deux dévoirs

voirs qui leur paroiſſoient également indiſpenſables. 1527.

La fidélité pour leur Souverain l'emporta ſur ce qu'ils devoient à leur pére, & même à la Religion; Ils jugérent que dans une affaire d'Etat, ils devoient ſe tenir unis à l'autorité ſouveraine, & que la différence de culte n'étoit pas un ſujet ſuffiſant, pour ſe diſpenſer de l'obéïſſance qu'on devoit à ſon Prince légitime; Ils crurent même, qu'en s'attachant au ſervice & au parti du Roi, ils pourroient obtenir la grace de leur pére, & qu'il étoit plus à propos de ſe mettre en état, par leur fidélité, de faire pardonner un crime d'Etat, que de s'en rendre coupables, dans l'eſpérance d'une meilleure fortune. Ces deux jeunes Seigneurs portérent leurs Lettres au Roi, & ils proteſtérent, qu'ils étoient prêts d'expoſer leurs vies pour ſon ſervice. Guſtave les reçut fort bien, & leur promit de l'emploi. Il fit ſemblant de n'être pas ſurpris de ces nouvelles, & de n'en rien appréhender: Il ne fit même en apparence, aucun mouvement pour ſe mettre en état de combattre les Révoltez. Il diſoit qu'il vouloit éviter de prendre les armes, pour

Fidélité de ſes deux autres fils.

1527. n'être pas obligé de faire combattre ſes Sujets les uns contre les autres, & qu'il eſpéroit ſans cela diſſiper cette révolte par la douceur.

Cependant il ne perdoit point de tems, pour faire filer ſecrettement ſes Troupes, par différens endroits, ſur les Frontiéres de cette Province, afin d'être tout d'un coup en état, d'obliger les Mutins à rentrer dans leur devoir par la crainte d'être punis. D'ailleurs, ſur les premiéres nouvelles de la révolte, il avoit envoyé quelques perſonnes de la Cour qui avoient des habitudes parmi les Mécontens, & qui étoient connus des Dalécarliens, avec ordre de tâcher de ramener les uns & les autres à leur devoir par la douceur. Ses Agens s'adreſſérent d'abord à l'Evêque de Scara, au grand Maréchal, & aux autres Mécontens qui s'étoient joints aux Dalécarliens; Ils tâchérent de gagner les principaux par des offres avantageuſes: Mais ils ne rencontrérent que de l'opiniâtreté dans ceux qui avoient quelque mérite, & ceux qui vouloient bien traiter, avoient ſi peu de conſidération dans le parti, & tant de prétentions, qu'ils ne crurent pas les devoir acheter ſi cher. Ils réüſſirent

firent mieux auprès des Dalécarliens. 1527.
Ils obligérent ces Payſans d'envoyer des Députez à la Cour, ſur l'eſpérance dont ils les flattérent, que Guſtave ne réfuſeroit rien à des gens, à qui il devoit toute ſa gloire & ſa Couronne; mais en effet, pour les amuſer, afin qu'ils ſe tinſſent moins ſur leurs gardes.

Les Députez des Dalécarliens, ſéduits par les maniéres timides en apparence, dont le Roi diſſimuloit leur révolte, crurent préſcrire à leur gré toutes les conditions du Traité. Ils demandérent avec beaucoup de hauteur, au nom de leur Province & de tous les Catholiques du Royaume, que le Luthéraniſme fût puni en Suéde comme un crime capital: Que l'on caſſât le mariage des Prêtres & des Moines; Qu'on reſtituât les cloches & l'argenterie des Egliſes; Qu'on fit brûler, ſans diſtinction & ſans égards pour perſonne, tous ceux qui ſeroient convaincus d'avoir mangé de la viande dans des jours défendus. Que le Roi s'engageât, ſuivant l'exemple de ſes prédéceſſeurs, à ne paſſer jamais la Riviére de Brunebeq, qui ſépare leur Province de la Veſtmanie, ſans

Demandes des Dalécarliens.

1522. leur avoit donné des ôtages pour la ſûreté de leurs Priviléges, & ſur-tout que ce Prince & ſes Courtiſans repriſſent l'ancienne maniére de s'habiller, ſans emprunter davantage les modes & les parures des Etrangers.

Réponſe de Guſtave. Guſtave flatta ces Députez de l'eſpérance d'obtenir une partie de leurs demandes, pendant qu'il ſe diſpoſoit toujours ſecrettement à les ſurprendre avec toutes ſes forces. Il n'eut pas plûtôt appris que ſes Troupes étoient arrivées à une journée du rendez-vous qu'il leur avoit marqué, qu'il renvoya les Députez, & il leur ordonna de dire à leurs compatriotes, qu'il ne ſçavoit point compoſer avec ſes Sujets, & qu'ils euſſent à ſe trouver en armes dans la Plaine de Tuna, pour y recevoir la Bataille, qu'il étoit réſolu de leur préſenter à la tête de ſon Armée, ou qu'ils chaſſaſſent les Mécontens de leur Province, & qu'ils vinſſent deſarmez lui demander pardon, ſinon qu'il mettroit tout dans leurs villages à feu & à ſang.

Son arrivée dans la Dalécarlie. Il partit en même tems en poſte, pour ſe rendre à la tête de ſes Troupes. Les Dalécarliens & les Mécontens furent également ſurpris de la diligen-

ligence & de la réſolution de ce Prince : Au ſeul bruit de l'approche du Roi, la terreur & la défiance ſe répandirent dans leur Armée. Tureiohanſon & ceux de ſon parti craignoient que les Dalécarliens ne fuſſent gagnez ſecrettement, & qu'ils n'euſſent fait leur paix en particulier, aux dépens de leurs têtes, & ces Payſans appréhendoient réciproquement d'être abandonnez de ces Seigneurs ; Ils s'obſervoient mutuellement, & la crainte d'être ennemis les rendit inſenſiblement ennemis. 1527.

L'Evêque de Scara & Tureiohanſon ne ſe croyant pas en ſûreté dans le Camp des Dalécarliens, ſe ſauvérent ſecrettement en Norvege, d'où ils ſe rendirent dans les Païs-Bas auprès de Chriſtierne. Les autres Mécontens épouvantez de leur fuite ſe diſſipérent chacun de leur côté. Les Dalécarliens ſe voyant ſans Chefs, prirent le parti d'obéïr, & de ſe ſoûmettre ; Ils paſſérent dans la plaine de Tuna, où Guſtave les attendoit à la tête de ſon Armée. Ce Prince les fit envelopper par ſa Cavalerie : Il commanda en même tems qu'on lui nommât les Chefs de la révolte : Les Payſans ſaiſis de

Fuite des deux Chefs de la Révolte

Soumiſſion des Dalécarliens.

1527. frayeur ne les eurent pas plutôt indiquez, que ce Prince leur fit couper la tête ſur le champ, afin d'arrêter, par un exemple & une ſévérité néceſſaire, l'humeur ſéditieuſe & inconſtante de ces Peuples. C'eſt ainſi que par un artifice innocent & une vigilance loüable, il ſçut appaiſer une grande révolte, ſans qu'il en coutât de ſang à ſes Sujets, & ſans diminuer les forces de l'Etat.

Les Suédois embraſſent le Luthéraniſme.

Ce furent les derniers efforts d'une liberté effrénée & tumultueuſe, qui alloit céder la place à une autorité, d'autant plus pacifique qu'elle fut plus abſolue. Tout ploya depuis ſous la puiſſance du Prince. Tout le monde embraſſa le Luthéraniſme, les uns par intérêt, & pour faire leur Cour, les autres portez par averſion pour la vie toute ſéculiére des Eccléſiaſtiques. Les Docteurs Luthériens en gagnérent quelques-uns, en leur perſuadant que les opinions de leur Maître, qu'on traitoit injuſtement de nouveautez, n'étoient autre choſe que le Chriſtianiſme des premiers ſiécles, dégagé de toutes les ſuperſtitions des Moines, & il y en eut pluſieurs qui tâchérent de ſe le faire accroire, pour n'être pas

pas obligez de quitter leurs biens & leurs Pays. 1527.

Guſtave voyant que la plus grande partie des Suédois avoient changé de Religion, ſe déclara enfin lui-même Luthérien. Il choiſit Olaüs Petri pour Paſteur de l'Egliſe de Stokholme, & il nomma à l'Archevêché d'Upſal ſon frére Laurent Petri. Il fit épouſer à ce nouveau Prélat, une Demoiſelle de ſes parentes, afin que l'honneur de ſon Alliance adoucît aux yeux du Peuple, ce qu'un mariage ſi extraordinaire pouvoit encore avoir de ſcandaleux, & peut-être auſſi dans la vûë qu'une Alliance ſi illuſtre lui tint lieu de compenſation, pour les grands Biens qu'il avoit détachez de ce riche Bénéfice. Le Roi ſe fit couronner quelque tems après par ce Prélat; La Cérémonie s'en fit à Upſal avec toutes les ſolemnitez requiſes, & ce Prince fit en même tems Chevaliers, tous les Sénateurs & les principaux Seigneurs de la Cour. Le Roi ſe déclare lui même.

Toute la Suéde étoit Luthérienne; Le Roi, les Sénateurs, les Evêques, & toute la Nobleſſe, faiſoient profeſſion publique de cette Doctrine. Mais comme la plûpart des Cu-

1527. rez de la Campagne, & les Eccléſiaſtiques du ſecond Ordre, n'avoient pris ce parti que par contrainte ou par foibleſſe, on voyoit, dans pluſieurs Egliſes du Royaume, un mélange bizarre de cérémonies Catholiques, & de Priéres Luthériennes: Des Prêtres & des Curez mariez diſoient encore la Meſſe en pluſieurs endroits, ſuivant le Rituel & la Liturgie Romaine; On adminiſtroit le Sacrement du Baptême avec toutes les Priéres & les Exorciſmes que l'Egliſe a établis, & on enterroit encore les Morts avec les mêmes Priéres, qu'on employe pour demander à Dieu le ſoulagement des ames des Fideles, quoique la Doctrine du Purgatoire fût condamnée par les Luthériens.

Le Roi voulant établir dans ſon Royaume un culte uniforme, ſi néceſſaire pour la Paix d'un Etat, ſurtout dans une Monarchie, convoqua une Aſſemblée générale de tout le Clergé du Royaume, en forme de Concile National.

Concile National du Suéde.

L'Aſſemblée ſe tint à Orebro, Capitale de la Néricie, & le Chancelier Lardz-Anderſon y préſida de la part du Roi. Les Evêques, les Docteurs, &

& les Paſteurs des principales Egliſes compoſerent ce Concile Luthérien. Ils reconnurent la Confeſſion d'Auſbourg pour régle de leur Foi; Ils renoncerent ſolemnellement à l'obéïſſance qu'ils devoient au Chef de l'Egliſe; Ils ordonnerent qu'on aboliroit entiérement le Culte de l'Egliſe Romaine; Ils défendirent qu'on fît à l'avenir aucune priére pour les Morts; Ils emprunterent des Egliſes Luthériennes d'Allemagne, la maniére d'adminiſtrer le Baptême & la Cene; Ils déclarerent le mariage des Prêtres légitime; Ils proſcrivirent le célibat & les vœux des Religieux; Ils approuverent de nouveau l'ordonnance des Etats de Veſteras, qui les avoit dépouïllez de leurs Priviléges, & de la plûpart de leurs biens, & les Eccléſiaſtiques qui firent ces Réglemens, étoient preſque les mêmes, qui, un an * auparavant, avoient fait paroître tant de zéle pour la défenſe de la Religion. Tant il eſt vrai, qu'il n'y a quaſi perſonne, qui réſiſte long-tems à la crainte de la perſécution, où à l'eſpérance de la faveur. 1527.

Il

* Locc. l. 6. *p.* 276. *Bazius, Hiſtor. Eccléſ. Sued.*

1527. Ils eurent cependant beaucoup de peine, à abolir la pratique de l'Egliſe Romaine dans l'adminiſtration des Sacremens. Le Peuple & les femmes ſur tout ſouffroient impatiemment, qu'on eût retranché les Cérémonies du Baptéme, & les Priéres pour les Morts; On entendoit des plaintes & des murmures ſur cela dans tout le Royaume: La plûpart des femmes, par un excès de crainte qui venoit peut-être autant de tempérament que de vertu, appréhendoient que faute de l'uſage du Sel & des Exorciſmes ordinaires, leurs enfans ne fuſſent pas bien baptiſez, & un reſte de Foi ſur l'article du Purgatoire, excitoit en elles une inquiétude pour leurs parens décédez, que toute l'éloquence des Paſteurs Luthériens ne pouvoit calmer.

Guſtave craignant que les plaintes & le mécontentement du Peuple ne cauſaſſent une nouvelle révolte, ordonna aux Paſteurs & aux Miniſtres Luthériens, d'uſer de condeſcendance, pour ceux qui demandoient avec opiniâtreté les anciennes Cérémonies, & de n'établir les nouvelles, qu'autant qu'ils y trouveroient de diſpoſition dans l'eſprit des Peuples.

Ce

Ce Prince ayant terminé l'affaire de la Religion, en entreprit une autre, qui ne devoit pas faire entrer moins d'argent dans ſes coffres. La plûpart des Provinces de Suéde étoient autrefois remplies de vaſtes Forêts. Les Rois Olaüs Trætelga, Amund, & quelques uns de leurs ſucceſſeurs en firent défricher la plus grande partie. Ils donnerent ces nouvelles Terres à titre de Fief à la Nobleſſe, à condition de payer une certaine redevance à la Couronne. Les Seigneurs & les Gentilshommes s'étoient exemptez inſenſiblement, & à la faveur des Guerres civiles, de payer ces anciens droits, & une longue preſcription en avoit aboli entiérement l'uſage. Le Roi fit revivre ces droits. Il demanda à la Nobleſſe qu'elle abandonnât les Fiefs, ou qu'elle ſe ſoûmit d'en payer les redevances. Les demandes & les prétentions de ce Prince étoient peu différentes des Loix & des ordres les plus abſolus. La Nobleſſe effrayée de cette recherche, demanda à compoſer; Les Principaux de chaque Province traiterent avec le Chancelier: Ils convinrent de paier au Roi dix Marcs

1527.

Guſtave oblige la Nobleſſe de paier les redevances de leurs fiefs.

1527. d'argent pour chaque Fief, & comme on l'appelloit en ce tems-là, pour chaque Terre Tributaire de la Couronne.

Tout ſuccédoit à ce Prince ſelon ſes déſirs, & au-delà même de ſes eſpérances. Le changement qu'il venoit de faire dans la Religion, lui paroiſſoit la plus heureuſe & la plus importante affaire de ſon Régne; Il lui ſembloit qu'il avoit conquis la Suéde une ſeconde fois ſur le Clergé, qui ne lui étoit pas moins redoutable que les Danois; De tout ſes ennemis, il n'y avoit plus que Chriſtierne qui lui donnât de l'inquiétuds.

Il épouſe une Princeſſe Luthérienne d'Allemagne.

Ce Prince étoit toujours retiré en Flandres, d'où il ſollicitoit continuellement l'Empereur ſon beau-frére de contribuer à ſon rétabliſſement. Guſtave entretenoit auprès de lui des eſpions, qui l'avertirent que ce Prince faiſoit des levées de Troupes dans toute la Hollande. Ces nouvelles lui firent croire, qu'on alloit enfin voir éclore les menaces & le deſſein d'une deſcente dans les Royaumes du Nord, & que la Suéde & le Dannemarc alloient devenir le Théatre de

de la Guerre. Il en donna avis auſſi- 1527.
tôt au Roi Frideric, & il ſongea en même tems à ſe fortifier contre la Maiſon d'Autriche, par quelque Alliance conſidérable. Il crut que les Princes Luthériens d'Allemagne, jaloux & inquiets de la puiſſance de l'Empereur, ſeroient plus diſpoſez à entrer dans ſes intérêts par la conformité de Religion. Dans cette vuë, il fit demander en mariage la fille aînée du Duc de Saxe-Lawenbourg. Le Duc charmé de la valeur & de la réputation de Guſtave, lui accorda avec plaiſir la Princeſſe ſa fille, il la fit conduire avec une eſcorte nombreuſe à Lubec. Guſtave l'y envoya prendre avec toute ſa Flotte, qui l'amena heureuſement à Stokholme, où le mariage ſe célébra avec toute la joye & la magnificence ordinaire en pareilles Fêtes. Le Roi fit paſſer en même tems auprès du Duc de Saxe ſon beau-pére, le fils du défunt Adminiſtrateur, ſous prétexte de le faire voyager; Mais en effet pour ôter de devant les yeux des Suédois un jeune Prince, à qui il ſembloit que la Couronne appartenoit, & dont la préſence excitoit la compaſſion des plus

les conſeils, ne ceſſoit d'exhorter ce Prince à faire quelques entrepriſes ſur la Suéde. Il lui répréſentoit pour le flatter & pour ſe rendre néceſſaire, que tous les Suédois, au déſeſpoir du changement de Religion, lui tendoient les mains, & ſoupiroient après ſon rétabliſſement; Qu'il ne demandoit lui-même que trois mille hommes de Cavalérie, pour débarquer en Suéde; Et qu'il étoit ſûr que la premiére Meſſe qu'il feroit dire dans ſon Camp, attireroit tous les Mécontens, & juſqu'aux Soldats de Guſtave; Que ce Prince ſi habile en apparence, & ſi grand politique, venoit de ſigner ſon abdication dans l'Aſſemblée Eccléſiaſtique d'Orebro, où l'on avoit aboli entiérement la Religion Catholique; Qu'excepté un petit nombre de Courtiſans, & quelques Officiers de Guerre, à qui il avoit fait part des dépoüilles du Clergé, tout le reſte de la Nation déteſtoit ſa tyrannie & le changement de Religion. Il ajoûta qu'il s'étoit défait de la Cavalérie étrangere, & que ſon Infanterie n'étoit compoſée que des Milices ordinaires, qui paſſeroient en foule ſous ſes Enſeignes, ſi-tôt qu'il auroit fait publier, qu'il

1527. Turelio-hanſon excite Chriſtierne à attaquer la Suéde.

1527. qu'il ne revenoit en Suéde que pour rétablir la Religion & le Clergé.

Ce Prince part avec une flotte.

Chriſtierne ébloüi de ces raiſons ſe détermina à tenter le ſort des Armes. Il avoit environ dix mille hommes, tous avanturiers de différentes Nations, qu'il avoit ramaſſez pendant ſa retraite dans les Pays-Bas. Il en chargea trente Vaiſſeaux, & partit d'un Port de Hollande dans le deſſein de faire ſa deſcente en Norvege. Il y avoit peu de Troupes dans ce Royaume, qui ſemble être aſſez défendu par la ſtérilité du Terroir, & par les Rochers & les Montagnes, dont preſque tout le pays eſt couvert. Ce Prince ſçavoit, qu'il y étoit moins attendu que dans les deux autres Royaumes du Nort; Il eſpéroit entrer enſuite dans la Suéde par la Gotie Occidentale, ou par la Dalécarlie, & il ſe flattoit que les payſans irritez du ſupplice de leurs compatriotes, prendroient de nouveau les armes, & ſe déclareroient en ſa faveur.

Ce Prince fut battu pendant ſa route d'une horrible tempête, qui écarta toute ſa Flotte, & qui fit périr quelques Vaiſſeaux: Il penſa lui même faire naufrage proche les Côtes de Norvege;

ge; Ce ne fut qu'avec des peines in- 1527.
finies, qu'il gagna le Golfe de Bahus avec le reſte de ſa Flotte. Il débarqua ſes Troupes ſans trouver perſonne qui s'oppoſât à ſa deſcente. Il avoit fait deſſein de paſſer dans la Gotie Occidentale, où il eſpéroit faire ſubſiſter ſes Troupes plus aiſément que dans la Norvege. Mais ayant appris que Guſtave avoit fait avancer un Corps conſidérable de Cavalérie, pour lui défendre l'entrée de cette Province, il fut contraint de tourner du côté du Nort, & vers la Dalécarlie. Il aſſiégea Obſlo qui ſe trouvoit ſur ſon chemin. Cette Ville n'étant point en état de faire réſiſtance, lui ouvrit ſes Portes. Il força enſuite le Château de Carloſtat, & ſe rendit maître quelques jours après de Congel. Ces petits ſuccès attirerent dans ſon Armée quantité de payſans Norvégiens, qui ne prirent les armes, que dans l'eſpérance de piller les Frontiéres de Suéde. L'Archevêque Trolle ſe rendit auprès de lui, à la tête de quelques Troupes qu'il avoit levées dans le Brandebourg. Chriſtierne n'étoit guéres plus Catholique que Guſtave, mais il avoit intérêt de le paroître, parce que ſon ennemi s'étoit

Il remporte quelques avantages.

L'Archevêque Trolle lui amene des troupes.

1527. toit déclaré Luthérien, & il ne pouvoit eſpérer de le chaſſer & de ſe rétablir que par le moyen du Clergé & des Catholiques. Il fit publier une Amniſtie générale, en forme de Manifeſte, que les Emiſſaires de l'Archévêque répandirent avec ſoin dans toute la Suéde. Il proteſtoit dans cet écrit, qu'il ne revenoit principalement dans le Royaume, que pour défendre la Religion. Ses créatures publioient que l'adverſité l'avoit heureuſement corrigé, qu'il étoit devenu doux, affable, bien-faiſant, & ſur-tout qu'il avoit repris en Flandres, & auprès de la Maiſon d'Autriche, un attachement inviolable pour la Religion Catholique.

Il groſſit ſon parti.

Ces diſcours & ſon Manifeſte attirerent dans ſon parti, & juſques dans ſon Armée, pluſieurs Catholiques Suédois, & entre autres quelques Dalécarliens qui l'inviterent de paſſer dans leur Province. Ces payſans ſouffroient impatiemment, qu'on eût changé les Cérémonies de l'Egliſe, & ſur-tout, ils ne pouvoient s'accoûtumer à entendre chanter les loüanges divines en leur langue. Ils offrirent à Chriſtierne, de prendre les armes, & de ſe ſoulever en

en ſa faveur, ſi-tôt qu'il entreroit dans leur Province, pourvû que de ſon côté, il voulût s'engager à faire brûler tous les Luthériens, quand il ſeroit rétabli ſur le Trône. 1527.

Chriſtierne eût bien ſouhaité de pouvoir paſſer dans la Dalécarlie, mais il en fut empêché par la neige, qui couvroit toutes les Montagnes qui ſéparent cette Province du Royaume de Norvege. Cependant comme il ne vouloit pas laiſſer ſes Troupes inutiles, il s'avança du côté d'Akerhus, qu'il aſſiégea, malgré la rigueur de l'Hyver. Magnus Gyllenſtiern, Seigneur Danois & Viceroi de Norvege, ſe jetta dans cette place. Chriſtierne employa inutilement les promeſſes & les menaces pour le gagner. Ce Seigneur fut inébranlable; Il dépêcha pluſieurs Couriers l'un ſur l'autre au Roi Frideric, pour lui donner avis de la deſcente de ſon ennemi; Il lui fit ſçavoir que ce Prince avoit beaucoup de peine à recouvrer des vivres, & il aſſura que le froid ſeul & la neige défendoient ſi bien Akerhus, qu'il ſe voyoit en état d'attendre tranquillement, plus de quatre mois, le ſecours de Dannemarc. Il aſſiége Akerhus.

Fri-

1527. Frideric fit embarquer des Troupes ſur ſa Flotte, ſi-tôt que la Mer fut dégagée des glaces; Il donna la conduite de cette Armée à Canut Gyllenſtiern, élû Evêque d'Odenſée en Fionie, & à Eric Gyllenſtiern, tous deux fréres du Viceroi de Norvege. Frideric fit choix de ces deux Seigneurs, comme plus intéreſſez à la défenſe de leur frére, & dans la vûë qu'ils feroient de puiſſans efforts pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un Prince, qui, malgré la foi de tous les Traitez, faiſoit ordinairement peu de quartier à ſes ennemis.

Les Danois brûlent la Flotte de Chriſtierne.

Guſtave de ſon côté fit pluſieurs détachemens de ſon Armée, pour couvrir toute la Frontiére de Suéde. Il ordonna aux Commandans de ſes Troupes d'obſerver les mouvemens de Chriſtierne, & d'agir de concert avec les Généraux de Frideric. Il fit paſſer un nombre conſidérable de Troupes dans la Dalécarlie, pour empêcher les Payſans de remuer, & il ſe tint lui-même à la tête de ſon armée, pour contenir les Catholiques & les Mécontens dans l'obéïſſance. Les deux Fréres Gyllenſtiern, ayant monté

té la Flotte de Frideric, mirent à la voile; Ils tinrent leur route du côté de la Norvege dans le deſſein de combattre la Flotte de Chriſtierne. Ils trouvérent les Vaiſſeaux de ce Prince dans le Golfe de Bahus, ils les attaquérent, & après un combat qui dura un jour entier, ils les brûlérent tous, ſans qu'il en échappât un ſeul. Ils mirent enſûite à terre les Troupes de débarquement, qui marchérent en même tems au ſecours du Viceroi. 1527.

Chriſtierne ayant appris la perte de ſes Vaiſſeaux & la deſcente des Danois, leva le Siége d'Akerhus. Il voulut encore tenter d'entrer en Suéde par la Gotie Occidentale, mais il trouva en ſon chemin trois mille Chevaux Suédois, qui s'oppoſérent à ſon paſſage; Il ſe vit alors preſſé par les Danois & par les Suédois qui agiſſoient de concert, & qui s'avançoient pour le combattre. Il ſe jetta dans la petite Ville de Congel, & il s'y retrancha plûtôt pour différer ſa perte de quelques jours, que dans l'eſpérance de ſe ſauver. Il ſe trouva inveſti de tous côtez, enfermé dans des montagnes affreuſes, & encore couvertes de neiges. Il n'avoit ni vivres, ni proviſions, Fuite & deſeſpoir de ce Prince.

1527. ſions, & la faim le preſſoit encore plus que ſes ennemis. Les malheurs de ce Prince lui aigrirent l'eſprit, qui n'étoit que trop ſuſceptible de colére & d'emportement. Il ſoupçonna Tureiohanſon, qui lui avoit dit en Flandres que Guſtave avoit peu de Cavalérie, de s'entendre avec ce Prince, & le regardant avec des yeux pleins de fureur, & qui ſembloient lui annoncer la mort, il lui demanda ſi c'étoient des Eſcadrons de femmes Suédoiſes, que toutes les Troupes qu'on voyoit répanduës du côté de la Gotie. Le grand Maréchal vouloit lui répondre, & ſe juſtifier, mais il lui commanda de ſe retirer, & on trouva le lendemain ce Seigneur dans les ruës de Congel, qui nageoit dans ſon ſang, & qu'on avoit égorgé la nuit, apparemment par les ordres ſecrets de Chriſtierne.

Mort de Tureiohanſon.

Triſte état de Chriſtierne.

Cependant ce malheureux Prince ſe trouvoit preſſé de plus en plus par la faim. Ses ennemis occupoient tous les paſſages, & ils s'y étoient retranchez d'une maniére qu'on ne pouvoit pas même les contraindre d'en venir à un Combat. La faim combattoit pour eux, & dans un état ſi miſérable, Chriſ-

Chriſtierne ne pouvoit pas même eſperer la triſte conſolation de mourir l'épée à la main. La plûpart de ſes Troupes périrent de miſére: Ses ſoldats preſſez par la faim déſertoient même à ſa vûë; Il n'y avoit plus ni ordre, ni commandement; La mort qui paroiſſoit inévitable, fit abandonner un Prince qu'on n'aimoit pas, & qu'on ne craignoit plus; Pluſieurs Officiers de ſon Armée paſſerent dans le Camp des Danois, & ils ſe trouverent bienheureux qu'on voulut leur donner du pain, pour prix de leur liberté. 1527.

L'Evêque d'Odenſée, touché de compaſſion pour un Prince qui avoit été autrefois ſon Souverain, lui fit propoſer une entrevûë. Chriſtierne s'étant trouvé au lieu de la Conférence, ce Prélat l'exhorta de ſe rendre, plutôt que de périr de faim & de miſére. Il lui dit qu'il pouvoit encore faire un accommodement utile avec le Roi ſon oncle, & qu'il y avoit aſſez de Souverainetez dans la Maiſon Royale d'Oldenbourg, pour qu'ils puſſent faire entre eux un Traité également avantageux aux deux partis; Il l'exhorta de venir à Copenhague; Il lui

Il ſe remet entre les mains de l'Evêque d'Odenſée.

1527. lui repréſenta que l'état malheureux de ſa fortune toucheroit infailliblement Frideric ; Que dans une entrevûë, la force du ſang agiroit ſur le cœur de ce Prince, & il l'aſſura en même tems, qu'en cas qu'il n'en pût obtenir des conditions honorables & conformes à ſa naiſſance & à ſa premiére Dignité, il s'engageoit à le ramener lui-même en Norvege, & juſques dans Congel, dont il reconnoiſſoit qu'il étoit encore maître, ou qu'il le feroit conduire en toute ſureté, juſques ſur les Terres de l'Empereur.

Chriſtierne flaté par ce diſcours, & preſſé par ſes ſoldats, traita avec ce Prélat & avec ſes deux fréres, qui commandoient les Troupes de Frideric. Il en obtint un ſauf-conduit & des vivres pour l'Archevêque Trolle, & pour tous ceux qui avoient ſuivi ſon parti. Il ſe remit entre les mains de l'Evêque d'Odenſée. Ce Prélat demeura encore quelque tems en Norvege, pour rétablir le calme dans ce Roiaume. Il en partit avec Chriſtierne, auquel il renouvella les aſſurances d'une ſûreté inviolable. Mais ce Prélat s'étoit engagé à des conditions délicates, & qui paſſoient ſa com-

commiſſion & ſes pouvoirs. Il ne ſçavoit pas qu'un Prince ne pardonne guéres les entrepriſes qu'on fait ſur ſa Couronne, & qu'un Uſurpateur hazarde beaucoup en laiſſant la vie & la liberté à un Prince qu'il a dépouillé. 1532.

Chriſtierne ne fut pas plûtôt arrivé à Copenhague, que le Roi Frideric l'envoya arrêter par le Capitaine de ſes Gardes. Il fut conduit dans le Château de Sonderbourg, malgré les proteſtations de l'Evêque d'Odenſée ; Il y fut enfermé pendant quatorze ans. Chriſtierne troiſiéme ſon couſin germain, fils & ſucceſſeur de Frideric, adoucit un peu la rigueur de ſa captivité. Il en coûta à ce malheureux Prince une renonciation expreſſe aux Couronnes de Dannemarc, de Suéde & de Norvege. On lui permit, après qu'il eut ſigné cet Acte, de ſortir pour prendre le plaiſir de la chaſſe ou de la pêche. Chriſtierne troiſiéme lui aſſigna les revenus du château de Calembourg, & de l'Iſle de Sebergard pour ſon entretien, & lui donna le château de Coldinger pour ſa demeure. Il y fut traité en Prince juſqu'à ſa mort, par un Seigneur Danois, qui

1532. ſous la qualité de Gouverneur du château, veilloit cependant à ſa conduite, & devoit répondre de ſa perſonne.

Cabales & mort de Trolle.

L'Archevêque Trolle unique & malheureux confident de ce Prince, ſe retira à Lubec, à la faveur du ſauf-conduit, qu'il avoit obtenu de l'Evêque d'Odenſée. Il y forma quelque tems après une Ligue avec la Régence de cette Ville, & le Prince Chriſtophle d'Oldenbourg cadet de cette Maiſon. Le but des Confédérez étoit de délivrer Chriſtierne ſecond, qui étoit encore dans le château de Sonderbourg. Ce Prélat leva des Troupes, & prit lui-même les Armes, parmi leſquelles il n'avoit déja que trop profané la ſainteté de ſon caractére. Il fut bleſſé & pris dans un Combat, qui ſe donna dans la Fionie, entre les Troupes de Chriſtierne troiſiéme, & celles de Lubec, & il fut conduit à Sleſvic en Holſace, où il mourut de ſes bleſſures.

Alliances de Guſtave avec les ennemis de la Maiſon

Guſtave heureuſement délivré de tous ſes ennemis, régna dans la ſuite ſans inquiétude, & avec autant d'autorité, que s'il fut né ſur le Trône. Tous les Princes de l'Europe, qui n'étoient

toient pas dépendans de la Maiſon d'Autriche, lui donnérent des marques éclatantes de l'eſtime qu'ils faiſoient de ſon mérite & de ſa valeur. François premier Roi de France, nonobſtant la différence de Religion, lui envoya l'Ordre de ſaint Michel, le ſeul qui fut établi dans ce tems-là en France. Il ſe fit même une Ligue défenſive entre ces deux Princes, contre l'Empereur & la Maiſon d'Autriche, & ils s'engagérent par leur Traité, à s'aſſiſter mutuellement en cas de guerre, de ſix mille hommes ſoudoyez, & même de vingt-cinq mille hommes & de cinquante Vaiſſeaux, ſi le Prince attaqué & en guerre le requeroit, à condition d'en payer l'entretien & la dépenſe. Guſtave fut le premier Roi de Suéde, qui fit connoître de quel poids ce Royaume pouvoit être dans les affaires générales de l'Europe. Les Princes de la Ligue de Smalcalde l'invitérent de s'unir avec eux pour la défenſe commune de leur Religion, & ils ſe trouvérent heureux & honorez d'avoir un ſi grand Roi dans leur parti. 1542. d'Autriche.

Il ne manquoit au bonheur de ce Prince que de voir ſa Couronne qui

1542. étoit élective, aſſûrée à ſes enfans, & à ſa poſtérité. C'étoit une affaire d'autant plus difficile que la Nobleſſe étoit infiniment jalouſe de ce droit, & qu'elle n'ignoroit pas que la ſucceſſion héréditaire entraînoit la puiſſance abſoluë, & ruineroit inſenſiblement tous les Privileges de la Nation.

Il rend la Couronne héréditaire dans ſa famille.

Le Roi ne laiſſa pas de convoquer les Etats Généraux à Veſteras, dans la vûë d'y faire abolir le droit & l'uſage de l'Election. Ce Prince habile répréſenta à toute l'Aſſemblée, les ſervices que ſa Maiſon avoit rendus à la Suéde, & en même tems, il fit ſouvenir les Députez de tous les malheurs que les brigues & les différens partis avoient cauſez dans le concours des élections. Il ne ſe trouva perſonne dans les Etats qui oſât s'oppoſer à ſes deſſeins. Les Chefs des premiéres Maiſons, & les anciens Sénateurs avoient péri dans le maſſacre de Stokholme, & les jeunes Seigneurs étoient nez depuis ſon Régne, & accoutumez à une obéïſſance aveugle. Il ne paroiſſoit plus aucune trace de la premiére liberté, & de la forme de l'ancien Gouvernement. Les Députez conſentirent

rent avec beaucoup de ſoumiſſion, à ſupprimer le droit d'élection en faveur du Prince Eric & des autres Princes ſes enfans & leurs ſucceſſeurs, tant en ligne directe que collatérale. 1542.

On fit un Acte ſolemnel de cette renonciation qui fut appellée l'Union héréditaire, & qui aſſura la couronne & la puiſſance abſoluë à ſes enfans & à ſes ſucceſſeurs. Chriſtierne troiſiéme, Roi de Dannemarc, n'apprit cette nouvelle qu'avec beaucoup de chagrin & de jalouſie. Les Danois conſervoient toujours leurs anciennes prétentions ſur la Suéde, & l'Union héréditaire ruinoit abſolument l'Union de Calmar. Chriſtierne écartela dans ſon Ecu les trois Couronnes, qui ſont les Armes particuliéres de Suéde, comme une proteſtation publique de ſes droits, & ſous prétexte apparemment, que la Reine Marguerite de Valdemar avoit régné ſur les trois Royaumes du Nort, quoique peut-être, par une pareille raiſon, les Rois de Suéde euſſent pris ces trois Couronnes pour Armes, puiſqu'on les trouvoit dans l'Ecu & les Sceaux des Rois S. Eric & Birger ſecond, dès le milieu du douziéme ſiécle. 1544. Chriſtierne III. veut faire revivre l'union de Calmar.

1544. Guſtave envoya des Ambaſſadeurs à Chriſtierne pour ſe plaindre de cette entrepriſe ; Mais il ne put rien obtenir de ce jeune Prince ambitieux, fier de quelques avantages, qu'il avoit remportez ſur les Villes Anſéatiques, & entêté ſur-tout de ſes anciennes prétentions. Le Roi ſe trouvant avancé en âge, affoibli & caſſé par les fatigues de la Guerre, diſſimula ſon reſſentiment. Il ne trouva pas à propos de s'engager dans une nouvelle Guerre, ni de commettre ſa fortune & celle de ſes enfans, dans un tems où il conſervoit ſon autorité, plûtôt par ſa réputation que par ſes Armes. Il ſçavoit combien vaines étoient des prétentions ſans jouiſſance, contre la poſſeſſion actuelle où il étoit de la Couronne, qu'il venoit d'aſſûrer à ſa poſtérité par un Acte ſolemnel. Il mit adroitement l'affaire en négociation, & les deux Rois convinrent, par un Traité fait à Bromſebroo, d'en ſurſeoir la déciſion juſqu'à cinquante ans.

Guſtave termine cette affaire par une trêve.

Guſtave ayant établi une Paix ſolide dans ſes Etats, ne ſongea plus qu'à y faire fleurir le Commerce. Il reçut indifféremment dans ſes Ports les Vaiſſeaux

Eclat & ſageſſe de ſon adminiſtration.

ſeaux Marchands des François & des Hollandois, pour ſe tirer de la dépendance de la Ville de Lubec, qui s'étoit emparée de tout le négoce de la Suéde. Ce Prince fit enſuite conſtruire pluſieurs Citadelles ſur les Frontiéres de ſon Royaume, & il bâtit en différens endroits des Maiſons Royales, avec une magnificence peu connuë auparavant des Suédois. Il ne ſéjournoit guéres cependant dans un même endroit; Il parcouroit ſucceſſivement toutes les Provinces; Il étoit toujours accompagné d'une Cour nombreuſe, qui excitoit la curioſité & l'admiration des Peuples, & qui ſervoit à les accoûtumer par ſon exemple à révérer l'autorité du Prince. Il ſignoit lui-même les ordres & les dépêches; Toutes les affaires alloient directement à lui; Il écoutoit tout le monde avec bonté, & rendoit juſtice avec exactitude, & même avec beaucoup de ſévérité. Religion, Finances, Bâtimens, & juſqu'aux différends & aux procès de la Nobleſſe, tout lui étoit rapporté. Il gouvernoit dans la Paix ſans Miniſtre, comme il avoit fait la Guerre ſans Généraux; Il regnoit lui ſeul ſans favori & même 1546.

1546. ſans Maîtreſſe, n'ayant pour objet que ſa gloire & que la félicité & le repos de ſes Sujets. Il ſongea peu de tems avant ſa mort à marier le Prince Eric ſon fils aîné, & à fortifier ſa Maiſon par quelqu'alliance conſidérable. Il jetta les yeux ſur Eliſabeth Reine d'Angleterre, que les plus grands Princes de l'Europe recherchoient avec empreſſement. Cette habile Princeſſe leur donnoit tour à tour des eſpérances, ſelon ſon inclination & les différens intérêts de ſon Etat. Mais il parut par ſa conduite, qu'elle avoit pris une réſolution ſecrette de n'en épouſer jamais aucun.

Il veut faire épouſer à ſon fils la Reine Eliſabeth.

Guſtave lui envoya des Ambaſſadeurs pour lui propoſer une alliance étroite entre les deux Nations, & le Chef de l'Ambaſſade étoit chargé de preſſentir le goût & les inclinations de la Reine au ſujet de ce mariage. Denis Beuré Gouverneur du Prince avoit obtenu cette Commiſſion. Il étoit François de naiſſance, mais Calviniſte zélé, & qui ſe flattoit à la faveur de ce mariage, ſous le Régne d'Eric, de pouvoir un jour établir le Calviniſme en Suéde.

La Reine reçut avec des marques ex-

extérieures de bienveillance, tout ce qu'il lui propoſa de la part du Roi ſon Maître, au ſujet du Commerce & de l'Alliance entre les deux Nations. Elle s'expliqua même d'une maniére favorable, quoiqu'en termes généraux, au ſujet du Prince Eric. L'Ambaſſadeur ayant pris pour des engagemens effectifs tout ce que cette Princeſſe avoit dit d'obligeant du fils de ſon Maître, s'en retourna promptement à Stokholme, comme s'il eût conſommé ſa négociation. Il aſſûra le Roi à ſon retour, qu'il ne manquoit que la préſence du Prince pour achever cette grande affaire, & qu'il ne doutoit pas que ſa bonne mine & ſon mérite ne déterminaſſent la Reine en ſa faveur. Le Prince Eric prévenu par ſon Gouverneur, ſollicitoit inſtamment le Roi ſon pére de conſentir qu'il paſſât en Angleterre. Mais Guſtave jaloux de la gloire de ſa Maiſon, ne vouloit point expoſer l'héritier préſomptif de ſa Couronne à un refus, ni conſentir qu'il ſortit du Royaume, qu'il n'y eût des articles ſignez. 1546.

Mais il ne veut pas le laiſſer aller en Angleterre.

Peut-être même qu'une raiſon encore plus importante, quoique plus ſecrette, l'obligea à rejetter ce voyage.

Portrait d'Eric fils aîné de Guſtave.

1546. Le Prince Eric étoit né avec beaucoup de graces de la nature, le viſage & le port majeſtueux, un air d'empire & d'autorité, du feu & de l'ardeur dans toutes ſes maniéres, & certaine impétuoſité que le Peuple prend volontiers pour de la valeur & du courage. Mais ces avantages & ces graces extérieures étoient effacées par des défauts ſecrets, que le Roi ſon pére connoiſſoit, & qu'il ne vouloit pas que les Anglois pénétraſſent. Ce Prince avoit hérité de la Reine ſa mére une eſpéce de tranſport dans la tête, & un égarement de ſa raiſon, qui lui prenoit par accès, & qui ſe tournoit toujours du côté de la fureur. Cette maladie lui avoit laiſſé une impreſſion de chagrin, qui ſe répandoit ſur tous ceux qui l'approchoient, & dans ſa meilleure ſanté il faiſoit paroître une dureté de cœur & une férocité dans ſes mœurs, qui faiſoit craindre ſa domination, avant même qu'il fût déſigné & reconnu pour ſucceſſeur du Roi ſon pére.

Voyage du Prince Jean à Londres.

Ces raiſons avoient plus d'une fois fait naître la penſée à Guſtave de laiſſer ſa Couronne à ſon ſecond fils, Prince généreux, bien-faiſant, & qui par

par ſes careſſes & ſes maniéres pleines de bonté s'étoit fait des créatures dévoüées, de tous ceux qui devoient être les Sujets de ſon fiére. Mais le Roi craignant d'exciter par cette préférence une Guerre civile dans ſa Famille & dans le Royaume, réſolut de régler la ſucceſſion, ſelon l'ordre de la naiſſance. Cependant, pour contenter le Prince Eric, à qui ſon Gouverneur avoit inſpiré une paſſion violente pour le mariage d'Angleterre. Il conſentit à la fin que le Prince Jean ſon ſecond fils paſſât à Londres, ſous prétexte de voyager, & qu'il tâchât de tirer un aveu & des paroles poſitives de la Reine. 1546.

Ce jeune Prince étant arrivé à la Cour d'Angleterre, fut reçu d'Eliſabeth avec beaucoup de démonſtrations de joye. Elle le traita magnifiquement, elle l'invita à des parties de chaſſe, & le mit de tous ſes plaiſirs, enfin cette habile & adroite Princeſſe, qui faiſoit ſervir ces projets différens de mariage à ſes intérêts & à ſa politique, n'oublia rien pour ébloüir ce jeune Prince, & pour lui faire comprendre que ſa préſence & les propoſitions dont il étoit

1546. chargé, lui étoient également agréables. Mais elle ſe défendit d'entrer plus particuliérement en matiére, ſur ce qu'elle diſoit, que l'état préſent de ſes affaires ne lui permettoit pas de conclure ce mariage, auſſi-tôt qu'elle l'eût pû ſouhaiter, prétexte ordinaire dont elle amuſoit tous les Princes qui s'attachoient à elle, & qu'elle ſouffroit volontiers pour Amans, mais qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre d'accepter pour Maris.

Son retour. Le retour du Prince Jean en Suéde, fit comprendre aiſément au Roi, que le Prince Eric ſon fils aîné ne ſeroit pas plus heureux à la pourſuite de ce mariage, que le Roi d'Eſpagne *, le Duc d'Alençon, l'Archiduc, le Comte de Leiceſtre, Milord Courtenay, & tant d'autres que cette Princeſſe flattoit de cette eſpérance tour à tour, & ſouvent en même tems. Mais le Prince Eric entêté & prévenu par ſon Gouverneur, crut que ſa préſence triompheroit de tous les obſtacles. Il accuſa même le Prince ſon frére d'avoir traverſé cette affaire, par jalouſie de ſon élevation, &

* Philippe II.

& peut-être par des vûës d'intérêt. 1546.
Il fit agir par priéres & par menaces tous les Sénateurs & les Miniſtres du Roi ſon pére, pour obtenir la liberté de faire ce voyage. Guſtave craignant que cet eſprit farouche & indomptable ne partît ſans ſon conſentement, ou qu'il ne cauſât quelques troubles dans le Royaume, lui permit enfin de paſſer en Angleterre, & il nomma les perſonnes qui le devoient ſuivre & accompagner.

Il fit enſuite ſon teſtament & le partage des Princes ſes enfans. Il laiſſa ſa Couronne au Prince Eric. Il donna le Duché de Finlandie au Duc Jean, la Gotie Orientale à Magnus, & la Sudermanie à Charles. Ces Princes devoient poſſéder ces Provinces à titre de Principauté, quoique toujours relevantes de la Couronne de Suéde pour la foi & hommage. Teſtament de Guſtave.

Le Prince Eric ne vit ce partage qu'avec beaucoup de jalouſie & un violent chagrin. Il fut ſur le point de prendre les armes pour en demander la révocation. Mais la crainte de Guſtave, qui étoit le Roi de ſes enfans, comme du reſte de ſes

1546. Sujets, l'empêcha d'éclater. Il diſſimula ſon reſſentiment dans la réſolution de ſe faire juſtice lui-même, quand il ſeroit dépoſitaire de la ſouveraine puiſſance. Il ſe diſpoſoit à partir pour l'Angleterre, lorſqu'il fut retenu dans le Port d'Elſsbourg, par les nouvelles de la mort du Roi ſon pére.

Sa maladie & ſa mort.

Ce Prince ſe ſentit attaqué à Stokholme d'une fiévre interne, qui le conſuma inſenſiblement. Il ne relâcha rien pour cela de ſon travail & de ſon application. Il voulut régner juſqu'au dernier moment de ſa vie. Peu d'heures avant que de mourir, il envoya querir le Sécretaire d'Etat Eric Sténon, auquel il dicta des Mémoires, qui concernoient les plus ſecrettes affaires du Royaume. Il fit venir enſuite les Princes ſes enfans, Il leur recommanda l'union entr'eux, & l'obéïſſance au Prince Eric, qui alloit devenir leur Souverain. Il leur donna ſa bénédiction, & les fit retirer auſſi-tôt, de peur de s'attendrir parmi les larmes de toute ſa Famille. Il congédia même ſes Médecins, qui dans cette extrêmité le flattoient encore de l'eſpérance de recouvrer ſa ſanté.

ſanté. Il voulut employer les derniers momens de ſa vie à penſer uniquement à Dieu. Il mourut tranquillement entre les bras des Officiers de ſa Chambre, âgé de ſoixante-dix ans. Son corps fut porté à Upſal, & ſes obſeques y furent célébrées par des Eloges publics, par les larmes de tous ſes Sujets, & par le ſouvenir de toutes les grandes actions dont ſa vie avoit été remplie. 1560. 20 Septembre.

Ce Prince ne dut la Couronne de Suéde qu'à ſa valeur. Il régna avec une autorité auſſi abſoluë que s'il fût né ſur le Trône. Il diſpoſa à ſon gré de la Religion, des Loix, & des biens de ſes Sujets, & cependant il mourut adoré du peuple, & révéré par la Nobleſſe. On peut reprocher juſtement à la mémoire de ce grand homme, le malheur d'avoir introduit le Luthéraniſme dans ſon Royaume, quoique peut-être, il ne prétendit d'abord que réformer quelques abus du Clergé, & tout au plus appliquer aux beſoins preſſans de l'Etat, une partie des grands biens des Evêques. Mais les ſuites funeſtes de cette entrepriſe ne permettent point d'excuſer un Prince, qui d'ailleurs mérite de ſi juſtes loüanges. Son éloge.

1560. ges. Il laiſſa ſon Royaume en Paix avec tous ſes voiſins, fortifié par l'Alliance de la France, & enrichi par le Commerce de toutes les Nations de l'Europe, le Domaine Royal beaucoup augmenté, ſon Epargne remplie, ſes Arſenaux fournis abondamment, une Flotte conſidérable dans ſes Ports, les Places Frontiéres fortifiées, en un mot, la Suéde redoutable à ſes ennemis, & en état de ſe faire conſidérer par ſes Alliez.

ABRE-

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
DE SUEDE.

TOutes les Nations ont eu des Hiſtoriens, qui ont parlé de l'antiquité de leur origine avec tant d'exagération & de partialité, que l'on ne peut guére s'aſſurer ſur ce qu'en diſent les Auteurs des anciennes Chroniques, & les Rélations de ces tems ſi éloignez. La moindre convenance de nom a ſuffi à la plûpart de ces Ecrivains Anciens ou Modernes, pour choiſir à leur gré parmi les Héros de l'Antiquité, & juſques dans les premiers hommes, tel Fondateur qu'il leur a plu donner à leur Patrie. Entre ces Hiſtoriens zêlez pour l'honneur de leur Païs, ceux qui nous ont donné un corps entier de l'Hiſtoire de Suéde, ont, ce me ſemble, enchéri ſur tous les Ecrivains des autres Nations. Ils aſſûrent que la Suéde eſt la plus ancienne Monarchie, non-ſeulement du Nord, mais même de toute l'Europe. Selon ces Auteurs,

Jo. Sl.

teurs, ou trop crédules, ou paſſionnez, Magog petit fils de Noé paſſa de la Scithie dans la Finlandie, & de là, en faiſant le tour du Golfe Bothnique, dans la Gotie, où il établit ſon fils Gethar ou Gog, que ces Hiſtoriens reconnoiſſent pour le premier Prince des Gots, & pour la tige de leurs Rois. Je n'entreprens point de décider ici cette fameuſe queſtion, ſi la Suéde eſt la patrie originaire, ou ſeulement une Colonie des anciens Gots; L'une & l'autre opinion a ſes Partiſans. Mais je ſuis perſuadé qu'on auroit bien de la peine à nous prouver, quels ont été les premiers Habitans de ce Royaume, de quelle contrée ils y ſont paſſez, & dans quel tems ils s'y ſont établis. Il ne ſeroit pas moins difficile de prouver que la Suéde ait eu des Rois, preſque auſſi-tôt que des Habitans, comme ces anciens Chroniqueurs ſemblent le ſuppoſer. Il eſt aſſez vraiſemblable que les Péres & les Chefs de Famille ont été les premiers Princes de la Terre. Les hommes ne ſe ſont point déterminez tout d'un coup à choiſir l'Etat Monarchique, & ce n'a été apparemment, qu'après avoir éprouvé aſſez long-tems les incommoditez d'une liberté tumultueuſe, qu'ils ſe ſont réunis ſous

l'o-

l'obéïſſance d'un Souverain.

Mais quand méme quelque vieux Manuſcrit auroit conſervé fidellement les noms de pluſieurs Seigneurs qui ont dominé en Suéde, qui nous a dit qu'ils étoient Rois, ou ſimplement Princes de quelque Contrée particuliére, & peut-être ſeulement Juges & Capitaines, chacun dans leur Canton? Il ſe peut même fort bien que la plûpart de ces Chefs, dont on a conſervé les noms, ſoient contemporains, & qu'ils ayent gouverné en même tems différentes Provinces, mais que les Hiſtoriens les ayent placez ſucceſſivement dans leurs ouvrages, afin d'avoir une plus longue ſuite de Rois, pour remplir le vuide de leur Chronologie. On ſçait cependant, que l'Hiſtoire de Suéde ne nous fournit d'époque fixe & ſuivie que vers le milieu du douziéme ſiécle. Avant ce tems là, on ne trouve preſque partout qu'obſcurité, que confuſion, que faits mêlez de fables, & embellis d'un faux merveilleux, le tout tiré de vieilles Légendes, ou d'anciennes Chanſons en Vers Héroïques, qui faiſoient toute l'Hiſtoire de ces tems là.

Dans ces ſiécles reculez, les Princes & les Héros ſont toujours des Géans ou d'inſignes Magiciens, qui ſignalent leurs for-

forces & leur prétendu pouvoir par des brigandages & des cruautez inouïes contre leurs ennemis. On ne connoiſſoit encore ni juſtice, ni honnêteté. Ces vertus même n'avoient pas de nom parmi ces peuples barbares, la force décidoit de tout, les plus violens étoient les plus eſtimez, & un Prince auroit été deshonoré, qui auroit épouſé une Princeſſe qu'il n'auroit pas ravie. Une bête ſauvage tuée à la vûe de tout le peuple, ou un ennemi ſurpris & aſſaſſiné dans ſa Maiſon, en faiſoient un Héros pendant ſa vie, & ſouvent un Dieu après ſa mort.

Je ne laiſſerai pas de donner tous les noms de ces anciens Rois, comme je les ai recueillis des Auteurs Suédois. Je commencerai par le Roi Eric premier, qui régnoit, ſi on les en croit, deux mille ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Je marquerai la Chronologie à côté, telle que ces Ecrivains la ſuppoſent, mais je n'aſſûrerai rien juſqu'à ce que je deſcende à des tems moins éloignez, où la vérité commence à ſe faire connoître, avec un peu de ſûreté & d'exactitude.

HISTOIRE
FABULEUSE
DE SUEDE.

ERIC I.

LA naiſſance de ce Prince nous eſt entiérement inconnuë. On n'eſt pas plus inſtruit des moyens dont il ſe ſervit pour ſe rendre Maître de ſon Pays, ni de ce qui ſe paſſa ſous ſon Gouvernement. Quelques Auteurs rapportent, qu'il envoya des Colonies conſidérables dans les Iſles de la Cherſoneſe Cimbrique, qui ſont aujourd'hui partie du Royaume de Dannemarc. Les Hiſtoriens Danois ne conviennent pas du fait. Apparemment que cette prétenduë Colonie a été ſuppoſée par quelqu'Ecrivain Suédois, pour attribuer à ſa Nation l'honneur de l'antiquité, & même quelque ſupériorité ſur ſes voiſins.

Ans du Monde. 1849.

Ans du Monde. *Uddo. Alo. Othen. Charles I. Biorn. Gethar. Gylfo.*

2020. Nous n'avons rien du régne de ces Princes, & la Fable même nous manque, on a conſervé ſeûlement leurs noms : Quelques Auteurs les appellent Juges. On ne ſçait pas même s'ils ont gouverné en même tems ou ſucceſſivement différentes Provinces de ce Royaume.

Intervalle de 400. ans, où la Fable ne fournit pas même de noms.

Othin.

2600. Fameux Magicien, diſpoſoit à ſon gré des Vents, prenoit telle forme de bête ſauvage qu'il vouloit, & n'ignoroit rien de ce qui ſe paſſoit dans les lieux les plus éloignez, par le moyen de deux Démons domeſtiques qui lui en rendoient compte. Cette réputation le fit redouter par ſes ennemis, & révérer de ſes Sujets, qui, après ſa mort, le mirent au nombre de leurs Dieux. Les contes de Sorciers & de Magiciens étoient aiſément crûs dans

des

des pays & dans des ſiécles où régnoit l'ignorance. Ans du Monde.

Humblus.

Si on en croit les Hiſtoriens Suédois, ce Prince établit ſon fils aîné appellé Dan, dans la Cherſoneſe Cimbrique, à qui il donna le nom de Dannemarc. Norus ſon ſecond fils paſſa par ſon ordre dans les Provinces du Nord, où il fonda le Royaume de Norvege. Il n'eſt pas difficile d'appercevoir que la convenance du nom de Dan avec Dannemarc, & de Norus avec Norvege, a donné lieu à cette Hiſtoire. 2637.

Sigtrug.

On ne ſçait ce que devint la poſtériré d'Humblus, l'Hiſtoire n'en dit rien, les Auteurs Suédois marquent ſeulement que Sigtrug s'empara de la ſouveraine puiſſance. Il paroît que la forme du Gouvernement n'étoit pas encore déterminée dans ce Royaume. Apparemment que la Couronne n'étoit héréditaire, que quand les enfans du Roi ſe trouvoient aſſez puiſſans après ſa mort, pour ſe maintenir en ſa place, 2712.

Ans du Monde. place, & ils ne l'occupoient même qu'après s'être signalez dans quelque entrepriſe hardie & extraordinaire.

Suibdager.

2821. Roi de Norvége, conquit le Dannemarc ſur Gram Roi de ce pays. Les Suédois charmez de ſa valeur, & peut-être intimidez par ſa puiſſance, le reconnurent pour leur Souverain, & par cette Election, il ſe vit en même-tems Maître abſolu des trois Royaumes du Nord. L'Hiſtoire marque ce Prince pour le premier Etranger, à qui les Suédois ayent déféré leur Couronne.

Haſmund.

2891. Fils & ſucceſſeur de Suibdager, périt dans une Bataille qu'il donna contre les Danois.

Uffo.

2939. Fils & ſucceſſeur de Haſmund, fit la Guerre avec avantage contre les Danois. Hading Roi de Dannemarc, ſous prétexte d'une entre-vuë pour traiter de la Paix, l'attira dans un endroit où il le fit aſſaſſiner.

Hui-

Ans du Monde.

Huning.

Frére & ſucceſſeur d'Uffo, après une Guerre ſanglante qu'il fit au Roi de Dannemarc, pour vanger la mort de ſon frére, paſſa tout d'un coup d'une haine violente contre ſon ennemi à une amitié extrême. Ces deux Princes firent entr'eux une paix ſolemnelle, & jurérent même de ne ſe point ſurvivre. Huning ſur un faux bruit, apprend quelque tems après que Hading ſon ami avoit été aſſaſſiné par ſa propre fille. Il ſonge auſſi-tôt à dégager ſa parole, & à mourir. Il aſſemble ſes amis & les principaux de ſes Sujets. Il leur fit un repas magnifique, à la fin duquel il ſe jetta tout yvre dans une Cuve d'Hydromel, où il ſe noya. Hading apprend avec douleur ſa mort. Mais ne voulant pas paroître moins généreux, il ſe pend lui-même courageuſement à la vûë de tout ſon peuple, ſi on en croit les anciennes Chroniques, ou plûtôt les Chroniques des anciens événemens. 2989.

Régner.

Fils & ſucceſſeur de Huning, fut re- 3031.

Ans du Monde. reconnu pour Roi de Suéde, malgré les oppoſitions de Torilla ſa belle-mére. Ce Prince gouverna ſes Sujets avec beaucoup d'équité & de modération, mais ces vertus pacifiques n'étoient pas du goût de ſes Sujets, gens féroces & barbares, il n'en fut pas eſtimé, parce qu'il ne ravagea pas les Terres de ſes voiſins, & peut-être parce qu'il ne fit pas aſſaſſiner ſes ennemis particuliers.

Hothebrod.

3060. Fils & ſucceſſeur de Régner, Prince belliqueux & entreprenant, porta ſes Armes avec ſuccés contre les Finlandois, Ruſſes, Eſthoniens, & Curlandiens. Il attaqua enſuite Roé, Roi de Dannemarc, qu'il tua à la tête de ſon Armée. Cette Victoire lui facilita la conquête de ce Royaume, mais ſa domination dura peu de tems. Helgo frére de Roé fit ſoûlever les Danois, défit & tua Hothebrod, & par cette Victoire chaſſa les Suédois de Dannemarc. Ces prétendues Conquêtes de Royaumes n'étoient proprement en ce tems-là, que des incurſions que le victorieux faiſoit ſur le pays enne-

ennemi, il n'y avoit point de places fortes où l'on mit des Garniſons pour contenir les vaincus, les vainqueurs ſe retiroient après s'être chargez de butin, & les vaincus reprenoient bien-tôt les Armes, & nommoient un nouveau Roi ou Capitaine pour les commander. Ans du Monde.

Attila I.

Fils & ſucceſſeur de Hothebrod, épouſa la mére de Rool Roi de Dannemarc. Ce mariage qui devoit produite la Paix entre les deux Royaumes, & une intelligence parfaite entre ces deux Princes, ne ſervit qu'à allumer la Guerre avec plus de fureur que jamais. La Reine de Suéde s'empara des Tréſors du Roi ſon mari, & ſe retira auprès de ſon fils le Roi de Dannemarc. Attila pour ſe venger de cette perfidie, porte ſes Armes en Dannemarc, Rool eſt défait & tué par un des Généraux du Roi de Suéde, qui établit ſon frére Hother Roi de Dannemarc. 3125.

Hother.

Roi de Suéde & de Dannemarc, triom- 3174.

Ans du Monde. triompha des Danois qui s'étoient révoltez à l'inſtigation de Balder, Prince de cette Nation. Il porta enſuite ſes Armes contre les Ruſſes, & mourut dans cette expédition.

Roderic.

3252. Se rend célébre par ſes Conquêtes, & vange la mort du Roi ſon pére par la défaite des Ruſſes, Finlandois, Vuendes & Sclaves, qu'il ſoumit à ſon Empire.

Attila II.

3336. Fils & ſucceſſeur de Roderic ſe battit en Combat ſingulier à la tête de ſon Armée contre Frovin Général des Troupes de Vuermund Roi de Dannemarc. Attila tua ſon ennemi. Frovin laiſſa deux enfans, qui étant devenus grands, paſſérent en Suéde, & allérent offrir leurs ſervices à Attila, comme des avanturiers, qui cherchoient de l'emploi. Ils furent reçus dans la Maiſon du Prince, qu'ils aſſaſſinérent enſuite pour vanger la mort de leur pére.

Bot-

Ans du Monde.

Botvuil. Charles II. Grimmer, Tordon. Gothar. Adolphe. Algot. Eric II. Lindorp. 3351.

La Chronologie fabuleuſe marque ſeulement les noms de ces neuf Princes ſans nous raconter rien de leurs Exploits ni de la durée de leur Régne.

Alaric.

Sous le Régne de ce Prince, la Monarchie Suédoiſe paroît partagée en deux Royaumes. Alaric régnoit en Suéde, & Geſtiblinde dans les deux Goties. Ce partage & la proximité de deux Nations féroces, cauſérent entr'elles des Guerres ſanglantes. Alaric, ſelon la coutume de ce tems-là, fit appeller en duel Geſtiblinde. Ce Prince, à cauſe de ſon âge avancé, refuſa le combat, mais il ſubſtitua en ſa place Eric Prince de Norvége, qui étoit venu à ſon ſecours. Les deux Champions ſe battirent avec toute la fureur & l'opiniâtreté de gens qui veulent vaincre ou mourir. Alaric ſuccomba ſous les Armes de ſon ennemi, il fut tué dans le combat. Geſ- 3916.

Ans du Monde. tiblinde pour reconnoître la valeur d'Eric, lui fit déférer la Couronne de Suéde, & il le déſigna en même tems pour ſon ſucceſſeur au Royaume de Gotie. Ainſi peu de tems après, ces deux Couronnes furent réünies ſur la tête de ce Prince.

Eric le Sage 3. *du nom.*

3931. Ce Prince vécut dans une profonde paix, & ne s'appliqua qu'à faire régner les Loix & la Juſtice. Ses Sujets charmez de la douceur de ſon Gouvernement, lui donnérent le nom de Sage, & il le préféra à celui de brave ou de courageux, qu'il avoit juſtement mérité par la valeur, qu'il avoit fait paroître dans ſon combat contre le Roi Alaric.

Haldan I.

3943. Fils & ſucceſſeur d'Eric le Sage, ſe ſignala dans les Guerres de Norvége, & rétablit Fricdeleſ Roi de Dannemarc ſur le Trône de ſes péres, dont il avoit été chaſſé par un Uſurpateur. Ce Prince étant de retour en Suéde à la tête d'une Armée victorieuſe, voulut établir ſa volonté ſeule pour régle

gle du Gouvernement. Ses Sujets ſe révolterent, les ſoldats de ſon Armée & ſes Capitaines l'abandonnérent, & il fut tué enfin par les Mécontens. Ans du Monde.

Sivard.

Ans de J. C. 100.

Fils de Haldan, fut reconnu pour ſon ſucceſſeur, à condition de ne rechercher perſonne au ſujet de la mort du Roi ſon pére. Sous le Régne de ce Prince, les Gots ſe ſéparerent encore une fois de la Monarchie Suédoiſe. Ils élûrent pour leur Roi un Prince de la Maiſon de leurs anciens Rois, appellé Charles. Ce Prince pour ſe maintenir ſur le Trône, fit alliance avec le Roi de Dannemarc, appellé Harald, & lui donna ſa fille en mariage. Sivard pour traverſer cette alliance, ou pour ſe fortifier d'une pareille, donna ſa fille Ulvilda à Frothon frére du Roi de Dannemarc, qui par la réputation de ſa valeur avoit plus de crédit parmi les Danois, que le Roi ſon frére par ſa Dignité. Les deux fréres ſe broüillerent au ſujet de ces alliances, la Guerre civile s'alluma en Dannemarc, les plus braves ſe ran-

Ans de Jésus Christ.

rangerent du côté de Frothon, il livra Bataille au Roi ſon frére, le défit & le tua de ſa propre main dans la chaleur du combat. Le Roi Harald laiſſa deux enfans, Haldan & Harald. Ces deux jeunes Princes ne reſpiroient que la vengeance de la mort de leur pére. Ils ſurprirent Frothon dans ſa Maiſon, le brûlerent vif, & lapiderent la Reine Ulvilda. Cette furieuſe vangeance, qui paſſoit parmi ces peuples barbares pour un Acte de la plus haute généroſité, fit accourir tous les Danois ſous leurs Enſeignes, ils paſſérent en Suéde, donnerent Bataille au Roi Sivard, taillerent en piéces ſes Troupes, & le tuerent dans le combat.

Eric IV.

169. Les deux fréres victorieux partagerent entr'eux leurs Conquétes. Harald prit pour lui le Dannemarc, & Haldan reſta en Suéde. Mais les Suédois lui oppoſerent Eric, petit-fils de Sivard. Cela excita une nouvelle Guerre civile. Eric fut victorieux quatre fois ſur Terre. Mais Harald étant venu au ſecours de ſon frére avec une groſſe

groſſe Flotte, Eric fut défait dans un combat Naval, & il ſe précipita dans la Mer plutôt que de ſe rendre à ſes ennemis. Ans de Jéſus Chriſt.

Haldan II.

Fut reconnu pour ſucceſſeur d'Eric, ſelon l'uſage de ce tems là, où la Couronne & les biens du vaincu étoient toujours le prix du victorieux. Ce Prince tua de ſa main deux Géans d'une énorme grandeur, & ſe battit enſuite ſeul contre Sivard & ſept fils qu'il avoit, que Haldan tua dans un combat ſingulier. Ces actions lui attirerent l'admiration des Suédois, qui célébrerent ſes loüanges dans leurs Chanſons héroïques, & après ſa mort le compterent parmi leurs plus grands Héros. 181.

Unguin.

Haldan déſigna ce Prince qui étoit déja Roi des Gots, pour ſon ſucceſſeur à la Couronne de Suéde. Mais les Suédois jaloux du privilége qu'ils avoient de ſe choiſir eux-mêmes un Maître, élurent Raguald pour les gouverner. Une Bataille décida de ce 194.

Ans de Jéſus Chriſt. différend & de la vie d'Unguin qui fut tué par Ragnald.

Ragnald.

203. Ce Prince non content d'avoir défait & tué le Roi Unguin, pourſuivit Sigualdſon fils juſqu'en Dannemarc, où il s'étoit retiré. Ce Prince aſſiſté des Danois lui donna Bataille dans l'Iſle de Zeé-land, & le tua de ſa propre main à la tête des deux Armées.

Amund.

220. Fils & ſucceſſeur de Ragnald. Ce Prince ne fit aucune entrepriſe conſidérable pendant ſon Régne. Mais il eut quatre fils, qui s'étant attachez à la Cour du Roi de Dannemarc, y cauſérent de grands troubles. Les Chroniques diſent qu'en ces tems-là les jeunes Princes voyageoient dans les Contrées voiſines, & cherchoient des avantures & des périls dignes de leur valeur & de leur courage. Quelque Géant vaincu en combat ſingulier : Une bête ſauvage tuée à la vûe d'un Roi; Sa fille enlevée, & ſouvent ſa femme violée, acqueroient une gloi-

gloire immortelle à un jeune Prince, & lui aſſuroient à ſon retour dans ſa Patrie la Couronne & la ſucceſſion de ſon pére, par préférence à tous ſes fréres. Ans de Jéſus Chriſt.

Haquin.

Ce Prince, du vivant du Roi Amund ſon pére, porta ſes Armes en Dannemarc, défit en Bataille rangée Sigar Roi de ce pays, & mit tout à feu & à ſang dans le Royaume, pour vanger la mort d'un de ſes fréres, que le Roi de Dannemarc avoit fait mourir. Après la mort d'Amund, il régna & mourut paiſiblement, ſans que ſon Régne ſoit marqué par aucune Guerre civile ni étrangére. 226.

Oſten.

Fils d'un Roi de Norvége appellé Gethar fut élû par les Suédois pour leur Roi. Les Norvégiens ayant maſſacré le Roi ſon pére, qui les traitoit trop cruellement, ce Prince pour vanger ſa mort entre en Norvége, met tout à feu & à ſang, ne pardonne ni à l'âge ni au ſexe, & pour comble d'ignominie établit ſon chien pour les 230.

Ans de Jéſus Chriſt. gouverner, comme étant indignes d'obéïr à un homme. Peut-être que celui à qui il laiſſa en ſon abſence le ſoin du Gouvernement, s'appelloit Chien, & que cela a donné lieu à cette Fable. Il peut bien être auſſi que ce fut à un véritable chien qu'il donna la qualité de Viceroi: C'étoit un genre de vangeance aſſez conforme au génie & à la férocité de ces tems-là. N'a-t-on pas vû un Empereur extravagant déſigner ſon cheval pour Conſul.

Alver.

235. Ce Prince après la mort d'Oſten fut choiſi entre les principaux de la Nation Suédoiſe pour Roi. Il remporta une Victoire ſur les Ruſſes, qu'il obligea de payer tribut à la Couronne de Suéde. Il régna peu & mourut paiſiblement.

Ingo.

240. Fils & ſucceſſeur d'Alver fixa ſa demeure à Upſal, dont il fit la Capitale du Royaume. Les ſucceſſeurs de ce Prince prenoient ſouvent la qualité de Rois d'Upſal, pour ſe diſtinguer d'au-

d'autres petits Rois qui régnoient chacun dans différentes Provinces. Ans de Jéſus Chriſt.

Fiolmus.

L'Hiſtoire nous a conſervé ſeulement le nom de ce Prince, ſans nous inſtruire de la durée ni des particularitez de ſon Régne. Il ſe trouve même cent ans d'intervalle vuide, ſans qu'on marque les noms des Princes qui régnoient. 262.

Ingell.

Olaüs frére d'Ingell ayant entrepris de l'éclairer ſur la conduite de la Reine ſa femme, cet avis indiſcret fit naître entr'eux une querelle, qui ne finit que par la mort d'Ingell qu'Olaüs tua. 378.

Germunder.

Fils & ſucceſſeur d'Ingell, fit la Guerre à Harald Roi de Dannemarc ſon beau-frére. Le Danois ne ſe trouvant pas en état de réſiſter à ſon ennemi, demande la paix, l'obtient, invite Germunder à venir voir la Reine ſa ſœur. Ce Prince congédie 382.

Ans de Jéſus Chriſt.

ſes Milices, ſuit Harald chez lui, qui viole le droit des gens & de l'hoſpitalité. Il fait arrêter le Roi de Suéde, & quelques jours après, il fait pendre ce malheureux Prince, à la vûë de tous ſes Vaſſaux, qu'il avoit invitez à ce funeſte ſpectacle.

On ne ſçavoit ce que c'étoit en ce tems-là de donner des ôtages: Les Rois n'avoient point de Gardes, ni un grand nombre d'Officiers pour leur Maiſon; En Guerre ils étoient ſervis par les Principaux de la Nation; Mais en paix chacun ſe retiroit chez ſoi, & le Prince demeuroit avec ſa Famille, & ſes ſeuls Domeſtiques.

Haquin Ringo.

387. Fils & ſucceſſeur de Germunder. Ce jeune Prince ne ſe vit pas plûtôt capable de porter les Armes, qu'il réſolut de les employer pour vanger la mort du Roi ſon pére, contre ſon oncle Harald Roi de Dannemarc, qui l'avoit fait périr avec tant de perfidie. Il fit pour ce deſſein une levée extraordinaire de Troupes; Il appella à ſon ſervice tous les avanturiers qui s'y voulurent engager: Les Nations voiſi-

nes

nes prirent parti dans cette Guerre ſuivant leurs intérêts & les engagemens de leurs Souverains. Les Anglois, Hibernois & Saxons ſe déclarerent pour le Roi de Dannemarc. Les Norvégiens, Curlandois, & Eſthoniens prirent le parti de Haquin. Ces deux Princes amaſſérent chacun deux Armées nombreuſes, & où il ſembloit que tous les peuples des deux Nations ſe trouvoient. Il s'y rencontra même des femmes, qui voulurent avoir part au péril & à la gloire. Hetha commandoit une Compagnie de femmes dans l'Armée de Haquin, & Viſna ſuivoit le parti des Danois. On en vint enfin à une Bataille déciſive, Harald fut défait & tué dans le Combat, Haquin victorieux ſe rendit Maître du Dannemarc, & il y établit l'Heroïne Hetha pour Vicereine. L'Hiſtoire marque que ce Prince fut redevable de la Victoire à la valeur des Dalecarliens, peuples Suédois qui habitent vers le Nord de la Suéde. Ans de Jéſus Chriſt.

Egill.

Fils & ſucceſſeur de Haquin, contraignit Amund Roi de Dannemarc, de 399.

Ans de Jéſus Chriſt.

de lui payer tribut, triompha de quelques Mécontens qui s'étoient révoltez, & fut tué malheureuſement à la chaſſe par un Bœuf ſauvage qu'il manqua.

Gothar.

405. Enleve la fille d'Amund Roi de Dannemarc, & fait ſur les Danois la Conquête de la Scanie & de l'Hallandie. Ce Prince fut tué par ſes propres Sujets, mécontens de ce qu'il avoit établi de nouvelles Loix, qui ſembloient donner atteinte aux Priviléges & à la liberté de la Nation.

Adelus.

433. Fils & ſucceſſeur de Gothar, fit la Guerre à Jammeric Roi de Dannemarc ſon beau-frére. Ce Prince avoit épouſé la ſœur d'Adelus, appellée Suavilda, & il avoit fait mourir cette Princeſſe injuſtement, ſous quelque ombrage qu'il avoit pris de ſa conduite. Le Roi de Suéde porta ſes Armes en Dannemarc, & aſſiégea ce Prince, qui n'étoit pas moins odieux à ſes propres Sujets qu'à ſes ennemis. Il fut pris après un Siége de quelques mois.

mois. Les Suédois lui couperent les bras & les jambes, enleverent ſes Tréſors, & réünirent les Provinces de Schonie, de Haland, & de Blekingie à la Gotie, dont elles faiſoient partie anciennement. Ans de Jéſus Chriſt.

Oſtan.

Ce Prince ayant été aſſez hardi pour vouloir mettre un impôt ſur ſes Sujets, ces peuples féroces & jaloux de leur liberté, coururent aux Armes avec fureur, & ayant ſurpris Oſtan dans ſa Maiſon, l'y brûlerent avec toute ſa Famille. On voit par cet exemple, & par tout ce qui a précédé, que la deſtinée de ces Princes ſembloit être entre les mains de leurs Sujets, & qu'elle dépendoit de leur caprice. 437.

Ingemar.

L'Hiſtoire marque que la Gotie avoit en ce tems-là un Roi, & ce Prince une fille d'excellente beauté, comme ſont toutes les filles de Roi dans ces anciennes Hiſtoires. Snio Roi de Dannemarc, & Ingemar Roi de Suéde la firent demander en mariage 453.

Ans de Jéſus Chriſt.

riage. Le Danois étoit plus agréable à la Princeſſe, mais le Roi de Gotie ſe déclara en faveur d'Ingemar, comme étant tous deux de la même Nation. Il donna ſa fille & aſſûra ſa Couronne au Roi de Suéde. Snio arme pour ſe vanger de cette préférence, entre en Suéde, combat & défait Ingemar, enleve la Reine ſa femme, à qui cette ſorte de violence ne déplut pas. Le Roi de Suéde leve de nouvelles Troupes, entre à ſon tour en Dannemarc, défait & tue Snio, ſe rend maître du Royaume de Dannemarc, & reprend ſa femme ſans ſcrupule, peut-être même qu'elle lui parut plus agréable, après l'avoir arrachée à ſon ennemi. Ce Prince fut tué dans une Guerre qu'il entreprit contre les Ruſſes.

Halſtan I. Raguard. Vaartman. Tordon. Rodolph. Goſtag. Arthus. Haquin. Charles IV. Charles V. Birger. Eric V. Toril. Biorn II. Alaric II.

460. Ces Princes rempliſſent le vuide & l'intervalle depuis 415. juſqu'au commencemeut du neuviéme ſiécle. On ne ſçait aucune particularité de leur Re-

Régne. On n'eſt pas plus inſtruit de leurs Familles, on a conſervé ſeulement leurs noms. Ans de Jéſus Chriſt.

Biorn II.

Le Régne de ce Prince eſt marqué par une époque conſidérable. L'Empereur Louïs le Débonnaire fit paſſer en Suéde Anſgarus Evêque de Brême, qui y prêcha la Foi, & qui fut aſſez heureux pour y convertir quelques petits Rois du Pays. Mais ces converſions n'eurent point de ſuite ; La Suéde demeura toûjours idolâtre, juſques vers la fin du dixiéme ſiécle, que l'on commença à bâtir des Egliſes au vrai Dieu ſous le Régne d'Olaüs le Tributaire, qui fit hautement profeſſion de la Religion Chrétienne. 816.

Brant-Amand.

Ce Prince voyant un peuple nombreux ſous ſon Gouvernement, fit abattre des Forêts entiéres, & défricher les Terres incultes qu'il donna à ſes Sujets, à condition de payer un certain Tribut, ou de ſervir le Prince à cheval dans les Guerres qu'il auroit 824.

à

Ans de Jésus-Christ. à soûtenir. On voit dans cet établissement l'origine des Fiefs dans ce Royaume, qui relevoient tous immédiatement de la Couronne, mais dont les droits furent usurpez dans la suite par le Clergé & la Noblesse. Braut-Amund ne régna que trois ans. Sivard Frére de ce Prince se rebella contre lui, le défit & le tua à la tête de son Armée.

Sivard II.

827. La Couronne de Suéde fut le prix de sa Victoire. Les Suédois la lui déférerent sans peine, quoiqu'il fût encore teint du sang du Roi son frére & son Souverain. Mais dans ce tems-là la force décidoit de tout, & qui étoit victorieux étoit loué du crime même qu'on auroit puni, s'il eût été vaincu. Sivard se voyant affermi sur le Trône, porta ses armes en Norvége; Il pilla ce Royaume, qu'il surprit & qu'il trouva d'abord sans défense; Les plus belles femmes devinrent la proye de sa passion, & après en avoir joüi, il les abandonnoit indifféremment aux principaux Chefs de ses Troupes. Les Norvégiens irritez de ces violences pren-

prennent les Armes, leurs femmes mêmes ſe mêlent dans le Combat, Sivard périt par la main d'une de ces Héroïnes qu'il avoit deshonorée, & qui par la mort de ce Prince vengea ſon honneur & celui de ſa Nation. Ans de Jéſus Chriſt.

Herot.

Ce Prince eut une fille d'une parfaite beauté. Régner Roi de Dannemarc la demanda en mariage. Herot ſuivant l'uſage de ce tems-là, ne lui accorda la Princeſſe qu'à condition qu'il donneroit auparavant des preuves de ſa valeur & de ſon courage. Il exigea qu'il combatit contre deux Ours d'une énorme grandeur, qui cauſoient beaucoup de deſordre auprès d'Upſal. Quelques Auteurs prétendent, que c'étoient deux brigands, à qui le peuple avoit donné le nom de ces bêtes ſauvages, à cauſe des cruautez qu'ils exerçoient. Régner accepta la condition, il combatit les Ours ou les Brigands, les tua, & épouſa la Princeſſe. 834.

Charles VI.

Fut élû par les ſuffrages de tous les 856.

Ans de Jéſus Chriſt.

les Suédois, au préjudice des enfans de Herot. Régner Roi de Dannemarc exhorta ſon beau-frére fils de Herot, de s'oppoſer par la voye des Armes à cette Election. Les deux partis levérent des Troupes, donnerent une Bataille, les deux Compétiteurs y furent tuez, Charles & le fils de Herot. Régner récueillit le fruit de la Victoire; Il établit ſon fils Biorn Roi de Suéde.

Biorn IV.

868. Fils de Régner Roi de Dannemarc & petit fils de Herot Roi de Suéde, entreprit de gouverner ſes nouveaux Sujets comme des Eſclavees & des peuples conquis par la force des Armes. Mais ces peuples jaloux de leur liberté, & ennemis ſur tout d'une domination étrangére, prirent les Armes, & chaſſérent ce Prince, qui ſe retira en Norvége.

Ingiald.

883. Petit-fils de Braut-Amund, eſt porté ſur le Trône par les vœux de tous les Suédois. On prétend que ce Prince avoit été nourri dans ſa jeuneſſe avec

avec des cœurs de Loups pour le rendre plus féroce & plus fort. Sa conduite répondit à ſa nourriture & à ſon éducation. L'inauguration & la cérémonie de prendre poſſeſſion de la Couronne conſiſtoit en ce tems là dans un répas magnifique, que le nouveau Prince faiſoit aux principaux de l'Etat, & à la fin de ce répas, il prénoit un grand vaſe appellé Bragagebar qu'on rempliſſoit de vin. Le Prince avant que de s'aſſeoir ſur le Trône, le buvoit tout entier, & juroit ſolemnellement après l'avoir bû, d'étendre les bornes du Royaume, & de faire ſentir ſon épée aux ennemis de la Nation. Ingiald à ſon avenement à la Couronne fit ce ſerment. La plûpart des Provinces de Suéde obéïſſoient à pluſieurs petits Rois, qui ne reconnoiſſoient le Roi d'Upſal qu'autant qu'il étoit puiſſant. Pour les y contraindre, Ingiald les invita ſuivant la coutume à la Cérémonie de ſon Couronnement. Ces Princes y furent régalez avec beaucoup de magnificence. Mais la Scéne changea la nuit. Le Roi d'Upſal qui vouloit ſe défaire de tous ces petits Rois, qui n'avoient la plûpart pour lui qu'une obéïſſance ar-

Ans de Jéſus Chriſt.

Ans de Jſus Chriſt.

arbitraire, fit mettre le feu dans la maiſon où ces Princes s'étoient retirez. Ils y furent brûlez, & Ingiald s'empara auſſi-tôt de leurs biens & du Gouvernement de leurs Provinces. Cet attentat ſur le droit des gens, & la liberté de la Nation, rendit Ingiald odieux à ſes Sujets. Le Roi de Dannemarc étant entré en Armes ſur les Terres de Suéde, ils réfuſerent de le ſuivre à la Guerre, & Ingiald ſe vit Roi ſans Sujets & ſans Armée. Son ennemi s'approcha ſans obſtacle du pays & de la Maiſon qu'il habitoit. Le Roi de Suéde craignant de tomber entre ſes mains, ſe brûla lui-même dans ſa Maiſon avec toute ſa Famille.

Olaüs Tratalia.

891. Ce nom fut donné à ce Prince, parce qu'à l'exemple du Roi Braut-Amund, il fit défricher quantité de Terres, qu'il donna en Fief aux Suédois, enſorte que preſque toutes les Terres labourables de ce Royaume étoient dans ces tems-là tributaires de la Couronne.

Ingo II.

900. Fils & ſucceſſeur d'Olaüs, Prince pai-

paiſible, mépriſé par ſes Sujets, peuples féroces & belliqueux, qui ne reſpiroient que la Guerre. Ans de Jéſus Chriſt.

Eric VI.

Ce Prince monta ſur le Trône à la faveur de quelques preſtiges, dont il épouvanta les Suédois. Ils le prirent pour un grand Magicien, & il leur perſuada qu'il diſpoſoit à ſon gré des vents & des tempêtes, opinion qui ne fit pas inutile pour lui concilier l'admiration & le reſpect de ces peuples ſimples & groſſiers. 907.

Eric VII. dit le Victorieux.

Ce Prince eſt un peu mieux connu que ſes prédéceſſeurs. Il ſortit de Suéde, paſſa la Mer Baltique à la tête de ſon Armée, décendit en Livonie, & ſe rendit Maître de cette Province. Il conquit ſur les Danois les Provinces de Schonie & de Hallandie. Il mourut dans un âge avancé, aimé de ſes Sujets, & redouté de ſes voiſins & de ſes ennemis. 917.

Eric VIII.

Deux Prêtres d'Hambourg appel- 940.

Ans de Jéſus Chriſt.

lez Adelwait & Eſtienne, paſſérent en Suéde, & convertirent ce Prince à la Foi Chrétienne. Il voulut ſignaler ſon zêle en faiſant abattre le Temple des faux Dieux, qui étoit à Upſal. Mais le peuple, qui regarda cette action comme un ſacrilége, le maſſacra avec les deux Miſſionaires Allemands, auxquels il ſemble qu'on ne peut refuſer, non plus qu'à ce Prince, la qualité glorieuſe de Martyrs.

Olaüs le Tributaire.

980. Frére & ſucceſſeur du Roi Eric. La mort de ce Prince ne l'épouvanta point, il fit à ſon exemple hautement profeſſion de la Religion Chrétienne. Quelques Auteurs le marquent pour le premier Roi Chrétien de ce Royaume, à cauſe que ſous ſon Régne on bâtit pluſieurs Egliſes en l'honneur du vrai Dieu, & que la plûpart du peuple ſe convertit à la Foi de Jéſus-Chriſt, par le miniſtére de quelques Prêtres Anglois. On accuſa ces Miſſionnaires d'avoir mêlé des vûës d'intérêt & de politique à l'établiſſement de l'Evangile. Olaüs par leur conſeil ſoûmit ſon Royaume au S. Siége, & obli-

obligea ſes Sujets de payer au Pape un tribut appellé le denier de S. Pierre, dévotion qui tiroit à conſéquence pour la Souveraineté de ce Royaume, & dont les ſucceſſeurs d'Olaüs s'affranchirent de bonne heure. Ans de Jéſus Chriſt.

Amund le Brûleur.

Fils & ſucceſſeur d'Olaüs, fut appellé Brûleur, parce qu'il ordonna de brûler la Maiſon de celui qui auroit fait tort à ſon voiſin. Cette Loi fait aſſez connoître le génie de la Nation, & à quel point d'ignorance & de ſimplicité les Suédois en étoient encore vers l'onziéme ſiécle. Amund périt dans une Bataille qu'il donna contre Canut le Riche Roi de Dannemarc. 1019.

Emund Slemme.

Ce Prince fut odieux à ſes Sujets, pour avoir fait un Traité deſavantageux avec le Roi de Dannemarc au ſujet de la Schonie, que les Suédois prétendoient faire partie de l'ancien Royaume de Gotie, & que ce Prince plus brave qu'habile, reconnut appartenir à la Couronne de Dannemarc. 1035.

Ans de Jéſus Chriſt.

L'Hiſtoire ne fait mention preſque d'aucun Traité, où cette même ſupériorité des Danois dans les Négociations ne paroiſſe plus d'une fois. Un trait de plume les a dédommagez amplement de ce qu'ils avoient perdu par l'épée de leurs ennemis.

Haquin le Rouge.

1041. Les ſuffrages furent partagez dans l'élection. Les peuples de Gotie donnerent leurs voix à Haquin leur compatriote, fils d'un payſan, mais célébre par ſa valeur. Les Suédois ſe portérent pour Stenchill, qui par ſa mére étoit petit-fils d'Olaüs le Tributaire. Selon l'uſage de ce tems-là, un combat ſingulier devoit décider ce différend. Cependant les deux concurrens s'accorderent amiablement. Haquin déja fort âgé, régna le premier, & après ſa mort il laiſſa ſa Couronne à Stenchill, qui étoit déſigné pour lui ſuccéder.

Stenchill II.

1059. Prince ſage, pieux, amateur des Loix & de la Religion, ne régna que deux ans. Il laiſſa deux jeunes Princes,

ces, qui prétendant tous deux au Trône, armérent pour ſoûtenir leurs prétentions, & périrent tous deux dans un combat. Ans de Jéſus Chriſt. 1

Ingo III.

Fut élû par les ſuffrages de toute la Nation. Ce Prince ne céda point à ſon prédéceſſeur ni en piété, ni en juſtice. Il défendit par une Loi expreſſe, qu'on ſacrifiât aux faux Dieux, & il voulut réprimer pluſieurs petits Seigneurs, qui tyranniſoient le peuple. Mais il ſuccomba dans cette entrepriſe, les Mécontens le ſurprirent dans ſa Maiſon, & l'y maſſacrérent inhumainement. 1061.

Halſtan.

Frére d'Ingo, Prince doux, bienfaiſant, plein de bonté, & qui fut aſſez heureux & aſſez habile pour faire goûter ces vertus aux Suédois. 1064.

Philippe.

Fils de Halſtan, & imitateur de ſes vertus. On marque ſous le Régne de ce Prince le commencement de l'il- 1080.

Ans de Jésus Christ.

lustre Maison des Folquingiens, qui eurent beaucoup de part dans le Gouvernement de l'Etat pendant plusieurs Régnes.

Ingo IV.

1110. Fils & successeur de Philippe, fut à l'exemple de ses prédécesseurs, plein de zêle pour l'avancemeut de la Religion. Il voulut faire régner la Justice & les Loix, & punir les réfractaires. Quelques Seigneurs Ostrogots redoutant sa puissance ; l'empoisonnerent.

Sous les cinq derniers Rois, la Suéde jouït d'une profonde paix. Ce fut, pour ainsi dire, l'âge d'or de cette Monarchie, nulle Guerre civile ni étrangére de ces Princes, qui ne voulurent faire aucune entrepriſe, ni sur les terres de leurs voisins, ni sur les priviléges & la liberté de leurs Sujets.

Ragnald.

1129. Les Suédois ennuyez d'une longue paix, contraire à leur humeur guerriére & entreprenante, mirent sur le Trône ce Prince, charmez de la grandeur

deur de ſa taille, & de la force apparente de ſon corps. Mais ils ne furent pas long-tems ſans s'en repentir. Ragual fut cruel, violent, ennemi des Loix & des Priviléges de ſon pays, jaloux avec fureur de l'autorité ſouveraine, qu'il voulut porter juſqu'au pouvoir deſpotique, dans un Etat où les Rois n'étoient preſque conſidérez que comme les Généraux de la Nation. Il traita ſes Sujets comme des ennemis. Il en fut traité à ſon tour de la même maniére. C'étoit la coutume dans ce Royaume, que lorſque le Prince entroit dans une Province, il donnoit aux Habitans des ôtages pour la ſûreté de leurs priviléges, & il en recevoit réciproquement pour la ſûreté de ſa perſonne. Ragualdpaſſant par la Gotie Occidentale, mépriſa cet uſage. Il entra dans cette Province les Armes à la main, les peuples de Gotie ſe ſoûleverent & dans une rencontre ils défirent & tuérent ce Prince violent. Ans de Jéſus Chriſt.

Suercher II.

Fut élu par les ſuffrages de toute la 1140.

Ans de Jéſus Chriſt.

la Nation. Ce fut un Prince religieux, amateur des Loix, & plein de zêle pour l'avancement de la Religion. Son Régne auroit été heureux, s'il n'eût pas été pére d'un fils violent, déréglé dans ſes mœurs, ennemi des Loix & de la Religion. Ce jeune Prince fit une courſe dans l'Hallandie, à la tête d'un bon nombre de libertins, & de gens dévoüez à ſes paſſions, qu'il tenoit toujours auprès de lui. Il enleva avec leurs ſecours la femme & la ſœur du Gouverneur de la Province, il les viola & les abandonna enſuite à cette Troupe de brigands, dont il étoit toujours environné. Les Danois armérent pour ſe vanger de cet attentât. Ils pourſuivirent ce Prince, que les peuples de Suéde refuſérent de ſecourir. Suercher eut la douleur de le voir ſuccomber ſous les armes de ſes ennemis. Ce malheureux Prince périt avec tous les miniſtres de ſes paſſions, dans une rencontre où il ſe trouva inférieur en nombre aux Danois. La fin du Régne de Suercher ne fut pas ſi heureuſe que les commencemens. Une Troupe de Mécontens l'aſſaſſinerent dans ſon Traineau une nuit de Noël, comme il alloit

alloit à l'Egliſe avec ſa Famille & ſes domeſtiques. On prétend que c'eſt de ce Prince que vient la Maiſon des Comtes de Brahé, illuſtre dans le Royaume de Suéde. Ans de Jéſus Chriſt.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE plus exacte.

Eric IX.

LEs ſuffrages furent partagez dans l'Election, & en conſéquence le Royaume encore une fois diviſé. Les peuples des deux Gothies reconnurent pour Roi Charles fils de Suercher, mais le reſte des Suédois ſe déclara pour Eric, dont la poſtérité a régné deux cens ans dans ce Royaume. Ce fut un Prince que ſa valeur fit élire par les Suédois pour leur Roi, & qui après ſa mort en fut révéré comme un grand Saint. Il porta ſes Armes en Finlandie, moins par des ſentimens d'ambition & de conquête, que pour frayer aux Miſſionaires le chemin d'y annoncer l'Evangile. Il étoit lui-même l'Apôtre de ces peuples. Il s'applica avec 1150.

Ans de Jéſus Chriſt.

beaucoup d'ardeur à leur converſion, il fit compiler les anciennes Loix du Royaume, & il y en ajoûta d'excellentes pour l'utilité & la ſûreté publique. Ces vertus pacifiques ne furent pas du goût de gens accoûtumez à vivre des rapines & des brigandages, qu'ils exerçoient les uns contre les autres. Quelques Mécontens ne purent ſouffrir que ce Prince entreprît de les aſſujetir aux Loix de l'équité & de la juſtice, dans un tems & dans un Royaume, où il ſembloit que le plus fort & le plus violent fût toujours en droit de piller les plus foibles. Ils aſſaſſinerent cruellement ce Prince religieux & dévot. On ſoupçonna le Roi de Gotie d'avoir contribué à ce crime par ſes intelligences ſecrettes avec les rebelles.

Charles VII.

1162. Ce Prince n'oublia rien pour effacer le ſoupçon qu'on avoit, qu'il eût contribué à la mort de S. Eric. Les Suédois l'ayant élû pour Roi, afin de réünir les deux Gotties à la Monarchie Suédoiſe, il commença ſon Régne par ordonner, que toutes les Loix

Loix de S. Eric ſeroient exactement obſervées. Il rappella Canut fils de ce Prince, qui après ſa mort s'étoit ſauvé en Norvége. Il fit même une Loi, pour éteindre toutes les ſemences d'une Guerre civile, qu'après ſa mort ce Prince lui ſuccéderoit, & que l'Election rouleroit tour à tour entre leurs deux Maiſons. Il s'appliqua enſuite à faire bâtir pluſieurs Monaſtéres, pour ſe concilier l'eſtime du peuple, toujours ſenſible à ces marques extérieures de piété. Ans de Jéſus Chriſt.

Il envoya juſqu'à Rome pour demander au Pape Alexandre III. le titre d'Archevêque avec le Pallium en faveur de l'Evêque d'Upſal Primat du Royaume. Le Pape lui accorda cette grace, qu'il ne laiſſa pas de lui bien faire valoir ſuivant le ſtile de la Cour de Rome. Il exigea en reconnoiſſance que tous les biens des Suédois, qui mourroient ſans enfans, fuſſent dévolus au ſaint Siége. On prétend que les Suédois ſe débarraſſerent de bonne heure d'un tribut ſi onéreux.

Canut.

Fils de S. Eric. Ce Prince ne put 1168.

Ans de Jéſus Chriſt.

ſe réſoudre à attendre la mort du Roi Charles, qui l'avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur. Il aſſembla des Troupes en Norvége, & ſoit impatience de régner, ou de vanger la mort du Roi ſon pére, il entra en armes en Suéde, défit Charles, le tua dans le combat, & par cette Victoire s'aſſûra la Couronne. Il n'oublia rien pour exterminer toute la race de ſon prédéceſſeur. Mais comme jamais Tyran ne fit mourir ſon ſucceſſeur, toutes les cruautez qu'il exerça ſur la Maiſon du Roi Charles, n'empêcherent pas que les Suédois après ſa mort ne miſſent ſur le Trône Suercher fils de ce Prince, ſuivant la diſpoſition de Charles même, qui avoit ordonné, que les deux Maiſons régneroient alternativement.

Suencher III.

1202. Ce Prince imita la cruelle politique de ſon prédéceſſeur, il rechercha avec ſoin tous les parens du Roi ſaint Eric qu'il fit maſſacrer, un ſeul échapé prit les armes, & lui livra Bataille.

Eric X.

Ans de Jéſus Chriſt.

Eric X.

Vainqueur de Suercher, fut Roi par conſéquent après la mort de ce Prince, la Couronne étant toujours le prix du victorieux. Eric chercha des voyes d'accommodement avec la Maiſon de ſon prédéceſſeur. Il leur propoſa de rétablir l'Election ou plûtôt la ſucceſſion alternative dans les deux Familles, & pour leur donner des preuves qu'il vouloit exécuter ce Traité de bonne foi, il déſigna Jean fils de Suercher pour ſon ſucceſſeur, au préjudice du Prince Eric ſon fils, qui ne devoit revenir à la Couronne qu'après la mort du Prince Jean.

Jean Premier.

Suivant ce Traité ſuccéda au Roi Eric. Ce Prince fit quelques Conquêtes dans la Livonie, & il entreprit même de contraindre par la force de ſes armes les peuples de Schonie à renoncer au culte des Idoles. Mais ces peuples regardérent ce changement forcé comme une eſpéce d'eſclavage, ils prirent les armes, & chaſſerent les Suédois de leur Province. 1220.

Ans de Jéſus Chriſt. Le Roi Jean après trois ans de Régne, mourut dans l'Iſle de Wienſingſo.

Eric le Bégue XI. du nom.

1223. Fils d'Eric X. revint à ſon tour à la Couronne ſans effuſion de ſang, choſe bien rare, qu'une Famille ſe deſſaiſiſſe ſi tranquillement de la Souveraine puiſſance; & qu'elle laiſſe paſſer ſi aiſément la Couronne dans une autre Maiſon. Eric pendant ſon Régne rendit un ſervice très-conſidérable à la Régence de Lubec. Les Danois avoient aſſiégé cette Ville avec une Armée de terre nombreuſe, & ils tenoient le Port fermé avec une chaîne de fer, qui étoit défenduë par une puiſſante Flotte. Eric envoya un Convoi conſidérable, eſcorté d'un bon nombre de Vaiſſeaux de Guerre, qui défirent les Danois, percerent au travers de leurs Eſcadres, rompirent la chaîne, qui tenoit toute l'embouchure de la Riviére de Trave, porterent des vivres, des munitions, & des Troupes dans Lubec, & par ce ſecours important délivrérent cette Ville Anſéatique de la domination Danoiſe. La Régence en re-

reconnoiſſance affranchit dans ſon Port de tous les Vaiſſeaux Marchands de Suéde de tous impôts. Ans de Jéſus Chriſt.

Valdomar.

C'étoit à la Maiſon de Suercher à monter ſur le Tróne, ſuivant la convention faite avec la Maiſon de S. Eric. Cependant il ne paroît point que les Suédois fiſſent attention à ce Traité. Eric le Bégue n'ayant point laiſſé d'enfans, ils élûrent pour leur Souverain le fils de ſa ſœur, qui étoit mariée au Ierl, ou Comte Birger, Général des armées de Suéde, ſous le Régne précédent. On ſera peut-être ſurpris qu'ils ne choiſirent pas ce Seigneur lui même plûtôt que le Prince ſon fils, qui n'étoit qu'un enfant. Mais il paroit dans toutes les hiſtoires de ce Royaume, que quoique le droit d'Election fût toujours en vigueur, les peuples cependant choiſiſſoient toujours un Prince de la maiſon dominante, par préférence à tous les autres Seigneurs du Royaume. Le Comte Birger, autrement dit, ſelon l'uſage de ce tems-là, Birger Ierl, fut chargé par les Etats du ſoin du Gouver- 1251.

Ans de Jéſus Chriſt.

vernement pendant la minorité du Roi Valdemar. Ce Seigneur, Miniſtre de ſon propre fils, entreprit de donner à la Couronne tout l'éclat qu'elle devoit avoir ſous un Prince puiſſant & habile. Il fit la Paix avec les ennemis Etrangers, & il tourna enſuite tous ſes ſoins à ſe rendre abſolu dans le Royaume. Il fit bâtir & fortifier la Ville de Stokholme. Il établit de bonnes Loix, qu'il fit obſerver rigoureuſement. Ayant trouvé quelques Seigneurs jaloux de ſon autorité, & qui ſe plaignoient qu'il la portoit trop loin, il fit couper la tête aux principaux. Il maria enſuite le Roi ſon fils avec Sophie fille d'Eric Roi de Dannemarc, afin de fortifier ſa Maiſon par cette Alliance. Ce jeune Prince en devenant majeur donna à Birger Ierl ſon pére, le titre de Duc au lieu de celui de Ierl, comme une reconnoiſſance de ſes bons ſoins, & il déclara par le conſeil de ſon pére, ſon frére Magnus, Prince de Sudermanie, Eric Prince de Smalandie, & Benoît Prince de Finlandie. Birger ayant ſi bien établi toute ſa maiſon, mourut peu de tems après. La tranquilité & le bonheur de la Suéde fini-

finirent avec la vie de ce grand homme. Ans de Jéſus Chriſt.

Le Roi Valdemar ſe repentit des appanages, qu'il avoit donnez aux Princes ſes fréres. Il voulut les en dépoüiller, & ſur tout le Duc Magnus, qu'il accuſoit d'aſpirer à la Couronne. Cela fit naître une furieuſe Guerre civile, où les Danois ſe mêlerent, & qui ne finit que par leur défaite & l'abdication de Valdemar qui fut pris priſonnier. Ce Prince ayant renoncé à la Couronne, ſe retira avec les Danois, qui avoient ſuivi ſon parti, à Malmogen dens la Schonie.

Magnus Ladulas.

Ce Prince auſſi digne de régner que ſon frére en étoit incapable, s'appliqua au commencement de ſon régne à groſſir ſon Domaine, & à augmenter ſon épargne, comme le moyen le plus ſûr d'établir ſa puiſſance. Il obtint des Etats Généraux toutes les Mines du Royaume, les quatre grands Lacs Méler, Véner, Véter, & Hielmer, & tous les droits qui ſe devoient payer pour les Terres défrichées. 1277.

Ce

Ans de Jéſus Chriſt.

Ce Prince habile ſe ſervit de ſes revenus pour ſe fortifier contre l'inconſtance naturelle d'une Nation qui ne pouvoit ſe paſſer d'un Roi, & qui n'en pouvoit ſouffrir un puiſſant, ni autoriſé. Il appella auprès de lui pluſieurs Seigneurs Allemans, à qui il diſtribua les principales Charges de l'Etat. Les Seigneurs Suédois jaloux de cette préférence, & inquiets des rélations que leur Souverain avoit dans les Pays étrangers, firent aſſaſſiner ces Allemans. Le Roi diſſimula ſon reſſentiment; il arma avec beaucoup de ſecret, il ſurprit les Mécontens, & fit couper la tête aux principaux. Rien ne réſiſta plus à ſon autorité, & il eſt certain que ce Prince habile & entreprenant l'auroit porté ſi loin, qu'il l'eût laiſſée abſoluë à ſes enfans, s'il n'eut pas été prévenu par la mort. Il laiſſa trois jeunes Princes, dont l'aîné n'avoit pas onze ans, ſçavoir Birger II. Eric & Valdemar.

Birger II.

1291. Pendant la minorité de Birger, Torckel Canutſon fut chargé du ſoin du

du Gouvernement. Il ſe rendit maî- Ans de Jéſus Chriſt.
tre pendant ſon adminiſtration de la Carélie, prit Hexholm ſur les Ruſſes, & fit fortifier Wibourg pour arrêter les courſes de ces Peuples. Birger étant majeur épouſa Mérette fille d'Eric Roi de Dannemarc. Le Prince Valdemar ſon frére épouſa la fille du Régent Canutſon, & le Prince Eric épouſa Ingeborgh, fille de Haquin Roi de Norvége. Les mêmes cauſes qui avoient troublé le régne de Valdemar, agitérent celui de Birger ſon neveu. Ce Prince voulut établir des impôts extraordinaires ſur ſes Sujets. Il s'empara des dîmes, & empriſonna quelques Evêques, qui entreprirent de lui faire quelque remontrance. Il ne traita pas mieux les Princes ſes fréres, & il prétendit leur préſcrire des Loix dans le Gouvernement de leurs Etats, qui les rendoient dépendans & eſclaves des volontez de la Cour. Ces Princes firent ſervir le reſſentiment du peuple à leur propre vengeance. Ils prirent les armes, & furent ſuivis par tous ceux qui étoient jaloux de la liberté & des priviléges de la Nation. Le Roi Birger arma de ſon côté, & il fut ſecouru par le Roi de Dannemarc ſon beau-

Ans de Jéſus Chriſt. beau-frére. Les armes ne lui ayant pas été favorables, il eut recours à une infame trahiſon; Il attira les Princes ſes fréres à ſa Cour, ſous prétexte d'une réconciliation ſincére: On les jetta auſſi-tôt dans le fond d'un cachot, où on les laiſſa mourir de faim.

Les Suédois déteſtant la perfidie & la cruauté de ce Prince, prennent les Armes, élevent ſur le Trône Magnus fils du Duc Eric, & pourſuivent le Roi-Birger. Ce Prince leur oppoſe quelques Troupes qui ſont défaites, & ſon fils eſt fait priſonnier. Les Mécontens pour prémices de leur vengeance, & pour aſſûrer la Couronne à Magnus, font couper la tête à ce malheureux Prince. Le Roi ſon pére accablé de tant de malheurs, & craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis, ſe ſauva en Dannemarc, où il mourut dans une grande obſcurité.

On trouve au commencement de cet Ouvrage les noms de ces Princes qui ſuivent, & un Abrégé de leur vie.

1330. Magnus Smeek, fils du Duc Eric.
1372. Albert de Mekelbourg.
1395. Marguerite de Valdemar, Reine des trois Royaumes du Nord. Eric

	Ans de Jéſus Chriſt.
Eric Duc de Poméranie, treiziéme du nom, Roi des trois Royaumes du Nord.	1424.
Chriſtophle de Baviére, Roi des trois Royaumes du Nord.	1441.
Charles Canutſon, Seigneur Suédois, élu Roi de Suéde & de Norvege.	1445.
Chriſtierne d'Oldenbourg, premier du nom, Chef de la Maiſon qui régne à préſent en Dannemarc, & Roi des trois Royaumes.	1447.
Sténon premier, neveu du Roi Canutſon, Adminiſtrateur du Royaume de Suéde.	1470.
Suante Sture, Adminiſtrateur du Royaume de Suéde.	1504.
Sténon ſecond, fils de Suante Sture, Adminiſtrateur.	1512.
Chriſtierne d'Oldenborg II. du nom, Roi des trois Royaumes du Nord.	1520.
Guſtave Vaſa, Seigneur Suédois, Adminiſtrateur, & enſuite élû Roi de Suéde, rend la Couronne héréditaire dans ſa Maiſon.	1523.

Fin du ſecond Tome.

TABLE DES MATIERES.

A

Abo, Cruautez du Gouverneur de cette Ville, 234. Punies 256.

Adelus. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 448.

Adminiſtrateur. Nom de Dignité en Suéde. Ce que c'étoit, 45, 46, 47.

Alaric. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 437.

Albert. Roi de Suéde. Son Election, 15. Son Régne, 15, 16. Sa dépoſition, 21, 22. Sa défaite, 22.

Alver. Roi de Suéde. Abrégé de ſon Régne, 444.

Amund. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 442.

Amund le Bruleur. Roi de Suéde. Loi ſinguliére qu'il établit, 459.

Anderſon. Chancelier de Suéde. Son portrait, 307. Son hiſtoire. *Ibid*. Il adopte les opinions de Luther, 308. Confirme Guſtave dans ſes deſſeins contre le Clergé. *Ibid*. Lui conſeille de favoriſer le Luthéraniſme, *Ibid* & préſide au Concile d'Orebro, 393.

Arcemboldi (Jean Ange) Légat du Pape, 76. Son portrait, 75. Abus qu'il faiſoit des

des Indulgences, 76. Ses Conférences avec Chriſtierne, 77. Promeſſes qu'il lui fait, 78 Ses négociations en Suéde avec l'Adminiſtrateur, 79. Graces qu'il en reçoit, 83. Sommes immenſes qu'il amaſſe, *ibid.* Confidence qu'il fait à l'Adminiſtrateur, *ibid.* Son retour en Dannemarc, 85. Second voyage qu'il fait en Suéde, 100. Négociation dont il eſt chargé, *ibid.* Sa prévarication, 103. Son retour en Dannemarc, 105. Chagrins qu'il y eſſuie, 118, 119.

Arvide. Seigneur Suédois. Se déclare pour Guſtave, 215. Aſſiége Vadeſténe 233. & Stegebourg, 245.

Attila I. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 435.

Attila II. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 436.

Auguſtins. Hiſtoire de leurs différends avec les Jacobins touchant la diſtribution des Indulgences, 199. *& ſuiv.*

B.

Baaner (Eric) Demande & obtient que Guſtave ſoit ſon Priſonnier, 115. Il le traite bien, 116. Le pourſuit, 134. Le laiſſe échaper, 135.

Biorn III. Roi de Suede, 451.

Biorn IV. Roi de Suéde. Son hiſtoire 454.

Birger. Sage adminiſtration de ce Seigneur, 471.

Birger II Roi de Suéde. Son hiſtoire, 474.

Bonde Grandeur de cette Maiſon, 32, 33.

Bonde. (Olaüs) aſſiége Orebro, 216.

Bourgeois. Leur état en Suéde, 10. Pourquoi

quoi ils avoient peu d'autorité dans les Etats, *ibid*

Braut-Amund Roi de Suéde. Son hiſtoire, 451.

Brigide (Sainte) Application d'une de ſes Propheties à Chriſtierne II. 204.

Bronerſon (Abraham) ſa faveur auprès de Marguerite de Valdemar, 28.

Bulle. De Leon X. contre la Suéde, 104. mépris qu'on en fait, 105. Cruautez dont elle eſt le prétexte, 159 *& ſuiv.*

C.

Calmar. Hiſtoire de l'Union de Calmar, 25. Priſe de cette Ville par Chriſtierne, 143.

Canut. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 477.

Carnage. Déſcription de celui de Stokholme, 106 *& ſuiv.*

Catholiques. Ils ſont ſur le point d'exciter une Révolte en Suéde 337. Guſtave les prévient 338. Ruine de leur Religion, 380. Leur nouvelle révolte 382. Diſſipée 389.

Catill. Evêque de Sincopinc. Se révolte contre Chriſtierne 41. & enſuite contre Canutſon, 43.

Canutſon. Roi de Suéde. Il ſecoue le joug des Danois 32. Elu Roi 35, 36. Veut abbaiſſer les Evêques 37. Eſt chaſſé du Royaume 40. Remonte ſur le Throne, 42. Eſt défait, pris, contraint de renoncer à la Couronne & relégué, 43. Remonte ſur le Throne, 45.

Charles V. Sa paſſion pour la Monarchie uni-

univerſelle, 157. Motif de ſon alliance avec Chriſtierne, 156, 157. & de la Guerre qu'il fait au Pape, 531. Priſe de Rome & de Clement VII. par ſes Troupes, 353. Abandon où il laiſſe Chriſtierne, 398.

Charles VI. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 453.

Charles VII. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 466.

Charles XI. Roi de Suéde. Sa généalogie, 47, 48.

Chriſtierne I. Elu Roi de Dannemarc, 35. Appellé par les Evêques Suédois, 38. Elu Roi de Suéde, 41. Chaſſé de ce Royaume, 42.

Chriſtierne II. Son portrait, 56. Ses intrigues pour monter ſur le Throne de Suéde, 57. Chagrin que lui fait la miſſion du Légat Arcemboldi, 76. Ses efforts pour le gagner, 76, 77. Confidence qu'il lui fait de ſes deſſeins ſur la Suéde, 79. Ruſe de ce Prince pour rompre la trêve entre les deux Couronnes, 86. Bulle du Pape qui ſert de prétexte à ſes deſſeins, 104. Il entre en Suéde & la ravage, 105. Aſſiége Stokholme, 106. Leve le ſiége, 108. Eſt battu, *ibid.* Perd ſon bagage, *ib.* Eſt réduit à la derniére extrémité, 109. Fait une Trêve avec l'Adminiſtrateur, *ibid.* Forme le deſſein de le ſurprendre, 110. L'exécute ſur Guſtave & ſix autres Seigneurs, 111. *& ſuiv.* Tache en vain de gagner le premier, 114. Commande de s'en

s'en défaire, 115. Le fait enfermer, *ibid.* Saiſit l'argent d'Arcemboldi, 118. Le fait arrêter, *ibid.* & le relâche, 119. Leve de nouvelles troupes, 120. & des impôts extraordinaires, *ibid.* Obtient du ſecours de la France, *ibid.* Remporte de grands avantages en Suéde, 121. *& ſuiv.* Y paſſe lui même, 143. Ratifie le Traité d'Upſal, *ibid.* Fait ſommer Stockholme & Calmar, *ibid.* Se rend maître de cette derniére Ville, *ibid.* Entre dans Stockholme par Capitulation, 147. Convoque les Etats de Suéde 148. Eſt obligé de repaſſer en Dannemarc, 149. Réſout le maſſacre des Grands de Suéde, 151. Congédie & maltraite les Troupes Françoiſes auxiliaires, 154. Retourne en Suéde, *ibid.* Y eſt reconnu pour Souverain légitime, 158. Invite les Seigneurs à un feſtin *ibid.* Les fait arrêter eux & la Veuve de l'Adminiſtrateur, 159. En fait mourir un grand nombre, 162. *& ſuiv.* Commet mille cruautez affreuſes dans Stokholme 166. Condamne la Veuve de Sténon à une Priſon perpétuelle 169. Change la forme du Gouvernement, 170. Gouverne la Suéde en Tyran, 170. Met la tête de Guſtave à prix, 170. Fait maſſacrer pluſieurs Seigneurs Suédois ſans forme de juſtice, 171. S'empare des biens eccléſiaſtiques en Dannemarc, 204. On lui applique une Prophetie de ſainte Brigitte, *ibid.* Il fait jetter la mére & la ſœur de Guſtave dans la mer, 234. Donne des ordres

ordres cruels contre les Suédois révoltez, *ibid.* Arme par mer contre eux, 247. Bat les Lieutenans de Guſtave, 249. Lui fait lever le ſiége de Stockholme, *ibid.* Eſt dépoſé par les Etats de Jutland, 262. S'enfuit avec ſa famille 263. Demande du ſecours à l'Empereur, 264. Embarque des Troupes en Hollande, 400. Entreprend une décente en Norvége, *ibid.* Eſt battu de la tempête, *ibid.* Débarque ſes troupes 401. Remporte quelques avantages, *ibid.* Publie un Manifeſte, 402. Aſſiége Akerhus, 403. Leve le ſiége, 405. Traite avec l'Evêque d'Odenſée, 407. Eſt mis en priſon, 409. Hiſtoire de ſa captivité, 409. *& ſuiv.*

Chriſtierne III. Sa conduite avec Chriſtierne II, 409. Victoire qu'il remporte ſur un reſte de Partiſans de ce Prince, 410. Fait une tréve avec Guſtave, 413.

Chriſtine. Veuve de Sténon. Sa retraite dans la Citadelle de Stockholme, 125. Sommation qu'elle reçoit, 143. Réponſe courageuſe qu'elle y fait, 144. Elle ſe rend, 147. Eſt citée devant l'Archevêque de Lunden 160. Défend la mémoire de ſon mari 161. Eſt arrêrée *ibid.* Condamnée à être noyée 168. Sauvée par Norbi & pourquoi *ibid.* Conduite en Dannemarc, 119. Miſe en liberté 281. & renvojée en Suéde, 282. Elle épouſe Tureiohanſon 283. Appaiſe une révolte, 343.

Chriſtophle Roi des trois Royaumes du Nord. Son hiſtoire. 34.

Clement VII. Paſſion violente de ce Pape pour l'élévation de ſa famille, 350. Il entre dans une Ligue contre l'Empereur, *ibid.* Ce Prince lui fait une Guerre ſanglante, 361. Le menace de la dépoſition & d'un Concile, *ibid.* Sa naiſſance, 351. Sa priſon 352.

Clergé. Richeſſes de celui de Suéde, 6. Ses priviléges, 7. Sa puiſſance, 8. Marguerite de Valdemar le met dans ſes intérêts 29. Il ſe révolte contre Canutſon 37. *& ſuiv.* Veut faire revivre l'Union de Calmar 49. *& ſuiv.* Propoſe d'élire Trolle Adminiſtrateur 51. Cabale contre Sténon II. 63. *& ſuiv.* & en faveur Do Chriſtierne II. 125. Guſtave commence à l'abbaiſſer, 284. Il perſiſte dans ce deſſein, 304. Meſures qu'il prend pour cet effet, 314. Avarice du Clergé réprimée, 318. Son autorité bornée, 319, 320. Ces changemens approuvez des Séculiers, 320. Ses remontrances contre la Verſion Suédoiſe du nouveau Teſtament, 325. *& ſuiv.* Guſtave ſe propoſe de lui enlever une partie de ſes biens, 333. Anderſon en ouvre l'avis, 334. Le Sénat l'approuve, 335. Le Clergé ſuppoſe un faux Nils Sténon, 342. Conduite ſéditieuſe qu'il tint, 345. Mauvais traitemens qu'on lui fait dans les Etats de Veſteras, 355. *& ſuiv.* Conférence qu'il tient, 357. Réſolution qu'il prend, 359. Déclaration des Etats de Veſteras contre le Clergé, 376. Guſtave le dépouille des deux tiers de ſes

ſes richeſſes, 379. Il excite une nouvelle révolte, 383. Guſtave le réduit. 389. Il embraſſe le Luthéraniſme, 391. Tient un Concile à Orebro, 392.

Cloches. Attachement des Païſans de Suéde pour leurs cloches, 337.

Crumpin (Othon) Général de Dannemarc, 121. Ses progrès, 121. *& ſuiv.* Il fait rétablir l'Union de Calmar, 127. Ravage la Suéde, 130. Excite la jalouſie de ſon Maitre, 131.

Curé. Voyez Suverdſie.

Curez. Extorſions de ceux de Suéde réprimées par Guſtave, 318, 319.

D.

Dalecarlie. Caractére des habitans, 41. 174. Deſcription de cette Province. 174, 175. Diſcours de Guſtave aux habitans, 189. Ils ſe déclarent pour lui 191. Prodige qui les y détermine, 192. Avantages qu'ils remportent, 193. *& ſuiv.* Ils abandonnent Guſtave, 218. Fuite des Moines dans la Dalécarlie, 382. Demandes que les habitans font à Guſtave, 387. Guſtave les réduit à la raiſon, 389.

Danois. Appellez en Suéde par les Evêques, 38. Chaſſez, 41. Rappellez de nouveau 43. Chaſſez encore 45. Y rentrent, 106. Sont repouſſez 108. Y reviennent, 121. Cruautez qu'ils y exercent, 159. *& ſuiv.* Guſtave les chaſſe. 193. *& ſuiv.* Chaſſent Chriſtierne II. 262.

Font une ligue avec Guſtave, 299. Défont les reſtes du parti de Chriſtierne II, 410.

Denier de Saint Pierre. Hiſtoire de l'impoſition de ce Tribut en Suéde, 70, 71, 72.

E.

Egill. Roi de Suéde. Son hiſtoire 447

Eliſabeth. Reine d'Angleterre. Eſpérance qu'elle donne d'épouſer Eric XIV. 416. *& ſuiv.* Accueil qu'elle fait au Frére de ce Prince, 419. Noms des Amans dont elle avoit écouté les propoſitions de Mariage, 420.

Emund Slemme. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 459.

Engelbrecht. Se ſouléve contre Eric XIII. 31. Remporte de grands avantages, *ib. & ſuiv.* Diſcours hardi qu'il prononce, 32.

Eric I. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 429.

Eric le Sage. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 437, 438.

Eric IV. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 441.

Eric VI. VII. & *VIII.* Rois de Suéde. Leur hiſtoire, 457.

Eric IX. Roi de Suéde. Son hiſtoire. 465.

Eric X. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 469.

Eric XI. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 470.

Eric XIII. Appellé en Suéde, 23. Maltraite les Suédois, 30. Qui ſe revoltent contre lui 31. *& ſuiv.* Il eſt chaſſé de Dannemarc & de Norwege, 34.

Eric XIV. Projet de mariage entre Eliſabeth Reine d'Angleterre & lui, 416. *& ſuiv.* Son portrait, 417, 418. Son humeur violente, 420. *& ſuiv.*

Etats. De Stregnez. Voiez *Stregnez.*

Etats. De Sudercopinc. Voiez *Sudercopinc.*

Etats. De Vadeſtene. Voiez *Vadeſtene.*

Etats. De Veſteras. Voiez *Veſteras.*

Evêques. Leurs richeſſes 6. Leurs priviléges 7. Leur puiſſance 8. Origine de leur zêle pour les Danois, 29. Leurs fréquentes revoltes, 37, 49, 63, 125, 345, 359, 383. Guſtave commence à les abaiſſer, 284, 304, 319, 320. Ils s'oppoſent à la verſion Suédoiſe du nouveau Teſtament, 325. Guſtave les dépouille des deux tiers de leurs Richeſſes, 379. Ils embraſſent le Luthéraniſme, 391, 392.

F.

Fiefs. Leur origine en Suéde, 456.

Fleming (Eric) Chef d'une Eſcadre Suédoiſe. Prend un Convoi Danois, 254. *& ſuiv.*

Faucarmont (Prince de) Secours qu'il amene à Chriſtierne, 120. Sa valeur dans une Bataille, 123.

François I. Roi de France. Secours qu'il accorde à Chriſtierne II. 120. Ligue défen-

défenſive qu'il fait avec Guſtave, 411.
Fredage. Se joint à Guſtave, 195. Fait manquer la priſe de Stokholme, 246.
Frederic I. Elu Roi de Dannemarc, 262. veut ſe faire reconnoître Roi de Suéde, 275. Y envoie un Ambaſſadeur, *ibid. & ſuiv.* Traite avec Guſtave, 278. *& ſuiv.* Prend le parti de Norbi, 295. Détache les Lubequois d'avec Guſtave, 296. *& ſuiv.* Confére avec lui à Malmogen, 299. Se ſaiſit de la perſonne de Chriſtierne, 407. *& ſuiv.*

G.

Gallus. Théologien Catholique. Ses diſputes dans la Conférence d'Upſal, 327. *& ſuiv.*
Gems (Nicolas) Conſul de Lubec. Ses conférences avec Guſtave, 135.
Germunder. Roi de Suéde. Sa mort, 445.
Gothar. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 448.
Gothie. Ravagée par les Danois, 121.
Gotlande. Uſurpée par Norbi, 286. Conquiſe par Guſtave, 295. Différend à cette occaſion, 299. *& ſuiv.*
Griphyſolm. Ingratitude des Religieux de cette Abbaïe envers Guſtave, 141. Maniére dont ils en ſont punis, 322.
Guſtave. Fils d'Eric Vaſo Roi de Suéde. Son hiſtoire & ſon portrait, 89, 90, Sa conduite & ſa valeur, 94. Il eſt donné en ôtage à l'Archevêque Trolle 96. & à Chriſtierne, 112. Que le fait pri-

priſonnier, 113. Veut le gagner, 114, & le maltraite, 115. Il eſt remis entre les mains de Banner, *ibid.* Sa fuite 132, *& ſuiv.* Ses négociations à Lubec, 134. Il paſſe à Calmar, 137. S'enfuit, 138. Sollicite en vain les Païſans & la Nobleſſe, 139. Dangers qu'il court, 140. Sa fuite dans la Dalecarlie, 174. Il y eſt réduit à travailler aux Mines, 176. Eſt reconnu 177. Se retire chez un Gentilhomme Dalecarlien, 178. Tâche de l'exciter à faire ſoulever la Province, 179. *& ſuiv.* Choiſit ſa retraite chez un autre, 183. qui le trahit, 184. Se cache chez un Curé, 185. Prend des meſures avec lui, 186. *& ſuiv.* Se rend à Mora, 188. Harangue les Païſans, 189. Les met dans ſon parti, 191. Fait le Gouverneur de la Province priſonnier, 193. Groſſit ſon parti, 194. Fait révolter quelques Provinces, 195. Augmente ſes forces, 195, 196. Fait de nouveaux progrès, 205. Paſſe la riviére de Brunebec, 207. Défait la Garniſon de Veſteras, 209. Entre dans la Ville, 211. Court riſque de la perdre & d'y périr, 212. Bloque le Château, 213. Forme pluſieurs entrepriſes à la fois, 215. Demande du ſecours à la Régence de Lubec, 217. Achete quelques Troupes d'un Colonel, 217. Eſt abandonné des Dalecarliens, 218. Tâche en vain de gagner Trolle, 221. *& ſuiv.* Eſt ſurpris dans Upſal, 224. Raſſemble de nouvelles forces, 226. Taille les Danois en piéces, 227.

Reprend Upſal, 228. Ses conquêtes dans la Gotie, 234. Il convoque les Etats Généraux, 237. Diſcours qu'il y prononce, 238. Il eſt élu Adminiſtrateur, 239. Vend ou engage ſes terres, 244. Forme diverſes entrepriſes. *ibid.* Se rend maître de Stegebourg, 245. Sage maxime de ce Prince, 246. Il eſt obligé de lever le ſiége de Stockholme, *ibid. & ſuiv.* Le remet, 249. Obtient une flotte des Lubequois, 250. *& ſuiv.* Avantages qu'il remporte par mer ſur les Danois, 254. *& ſuiv.* Il ne veut point accorder de capitulation à Stockholme & pourquoi, 265. Convoque les Etats, 267. Eſt élu Roi de Suéde, 268. Pourquoi il differe ſon couronnement, 269. Il ſe rend maître de Stockholme, 270. Y fait ſon entrée, 271. Heureux commencemens de ſon régne, 272. Sa reconnoiſſance envers le Curé qui l'avoit ſauvé, 273. Envoie un Miniſtre à Fréderic I. 278. *& ſuiv.* Obtient la liberté de la Veuve de Sténon & de pluſieurs Dames Suédoiſes, 289. Les marie toutes, 282, 283, 284. Commence à rabbaiſſer le Clergé, 284. La Ville de Lubec tâche de l'engager à attaquer Norbi, 288. Raiſons qu'il avoit de n'en rien faire, 289. Il ſe rend néanmoins, 294. Se rend maître de la Gotlande, 295. Eſt trahi par les Lubequois, 299. *& ſuiv.* Se rend à la conférence de Malmogen, 299. Y défend les droits de la Suéde ſur la Gotlande, 301.

301. Fait une ligue offenſive & défenſive avec Frederic I. 302. On veut l'engager à ſe faire couronner, 303. Pourquoi il le refuſe, 304. Réponſe qu'il fait à ceux qui l'en prioient, 305. Ses conférences avec Anderſon, 307. *& ſuiv.* Il ſe propoſe de changer la Religion en Suéde, 314. Pourquoi il n'en donne pas l'exemple, 315. Il reprime l'avarice du Clergé, 318. Met des bornes à ſon autorité, 319. Attaque les Religieux, 320. Sa réponſe aux Remontrances du Clergé contre la verſion Suédoiſe du nouveau Teſtament, 325. Il rompt la Conférence d'Upſal, 329. Forme le deſſein de dépouiller le Clergé d'une partie de ſes biens, 333. Fait entrer le Sénat dans ſes vûes, 335. Prévient une révolte des Catholiques, 338. Suppoſition d'un faux Nils Sténon contre lui, 340. *& ſuiv.* Mort de cet Impoſteur, 345. Guſtave chaſſe les Religieux Etrangers, 347. Renferme les Moines dans leurs Couvens, *ibid.* Gagne deux Evêques, qui lui remettent leurs fortereſſes, 348. Se défait de l'Archevêque Magnus, 349. Réſout l'abaiſſement total des Evêques, 354. Convoque pour cet effet les Etats de Veſteras, 355. Chagrins qu'il y eſſuie, 365 *& ſuiv.* Déclaration des Etats en ſa faveur, 376. Il dépouille le Clergé des deux tiers de ſes richeſſes, 379. Révolte des Catholiques contre lui, 383. Il les amuſe, 388. & les diſſipe, 389.

& ſuiv. Se déclare Luthérien, 391. Et ſe fait couronner, *ibid.* Aſſemble un Concile, 392. Oblige la Nohleſſe de paier les redevances de ſes fiefs, 395. Se marie, 396. Ses alliances, 410. Il rend la couronne héréditaire dans ſa famille, 412. Conclut une trêve avec Chriſtierne III. 414. Eclat & ſageſſe de ſon régne, *ibid.* Ses deſſeins par rapport à Eric ſon fils, 416. *& ſuiv.* Son Teſtament, 421. Son éloge, 423, 424.

Gyllenſtiern. Conduite de trois Seigneurs de ce nom au ſiége d'Akerhus, 404. *& ſuiv.*

H.

Hading Roi de Dannemarc. Sa mort, 433.

Haldan I. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 438.

Haldan II. Roi de Suéde. Ses promeſſes, 441.

Halſtan Roi de Suéde. Son éloge, 461.

Hans. Voiez *Nils Sténon.*

Haquin Roi de Suéde. Son hiſtoire, 443.

Haquin le Rouge. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 460.

Haquin Ringo. Son hiſtoire, 446.

Herman. Ambaſſadeur & Conſul de Lubec. Ses négociations en Suéde, 288. *& ſuiv.* Danger qu'il court dans la Conférence de Malmogen, 303.

Herut. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 453.

Hetha. Faite Vicereine de Dannemarc, 447.
Hiſtoire. Diſcours ſur les anciennes Hiſtoires de Suéde, 425. *& ſuiv.* Abrégé de l'hiſtoire ancienne de ce Royanme, 429. *& ſuiv.*
Holſten (Siguard de) Ses négociations avec la République de Lubec, 217.
Hotebrod. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 434.
Hother. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 435.
Humblus. Roi de Suéde. Colonies qu'il plante dans le Nord, 431.
Huning. Roi de Suéde. Sa mort ſinguliére, 433.

I.

Jean. Second fils de Guſtave. Son voiage à Londres & ſon portrait, 418. *& ſuiv.*
Jean I. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 469.
Indulgences. Deſordres des Moines qui les publioient, 76, 199. Luther les attaque, 200.
Ingell Roi de Suéde. Son hiſtoire, 445.
Ingemar. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 419.
Ingiald. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 454.
Ingo II. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 456.
Ingo III. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 461.
Ingo IV. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 462.

L.

Lakintta (André de) Il retire Guſtave chez lui, 177. Lui donne de grandes eſpérances, 179. Manque de courage, 180.

Laurens Petri. Prédications de ce Docteur Luthérien, 229. Il eſt fait Evêque de Stockholme, 391.

Leon X. Prend le parti de Trolle contre Sténon, 70 & 100. Met la Suéde en interdit, 104. Excommunie l'Adminiſtrateur & le Sénat, *ibid.* Charge Chriſtierne II. de l'exécution de cette Bulle, *ibid.*

Lincopinc. Conſeils que l'Evêque de cette Ville donne à Trolle, 31. Artifice par lequel il évite la mort, 164. Sa conduite incertaine entre Guſtave & Chriſtierne II. 235. Sermens de fidélité qu'il fait enfin au premier, 236. Autre Evêque de Lincopinc. Diſcours qu'il prononce contre le deſſein de traduire le nouveau Teſtament en Suédois, 330. Ses déclamations dans la Conférence de Veſteras, 358. Il gagne pluſieurs Sénateurs, 360. Répond fermement aux demandes du Roi, 365. S'enfuit, 389.

Lubec. Premiéres négociations de Guſtave avec cette Ville, 135. Autres, 217. *& ſuiv.* Cette République lui prête une flotte, 250. à des conditions onéreuſes, 251. Ses troupes prêtent ſerment à Guſtave,

ſtave, 253. Ambaſſade de Lubec au ſujet de Norbi, 287. *& ſuiv.* Cette Ville traite avec Frederic, 296. *& ſuiv.*

Luther (Martin) ſon caractére, 200. ſes ſermons contre les Indulgences, *ibid.* Ses opinions, 201. *& ſuiv.* Ses ouvrages, 202. Conſeils qu'il donnoit aux Princes, 203.

Luthéraniſme. Son introduction en Suéde, 221. Raiſons d'Anderſon en faveur de cette ſecte, 307. *& ſuiv.* Guſtave en réſout l'établiſſement, 314. Anderſon le protége par ſon ordre, 317. Ses progrès, *ibid. & ſuiv.* 332. Devient la religion dominante, 391.

M.

Magnus. Voiez *Smeek.*

Magnus (Jean) Archevêque d'Upſal, 285. Ses remontrances contre la verſion Suédoiſe du nouveau Teſtament, 325. Il propoſe de le faire traduire, 330. Fait de nouvelles remontrances, 335. Eſt envoié en Ambaſſade en Pologne, 349.

Magnus Ladulas. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 473.

Marguerite. Reine du Nord. Son mariage avec Haquin, 14. Elue Reine de Norvége, 17. & de Dannemarc, 18. Son portrait, *ibid.* Ses intrigues en Suéde, 19. dont elle devient Reine, 20. Elle y appelle Eric, 23. Propoſe l'union de Calmar, 24. Et la fait recevoir, 25.

Exclut la Nobleſſe Suédoiſe des Emplois, 27. Diſtingue le ſeul Broner on, 28. Se moque des plaintes des Nobles, *ibid.* Met le Clergé dans ſes intérêts, 29.

Malmogen. Hiſtoire de la Conférence qui y fut tenue, 284 *& ſuiv.*

Milen (Bernard de) Prend le parti de Guſtave, 245. Les Allemands refuſent de lui prêter ſerment, 253. Il ſe rend Maître de la Gotlande, 295.

Moines. Cabalent contre Guſtave, 345. Qui chaſſe de Suéde leurs Supérieurs Etrangers, 347. & renferme les autres dans leurs couvens, *ibid.* Pluſieurs rompent la cloture, 382. Ils perdent les deux tiers de leurs Revenus, 389.

Mora. Aſſemblée fameuſe qui s'y tient, 188. *& ſuiv.*

N.

N*Ederbi* (Jonas de) ſe joint à Guſtave, 195.

Nincopinc. Guſtave s'en rend maître, 233.

Nils Sténon. Son hiſtoire, 340. Ses ruſes, *ibid. & ſuiv.* Ils s'enfuit en Norwége, 345 Sa mort, 345.

Nobleſſe. Etat de celle de Suéde, 9. Marguerite l'exclut des Emplois, 27 Carnage des Principaux, 161. *& ſuiv.* Elle ſe joint à Guſtave, 195. L'élit Adminiſtrateur, 239. Eſt obligée de lui payer les redevances de ſes fiefs, 395.

Norby (Severin de) fait Gouverneur de Calmar, 143. Sauve la vie à la Veuve de l'Adminiſtrateur, 168. Ses deſſeins am-

ambitieux. *Ibid.* Il fait lever le ſiége de Stokholme, 246. Vues qu'il avoit, 247. Entrepriſe inutile qu'il fait pour ſecourir Stockholme, 256. Sa flotte brûlée, 257. Ses nouveaux efforts, 260. Sa retraite & ſes deſſeins, 264. Ses pirateries & ſes uſurpations, 286, 287.

Norwege. Chien fait Gouverneur de ce Royaume, 443.

O.

Odenſée. Grands de Suéde citez devant un Evêque de cette Ville, 159. Traité d'un autre avec Chriſtierne. II. 407. *& ſuiv.*

Olai. Se joint à Guſtave, 195. inveſtit Upſal, 216.

Olaüs. Prédications & Theſes de ce Docteur Luthérien, 229. Heureux ſuccès de ſes ſermons, 317. Il publie une verſion Suédoiſe du nouveau Teſtament. 323. Diſpute dans la Conférence d'Upſal, 327. *& ſuiv.* En publie les actes. 332. Eſt fait Archevêque d'Upſal, 391. Epouſe une Parente de Guſtave. *Ibid.*

Olaüs le Tributaire. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 458.

Olaüs Tratalia. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 456.

Orebo. Concile tenu en cette Ville, 392.

Oſtan. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 449.

Oſten. Roi de Suéde. Vengeance qu'il tire des Norvégiens. 443.
Othin. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 430.

P.

Païſans. Priviléges & indocilité de ceux de Suéde, 10, 11, 12. Leurs Révoltes. Voyez *Dalécarlie* & *Catholiques.*
Peterſon. Guſtave ſe cache chez lui, 183. Trahiſon de ce Gentilhomme, 184. Rendue inutile par ſa femme, 185.
Philippe. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 461.

R.

Raguald. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 442.
Raguald II. Roi de Suéde. Ses violences, 462.
Régner. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 433, 434.
Roderic. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 436.
Rois. Electifs en Suéde. 1. Bornes de leur pouvoir, 2. 4. Domaine de leur couronne, 2, 3. Mauvais état de ce Domaine 3, 4. Efforts qu'ils font pour ſe rendre Souverains, 12. 13.
Roſtoc. Les Magiſtrats de cette Ville font mourir le faux Nils Sténon, 355.

S.

S*Alſtat* (Jean de) Archevêque d'Upſal. Appelle Chriſtierne en Suéde, 38. Souleve la Suéde contre Canutſon, 39. Bat ce Prince, 40. Fait élire Chriſtierne, 41. Qui le fait arrêter. *Ibid.* Il eſt remis en liberté & fait dépoſer encore Canutſon, 43.

Saſſi (Etienne de) Amene des Troupes à Guſtave, 218, 226. Aſſiége Stokholme, 244. Eſt cauſe par ſa méſintelligence avec ſon Collégue de la levée du ſiége, 248.

Scara. Révolte de l'Evêque de cette Ville contre Guſtave, 381. Diſſipée, 389.

Sénat. Forme de celui de Suéde, 4, 5. Son autorité 6. Condamnation qu'il prononce contre Trolle, 98.

Sigebritte. Crédit de cette femme auprès de Chriſtierne II. 149. Conſeils cruels qu'elle lui donne, 150, 153. Elle demeure en Dannemarc & pourquoi, 156.

Sivard. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 439.

Sivard. II. Roi de Suéde. Son hiſtoire. 452.

Smeck (Magnus) Ses entrepriſes contre la liberté des Suédois ſes Sujets, 14.

Sommet. Evêque de Stregnez. Diſcours qu'il prononce dans l'Aſſemblée de Veſteras en faveur de la Cour, 357. Autre diſcours du même, 372.

Stammel (Jean) Général des Troupes auxiliaires de Lubec, 253. Sa perfidie, 258. *& ſuiv.*

Stenchill II. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 460.

Stéque. Trolle s'y enferme, 74. Siége de cette fortereſſe, 93. Sa capitulation, 95. Sa démolition, 99.

Stockholme. Siége de cette Ville par Chriſtierne, 106. *& ſuiv.* Second ſiége par le même 131, 144. Sa Capitulation, 147. Carnage de Stockholme, 166. Siége mis devant cette Ville par Guſtave, 244. Levé, 246. *& ſuiv.* Remis par Guſtave, 249. Vains efforts de Norbi pour ſecourir cette place, 256, 260. Sa garniſon demande à capituler, 265. Elle ſe rend, 270. Guſtave y fait ſon entrée, 271.

Strégnez. Etats tenus en cette Ville, 267.

Sture (Sténon) Premier Adminiſtrateur de Suéde. Son élection, 45.

Sture (Suante) Adminiſtrateur de Suéde. Sa conduite & ſon éloge, 48, 49.

Sture (Sténon) fils du Préſident. Elu Adminiſtrateur de Suéde, 52. Permet que Trolle ſoit élu Archevêque d'Upſal, 54. *& ſuiv.* Cabales de ce Prélat contre lui, 57. *& ſuiv.* Il tâche de le gagner, 68. *& ſuiv.* Ecrit au Pape contre lui, 70. Convoque les Etats Généraux, 72. Gagne Arcemboldi, 81. Découvre le ſecret de Chriſtierne, 84. Se ſaiſit de quelques Traitres, 86. Cite Trolle aux Etats Généraux, 87. Se forti-

fie,

fie, 89. Aſſiége Stéque, 93. La prend, 95. Fait dépoſer Trolle, 98. Gagne de nouveau le Légat, 102. Fait lever le ſiége de Stockholme, 108. Lui accorde une Tréve, 109. Eſt trompé par ce Prince, 113. Sa mort & ſon portrait, 122. Procès fait à ſa mémoire, 160. Son cadavre exhumé, 167.

Sudercopinc. Etats tenus en cette Ville, 148.

Suéde. Forme de ſon Gouvernement juſqu'au XIV. ſiécle, 1. Bornes du pouvoir de ſes Rois, 2, 4. En quoi conſiſtoit leur domaine, 2, 3, 4. Ce que c'étoit que le Sénat de Suéde, 4, 5, 6. Richeſſes, priviléges & puiſſance du Clergé du Royaume, 6, 7, 8. Etat de la Nobleſſe 9. Des Bourgeois, 10. & des Payſans qui formoient les trois états, 10, 11, 12, 13. Origine des guerres civiles fréquentes dans ce Royaume. 12, 13. Anarchie où il ſe trouve, 40. Son état ſous les Adminiſtrateurs, 46. Impoſition du Denier de Saint Pierre dans ce Royaume, 70. *& ſuiv.* Il eſt mis en interdit, 104. Embraſſe le Luthéraniſme, 391.

Subdager. Roi du Nord. Sa puiſſance, 432.

Suercher III. Roi de Suéde Son hiſtoire, 468

Suverdſie. Cache Guſtave, 185. Lui donne de bons conſeils, 186, 187, 188. Reconnoiſſance de ce Prince envers ſa mémoire, 273.

T.

Teſtament. Verſion du Nouveau Teſtament par Olaüs Petri, 323. Autre par le Clergé Catholique, 330.

Théodore. Archevêque de Lunden. Son hiſtoire & ſon portrait, 155. Grands de Suéde citez devant lui, 159. Il eſt nommé Viceroi de Suéde, 170. Son adminiſtration tyrannique, 195. Sa frayeur à l'approche de Guſtave, 197. Il fuit devant lui, 206. Se retire en Dannemarc, 231.

Tureiohanſon. Epouſe la Veuve de Sténon, 284. Trahit les droits de Suéde dans la conférence de Malmogen, 300, 301. Prend le parti des Evêques contre le Roi, 361, 365, 372. Sa révolte, 382. Fidélité de ſes deux autres fils, 385. Sa fuite, 389. Conſeils qu'il donne à Chriſtierne, 399. Sa mort, 406.

Trolle (Eric) Son caractére, 51, 52. Le Clergé le veut pour Adminiſtrateur. *Ibid.* Il eſt rejetté, 52.

Trolle. Fils du Précédent élu Archevêque d'Upſal, 54, *& ſuiv.* Ses intrigues avec Chriſtierne II. 57. *& ſuiv.* Promeſſes qu'il lui fit faire 61. Son caractére, 62. Son arrivée en Suéde, 61. Ses cabales 63. *& ſuiv.* Ses mouvemens contre Sténon, 66. Concours des Mécontens auprès de lui, *ibid.* Sténon tâche de le gagner, 68. *& ſuiv.* Ses nouvelles cabales, 73. Il s'enferme à Stéque, 74. Eſt cité devant

vant les Etats Généraux, 87. Cherche à gagner du tems 88. On tâche de l'engager à plier, 91. Il rejette ces conſeils, 92. Eſt aſſiégé dans Stéque, 93. Capitule, 95. Va à Stockholme, 97. Eſt dépoſé 98. *& ſuiv.* Négociations inutiles en ſa faveur. 100, 101. Ses cabales en faveur de Chriſtierne II. 125. Il lui défére la Couronne de Suéde 129. Ses cruautez, 130. Meſures qu'il prend avec Chriſtierne pour faire périr ſes ennemis, 157. Accuſation qu'il intente contre eux, 159. Part qu'on lui donne au Gouvernement 170. Cruautez qu'il exerce, 172, 173. Efforts de Guſtave pour le gagner, 221. *& ſuiv.* Il ſurprend Upſal. 224. Eſt ſurpris & battu à ſon tour. 227. S'enfuit en Dannemarc. 231. Cabale contre Guſtave, 274. Ses nouveaux deſſeins & ſa mort, 410.

V.

Vadeſténe. Guſtave y convoque les Etats Généraux, 237.
Valdemar. Roi de Dannemarc. Son alliance avec Haquin Roi de Norwege. 14.
Valdemar. Roi de Suéde. Son hiſtoire. 471.
Vaſa (Eric) Caractére de ce Sénateur. 90. Sa mort. 165. Celle de ſon épouſe & de ſa fille, 234.
Vaſa (Guſtave) Voyez *Guſtave.*
Vent. Superſtition au ſujet du vent. 192.
Veſteras. Guſtave aſſiége cette Ville. 208.
Dé-

Défait la Garniſon 209. Entre dans la Ville 211. Y court un danger éminent, 212. Bloque le Château 213. Qui ſe rend, 249. Etats de Veſteras, 355, & *ſuiv.*

Visby. Aſſiégée par les Suédois 295. Laiſſée entre les mains de Frideric, 302.

Uffo. Roi de Suéde. Son hiſtoire, 432.

Ulfonis. (Jacques) Archevêque d'Upſal. Egards de Suante Sture pour lui, 49. Il propoſe Trolle pour Adminiſtrateur. 51. Se démet en faveur du fils de ce Seigneur, 54.

Upſal. Autorité de ſes Archevêques, 5. Traité qui y eſt formé 128. Priſe de la Ville, 216. Trolle la ſurprend, 224. Election d'un nouvel Archevêque, 285. Conférence d'Upſal, 327.

FIN.

Aa1 1473303